T. XXX — N° 1 10 Juillet 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *La tentation de la violence.*

●

ENQUÊTE SUR LES RAISONS ACTUELLES DE L'INCROYANCE

Chan. DUTRONCY. *Les responsabilités des catholiques.*

1° Nous avons consenti des abandons qui nous appauvrissent et nous isolent.

2° Nous avons contracté des alliances qui nous compromettent.

Réponse d'un professeur de lycée. Réponses diverses.

●

R. DE VAUX. *Deux livres de M. Loisy.*

Religion d'Israël et *Naissance du Christianisme.*

Où l'on verra que les constructions de M. Loisy ne reposent pas sur la critique scrupuleuse des faits, mais sur deux postulats erronés.

A. M. *Pourquoi la souffrance.*

En marge d'un article de Theodor Haecker.

JACQUES MADAULE. *L'Église et l'enfant.*

Le récent ouvrage de Marguerite Aron.

Billet de Christianus

La tentation de la violence

La France tend à se couper en deux. Depuis quelques semaines, à tour de rôle, les villes de notre pays semblent préluder à quelque guerre civile. De la haine et de la violence s'amassent dans le cœur des membres des partis en présence et gagnent ceux mêmes qui, tout d'abord, ne s'étaient pas mêlés à la lutte.

Les catholiques se laisseront-ils entraîner dans ce mouvement ?

On ne peut nier que la tentation soit grande. Quel est celui qui, en face de certains abus, ne sent pas, en lui, la colère bouillonner et se former le rêve de posséder la force pour pouvoir les réprimer brutalement... ou, tout au moins, le souhait qu'un autre, mieux placé, le fasse ? Cette tentation, nul n'y est plus sujet que la jeunesse, la jeunesse étudiante surtout, celle qui renferme en elle les dirigeants de demain. A l'âge où palpite en soi la vie qui monte, où l'expérience n'a pas encore assagi ou blasé, combien facilement on rêve de coup de force, de changement radical, de réforme réalisée d'un seul coup !

Certes, l'emploi de la force est parfois inévitable, hélas !... et il peut arriver qu'il devienne nécessaire, mais, même en ce cas, *un chrétien ne doit pas croire qu'elle puisse suffire pour le salut du pays, ni s'y abandonner sans contrôle.*

●

La force est insuffisante.

Pour assurer le triomphe du bien dans l'organisation de la cité, il faut la valeur personnelle. La violence ne peut suppléer la compétence et la moralité. Le coup de force réussi, révolutionnaire ou dictateur se trouve devant les mêmes problèmes économiques et politiques que les gouvernements dont il a pris la place. Ces problèmes-là ne se résolvent point avec des passions. Il y faut la valeur intellectuelle et morale. Leur carence se fait vite sentir, car ce n'est pas le succès de la force qui la fait naître, si on ne l'a pas préparée de longue date. Hitler est au pouvoir. L'Allemagne a-t-elle retrouvé une vie normale ? Elle y serait déjà parvenue si la violence y pouvait suffire. Si elle n'y parvient pas, c'est que l'ordre humain a d'autres exigences.

A combien plus forte raison cela est-il vrai quand il s'agit non tant de crise économique ou politique que de crise morale. Croit-on vraiment « refaire une France propre » avec des revolvers et des coups de poing américains ? Ce serait vraiment trop bête. Même s'ils s'avèrent parfois tristement nécessaires, il faudra autre chose pour mener à bien la réforme.

C'est dire qu'en aucun cas et sous aucun prétexte le rêve d'un coup de force — fût-il nécessaire et certain du succès, alors qu'il ne serait, en tout état de cause, que bien aléatoire — ne doit faire oublier aux jeunes la nécessité d'un patient effort de préparation intellectuelle et morale pour la tâche qui les attend demain.

●

La violence est dangereuse.

Elle est plus propre à compromettre qu'à créer l'union nécessaire à la vie paisible et harmonieuse de la cité. Au

mieux, elle laisse aux vaincus des rancœurs que seules peuvent apaiser la justice et la charité.

C'est pourquoi un catholique n'a jamais le droit de s'y abandonner sans réserve, et c'est pourquoi, eût-il des raisons valables d'allier son effort à celui de partis extrêmes (qu'ils soient de droite ou de gauche), s'il demeure vraiment chrétien, il y fera toujours figure de modéré. Et pourquoi en rougirait-il ? Il faut plus de force morale pour maintenir, au milieu de la bataille, la modération qui s'impose à un disciple du Christ, qu'il ne faut de courage pour se livrer pieds et poings liés à la violence. Dans l'opposition même des partis, les catholiques doivent ne jamais perdre de vue le retour nécessaire à la concorde et les ménagements qu'elle commande. Ils doivent toujours, autant qu'il est possible, peser de tout leur poids en faveur de l'union. Ils ne doivent user de la force que dans certaines limites et ne l'employer qu'à regret, car ils ne sont jamais dispensés de la justice et de la charité fraternelle. Leur plus beau rêve de triomphe devrait être de triompher de l'inimitié.

Qu'importe, dira quelqu'un, que j'use de la violence à regret ou avec joie, si je suis obligé d'en user quand même ? — Qu'importe ? Mais il y va de tout le christianisme ! Que la jeunesse chrétienne qui rêve d'une France plus belle se dise bien qu'il n'est pas d'illusion plus funeste pour un disciple de Celui qui a promis la terre à la douceur que de mettre de gaiété de cœur tout son espoir dans la violence.

On ne refera pas une France chrétienne avec des moyens anti-chrétiens.

CHRISTIANUS.

Enquête sur les raisons actuelles de l'incroyance

LES RESPONSABILITÉS DES CATHOLIQUES

Rapport de M. le chanoine Dutroncy

Après avoir enquêté sur les difficultés et les obstacles que la foi rencontre au dehors de l'Église, il était naturel que l'on posât une dernière question : Le clergé et les catholiques n'ont-ils rien à se reprocher envers les incroyants? et leur conduite, leurs paroles, leur attitude intellectuelle ou morale, ne fournissent-elles pas des prétextes à l'incroyance par la traduction incomplète ou inexacte qu'ils font du message chrétien dans leur vie individuelle ou publique?

Le monde des usines n'est plus avec nous : « Ce fut le grand scandale du siècle dernier, dit le Pape Pie XI, que la séparation de l'Église et des ouvriers. »

Dans un grand nombre de régions, le monde rural lui-même ne demande plus guère au prêtre que quatre rites : baptême, première communion, mariage et enterrement, auxquels il tient encore, plus par routine que par besoin de vie intérieure.

La pensée catholique a cessé d'exercer une influence prépondérante sur la grande majorité des intellectuels. La

masse des étudiants ne connaissent pas même de nom nos meilleurs écrivains ou critiques religieux.

Enfin, plusieurs parmi les hommes d'aujourd'hui qui nous reviennent, dans la mesure où leur tempérament spirituel et leurs habitudes d'esprit les apparentent plus étroitement aux courants de pensée contemporains, se sentent mal à l'aise dans nos milieux religieux. Après un effort loyal pour s'y adapter, plusieurs, et des meilleurs, avouent qu'ils y étouffent, et ils préfèrent y exercer en franc-tireur l'apostolat auquel ils se sentent appelés, privant nos groupes d'un apport spirituel original, se privant eux-mêmes du soutien que procure toujours un groupement fidèle à une personnalité d'élite.

On dirait que, pour vivre dans les cadres religieux de nos paroisses et de nos œuvres traditionnelles, il faille y avoir été incorporé de naissance et avoir émoussé par l'accoutumance une certaine sensibilité qui empêche des convertis très sincères d'y respirer tout à fait à leur aise et de s'y sentir vraiment chez eux, malgré le désir loyal qu'ils ont d'y travailler.

Pourquoi cet isolement et cette raideur?

Comment certaines réactions des catholiques peuvent-elles être, à leur insu, une cause d'incroyance, parmi tant d'autres, pour les hommes d'aujourd'hui?

C'est ce que nous voudrions rechercher dans ce rapport.

Nous ne nous proposons pas d'établir un réquisitoire en cataloguant tous les griefs, justes ou non, recueillis contre le clergé et les catholiques, pour les en accabler. Au lieu de collationner ces torts, nous voudrions en proposer une interprétation, sans prétendre toutefois rendre compte, de façon exhaustive, d'un état de choses infiniment complexe et difficile à analyser exactement.

On trouve indiquées dans l'enquête deux sortes de fau-

tes et d'erreurs. D'abord celles qui s'expliquent suffisamment par le péché originel et qui sont de tous les temps, déficiences individuelles, qui, même généralisées, si elles ne sont pas sans conséquence pour les âmes, sont néanmoins sans intérêt pour notre propos.

Ce que nous avons retenu, ce sont les faits symptomatiques, ceux qui dénoncent moins le mal de tous les temps que les erreurs du nôtre, et où nous pouvons discerner des caractéristiques assez constantes pour nous permettre un diagnostic.

Deux observations préalables nous paraissent nécessaires :

1° Cet état d'isolement de notre société contemporaine et de l'Église, cette apparente impuissance des catholiques à dominer les événements, à s'imposer aux volontés, à diriger les courants spirituels, coïncide, chez eux, avec un niveau moral individuel rarement observé à ce degré et avec cette universalité, dans la hiérarchie ecclésiastique et dans l'ensemble des élites laïques. Rarement on a vu autant de sérieux, de dévouement et d'esprit religieux. Rarement le clergé a fait preuve d'une pareille valeur spirituelle.

Il faut en conclure que les constatations que l'on est obligé de faire tiennent moins à des fautes formelles qu'à des erreurs de tactique plus ou moins inconscientes.

2° Il nous arrivera de critiquer des jugements, des attitudes qui peuvent, d'un certain point de vue, s'expliquer, de faire des réserves sur la manière d'agir de certains catholiques dignes par ailleurs de respect et même d'admiration pour leurs hautes vertus personnelles. Mais il ne faut jamais perdre de vue que l'influence des hommes et des choses ne dépend pas seulement de ce qu'ils sont, mais de l'opinion que le monde s'en fait.

La vérité mal comprise a les mêmes effets que l'erreur. Une attitude correcte, mais mal interprétée, a les mêmes conséquences qu'une maladresse authentique. En matière sociale, les idées fausses que les hommes se font des réalités sont aussi des réalités, et souvent les plus efficientes. L'histoire fourmille d'idées fausses, qui, présentées avec force, ont produit de formidables réalités, autant, sinon plus, que beaucoup d'idées vraies. L'erreur, dès l'instant qu'elle s'impose, est un fait autant que la vérité, et beaucoup plus qu'une vérité qui ne parvient pas à se faire entendre.

Mais un chrétien, quand même il n'y aurait pas de sa faute, n'a pas le droit d'être tout à fait tranquille, si l'on dénature ses intentions et si l'on trahit sa pensée. Saint Paul en avertissait déjà les Corinthiens.

Ces deux observations faites, il semble que toutes les notations caractéristiques par lesquelles on a cherché à rendre compte de la douloureuse séparation de l'Église et de l'opinion publique en France se ramènent à deux points :

1° **Nous avons consenti des abandons qui nous appauvrissent et nous isolent;**

2° **Nous avons contracté des alliances qui nous compromettent.**

Des attitudes purement défensives contre des idées et des mouvements d'opinion souvent chrétiens d'origine, mais séparés de l'Église ou révoltés contre elle, ont affaibli notre puissance d'assimilation, nous ont, par ce fait, isolés de la vie et ont diminué notre influence spirituelle dans la société contemporaine.

Certaines alliances, inspirées par un sens trop étroit de l'autorité et par un manque de confiance dans les forces spirituelles, nous ont liés à des partis et à des hommes qui n'ont

pas la confiance des masses, parce que le peuple les accuse de se mettre à la traverse de ses aspirations sociales et politiques.

●

Le moyen âge paraît avoir été le temps des libres ébats de la pensée catholique.

Le 6 avril 1933, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la Présidence de M. de Monzie, M. Gilson, faisant l'éloge de saint Albert le Grand, disait : « D'une puissance d'assimilation incroyable, il apprend tout, digère tout, enseigne tout. Et il le fait avec un esprit d'entreprise, j'allais dire avec un goût de l'aventure intellectuelle qui n'a d'égale que sa liberté d'esprit. »

Maître Albert, c'est toute la génération des Docteurs de son temps, et la « liberté d'esprit » c'est la caractéristique de la chrétienté médiévale.

L'âme catholique vivait alors sans angoisses. Elle ne redoutait pas l'utilisation perverse qu'on pouvait faire de ses formules. Le soin qu'elle mettait à libérer une pensée limpide dans une forme sans bavures visait avant tout à satisfaire son goût naturel pour la clarté, bien plus qu'à protéger la rigueur de sa doctrine contre les interprétations et les sollicitations tendancieuses d'auditeurs prévenus et malveillants.

Il semble que le réflexe le plus habituel aux esprits de cette époque fut celui d'une complète sécurité intellectuelle.

Les bornes mêmes de cette pensée devaient contribuer à la rassurer sur elle-même. Les limites de son domaine semblaient se superposer aux limites mêmes de la création. L'Univers paraissait à la fois d'origine récente et de limites étroites. Le Christianisme le remplissait tout entier et il semblait être le point de polarisation à la fois

de l'espace et du temps. Des sommes théologiques ou philosophiques, auxquelles la symétrie architecturale des idées donnait l'apparence de l'achèvement et de la plénitude, renfermaient toutes les connaissances. On pouvait presque parler de tout sans se couper. Un homme pouvait porter le volume dans ses mains et le contenir dans sa mémoire.

Des ennemis? Il y en avait. Mais leur présence aidait à maintenir l'union qu'on sentait nécessaire pour rester fort. Leurs attaques menaçaient d'ailleurs plutôt l'intégrité du territoire que celle du *Credo*.

Ainsi le monde chrétien constituait un organisme dont la cohésion paraissait si naturelle et si bienfaisante que l'idée même de l'hérésie prenait l'aspect d'une aberration.

On conçoit, dès lors, que l'âme catholique, parce qu'elle se sentait en sûreté de tous côtés, fût indulgente aux curiosités de l'esprit autant qu'elle était complaisante aux fantaisies de l'art.

Ce fut l'ère des franchises de l'esprit humain.

Mais, entre ce temps et le nôtre, il y a huit siècles de schismes et d'hérésies.

Comment, après tant de secousses, allons-nous retrouver l'âme catholique?

Une mère qui a perdu des enfants dans un accident a désormais perdu avec eux la sérénité de son âme. Elle a tendance à se reprocher son malheur comme une faute. Elle s'accuse d'avoir manqué de vigilance. Et, dès lors, la voici qui hérisse de protections, de défenses, de barrières, les libres ébats des survivants. Elle renforce les surveillances, raccourcit le rayon d'écart, confisque les objets qui peuvent blesser, interdit les jeux dangereux, écarte les camarades brutaux. Elle ne peut plus s'en remettre à ses enfants de leur propre sécurité. Elle se défie de leur instinct de conservation. Elle flaire du risque partout et

elle estime de son devoir de se ranger toujours *au plus sûr*.

C'est l'attitude psychologique que les schismes et les hérésies semblent avoir déterminée dans l'âme catholique, surtout en France.

En effet, le schisme et l'hérésie ne sont pas seulement un malheur pour les membres coupés et séparés de l'Église. L'organisme amputé subit d'ordinaire un choc opératoire qui l'ébranle profondément, et dont il ne se remet jamais vite.

Depuis cent cinquante ans surtout, notre sensibilité catholique a été fortement secouée, en France, par le contre-coup des sécessions collectives ou individuelles, séparations officielles, laïcisation persévéramment poursuivie par les pouvoirs publics, modernisme doctrinal, modernisme politique et social, etc. Notre santé psychologique a été secrètement affaiblie par tant de blessures reçues. Une grande partie de notre activité a dû être utilisée par *les réflexes de défense*. Les réserves d'énergie destinées à *assimiler* ont été d'autant diminuées. Par un comble d'infortune, c'est justement à une époque d'universel et vertigineux renouvellement, où il eût fallu disposer d'une puissance de discernement très subtil et très rapide, que l'âme catholique s'est ainsi trouvée en infériorité dans ses *puissances d'absorption et d'assimilation*. Il en est résulté un arrêt momentané sur des positions de repli. Le souci de *conserver* ce qui restait encore intact, au milieu de tant de ruines apparentes ou réelles, a prévalu sur celui de rayonner, de s'étendre, de conquérir.

L'âme catholique débordée a été contrainte aux *moyens de défense immédiats*. Et les moyens de défense immédiats, quand il s'agit d'idées, sont bien souvent des expédients.

Devant le flot de toutes ces idées nouvelles pénétrant

en tumulte et avec des allures agressives dans leurs synthèses tranquilles et closes, les catholiques, oubliant trop que l'Église vivante — et parce qu'elle est vivante — possède le pouvoir d'absorber les contradictions, de séparer le vrai du faux, et, de cette diversité, façonne son unité vivante, n'ont pas assez osé élargir les conceptions régnantes, comme s'ils redoutaient de compromettre de la sorte les vérités exactes et les rigoureuses distinctions élaborées par le Magistère infaillible, et qu'ils craignissent que toute l'anarchie moderne n'envahît l'Église.

Certes, il faut parfois recourir, pour protéger les idées, aux moyens de défense immédiats, mais il est dangereux de s'en tenir là et de faire de la pure répression la *garantie unique* de l'orthodoxie.

Beaucoup de catholiques ne surent pas éviter ce danger. Trop souvent ils se retranchèrent dans une attitude purement négative, en montrant, en face des idées nouvelles et des hommes nouveaux, une tendance marquée et grandissante à se ranger toujours au *plus sûr*, tel du moins qu'ils se le représentaient.

Et voici comment, désormais, ce qui joue chez nous, d'abord et parfois exclusivement, ce sont les *réflexes de sécurité*.

Or, de tels réflexes n'amorcent d'ordinaire que des mouvements de repli.

Suivons-en jusqu'au bout la courbe et nous allons voir comment la tendance au plus sûr risque d'aboutir à un misonéisme systématique et débilitant.

Qu'est-ce qui est plus sûr en effet ? C'est ce qui a duré et que le temps et la critique ont éprouvé.

Le goût du plus sûr détournera de ce qui est nouveau et discuté, des systèmes de pensées en construction, des hypothèses qui reprennent à pied-d'œuvre des problèmes qu'on tenait pour résolus, des initiatives individuelles et

collectives inédites. On aura tendance à ne trouver vrai que le déjà vu. Quand on affirmera qu'une chose est évidente, cela signifiera : J'en entends parler depuis longtemps. « Tota regula intelligendi est consuetudo cernendi », notait déjà saint Augustin.

Mais qui ne voit le danger d'une pareille habitude de l'esprit ? Il saute aux yeux, en effet, qu'une pensée naissante est par le fait mêlée d'incertitude. Les formules où elle s'exprime sont provisoires, toutes chargées d'imprécision et de vague, parfois de contradictions. L'élément qui doit durer est encore mal défini, difficile à discerner des frondaisons adventices destinées à être coupées ou à tomber d'elles-mêmes. Celui qui n'est à l'aise que dans *le plus sûr* fuira ce terrain mouvant. Il s'écartera de ce qui est *en train de se faire* pour s'attacher au *tout fait.*

Mais ce qui est *tout fait* et par conséquent *plus sûr*, c'est ce qui est déjà entré dans cette fixité ineffective de la matière refroidie. C'est ce qui est mort ou ne vit plus qu'au ralenti. Et quand on s'attache au *tout fait* en s'écartant de ce qui est *en train de se faire*, c'est de la *vie* même qu'on se retranche, de la vie qui est en train de fixer le présent et de déterminer l'avenir. Et nous ne sommes pas là, et tout cela se fait sans nous et probablement contre nous.

Le misonéisme est donc non seulement une erreur, symptôme d'affaiblissement constitutionnel, il peut être une maladresse et un abandon. C'est l'abandon de poste devant l'ennemi, de celui qui a reçu la consigne de prêcher l'Évangile à *toute* créature.

●

Jusqu'ici, c'est l'âme catholique conservatrice dont nous avons analysé les réactions.

Il faut avancer plus avant dans l'analyse du cas et examiner à présent *contre quoi* réagit le catholique tutioriste et conservateur.

Après le sujet, l'objet.

Sa timidité a une origine historique, nous l'avons dit, c'est-à-dire accidentelle. Elle n'est donc point commandée, nécessairement et sous cette forme, par les exigences intérieures essentielles et permanentes de l'âme chrétienne. Elle aurait pu ne jamais se produire. En fait, des générations authentiquement chrétiennes ne l'ont pas ressentie. Et nous avons le ferme espoir que l'organisme catholique l'atténuera par sa santé et sa robustesse naturelles et finira pas l'éliminer tout à fait.

C'est donc contre la série des sécessions collectives ou individuelles que l'âme catholique conservatrice a fait jouer ses réflexes de sûreté. Contre les protestants de la Renaissance, les philosophes du XVIIIe siècle, contre la Révolution, les droits de l'homme, le subjectivisme du XIXe siècle, la libre pensée, les modernismes, etc.

L'histoire de ces courants de pensée et de sentiment n'est pas utile à notre dessein. Il suffit de noter leur caractère à tous. C'est une tendance de l'individu à faire de ses inspirations subjectives, même de ses caprices, la règle et la mesure de la vérité et du bien.

Le catholique conservateur n'a pas manqué d'apercevoir le trait de physionomie commun à tous ces enfants prodigues partis à l'aventure. Il a noté que c'était toujours les mêmes facultés de l'âme qui se compromettaient dans ces sécessions répétées. Dès lors, il est entré en défiance contre ces facultés et les a tenues pour suspectes et dangereuses. Aussi a-t-il cherché à rétablir artificiellement l'équilibre en faisant appel aux puissances contraires : celles de l'autorité sous toutes ses formes.

L'âme conservatrice s'est faite *autoritaire*.

Mais, parce que l'instinct de sécurité obéit à la crainte, non à l'esprit de discernement, en combattant une erreur on est tombé dans une autre. Cette infortune n'est pas sans précédent dans l'histoire religieuse. Le conservateur autoritaire est tombé dans une double erreur : Il n'a pas su discerner le faux et le vrai individualisme. Il n'a pas su choisir les procédés de répression légitimes et efficaces. Allant au plus pressé, il n'a pas exclu les formes expéditives, basses et dépassées de l'autorité.

A une fausse notion de l'invidualisme et de la liberté spirituelle, chez le moderne, le conservateur autoritaire est enclin à opposer une conception étriquée et policière de l'autorité. Enfin il en est résulté, chez les catholiques, une dangereuse limitation du sens de l'universel.

Le point crucial, le nœud du conflit est là, comme aussi la cause secrète de notre isolement et de notre difficulté à assimiler les éléments sains de l'esprit moderne — obstinés dans une opposition sans nuances, nous arrachons le froment avec l'ivraie. Et ce qui rend plus difficile l'accord, c'est que le combat se déroule dans la nuit, c'est-à-dire que le conflit est lentement descendu dans les parties obscures de la sensibilité. L'opposition en arrive à être plus instinctive que raisonnée. Ce sont des tempéraments qui se heurtent et presque plus des systèmes de pensée explicites et conscients.

Il convient donc, pour préparer le remède, de commencer par réduire en formules claires ces impulsions contraires irraisonnées, en les faisant remonter au grand jour et, s'inspirant d'une thérapeutique en vogue, d'éliminer le mal de la sensibilité par une analyse et une critique dirigées par l'intelligence.

●

L'erreur de l'individualisme, au point de vue culturel,

fut de méconnaître la nécessité de la tradition des gran des âmes saintes qui, au cours des siècles, ont réalisé e elles cette libération de la personnalité et dont les expé riences sont mises à sa disposition par la tradition catho lique. Refusant de s'inspirer de leurs lumières, il est rédu à son jugement propre. Il s'emprisonne dans les limite de ses courtes vues et de ses étroitesses personnelles.

Quand on voit quel soin prend cet homme modern dans ses laboratoires, pour éliminer autant qu'il est pos sible le coefficient d'erreur personnel, afin d'obtenir de se appareils de mesure le maximum de précision, on rest stupéfait de la légèreté avec laquelle ce même homme e use quand il s'agit de la conduite de sa vie qu'il abandonn à son impulsivité immédiate devenue à peu près son seu critère moral.

La véritable liberté ne consiste pas, pour l'individu, s'affranchir de la pensée des autres, mais à se libérer d ses propres limites.

L'erreur du conservateur autoritaire n'a pas été moin grave. Il n'a pas vu que l'évolution individualiste est u fait qui rend impossible le retour à une certaine concep tion de l'autorité qui fut celle du passé, surtout si cett autorité n'est que répression pure et contrainte par dehors. L'esprit critique, l'émancipation économiqu l'expérience démocratique, la civilisation matérielle, to cela a développé le besoin d'autonomie de l'indivi Mais le conservateur autoritaire n'a pas voulu voir aus qu'il faut chercher dans le christianisme lui-même l'o gine première d'une saine libération de la person humaine vis-à-vis des anciennes formes d'autorité, q sont, par ce fait, définitivement périmées. Depuis le Chris cette haute liberté de la personne humaine définit to jours la direction dans laquelle peut et doit se poursuiv le progrès moral et social.

C'est là une des plus grandes idées-force jetées dans le monde par le Christ, celle qui reste encore aujourd'hui la plus dynamique, puisqu'elle continue son action même dans les milieux les plus déshabitués de la croyance et de la discipline catholiques. Et c'est ce qui aggrave l'équivoque ; nous nous trouvons en présence de catholiques qui, par inadvertance, s'exposent à contrarier une tendance humaine libérée dans l'homme par l'Évangile.

Le sacristain d'une antique Église me faisait un jour admirer une vieille frise odieusement martelée qui dominait un porche romain. « Ce sont les huguenots, me disait-il avec colère, mais regardez plus bas, les franc-maçons ont achevé ce beau travail. » Je lus, sous les vieux saints décapités, trois mots écrits au coaltar en lettres de deux pieds : « Liberté, égalité, fraternité » : « J'ai bien voulu souvent effacer cette malpropreté, me disait le bonhomme. Monsieur le curé, qui craint les histoires, ne l'a pas voulu. »

Il y a là tout un petit drame historique en quatre tableaux. Le Moyen-Age a sculpté dans ces pierres le triomphe des vieux saints qui ont apporté aux paysans de chez nous le grand message de libération chrétienne. Les protestants, qui accusaient les catholiques du XVIe siècle d'avoir faussé l'esprit du message, se sont vengés sur l'image de ceux qui l'avaient pourtant très fidèlement transmis. Les édiles radicaux du XXe siècle ont rapporté sur cette façade le triple idéal sorti de l'Évangile et de la bouche de ses interprètes, non point comme une amende honorable, mais avec l'intention d'en faire une brimade à l'adresse de l'Église. Et le vieux sacristain, dévot pourtant aux vieux saints autant qu'à l'Évangile, pense comme les édiles radicaux et se sent injurié par cette devise, pourtant authentiquement évangélique.

Les conséquences de cette libération des éléments spirituels personnels dans l'individu par le christianisme ont

été considérables et, qu'on le veuille ou non, elles reste acquises. A la lumière de cette charte d'émancipation sous son impulsion, le jugement de l'homme sur lui-mên a été à tel point modifié que tout retour à la subordin tion de l'individu, dans la forme où le paganisme l'ava comprise et pratiquée, serait une tentative sans eff durable.

Désormais toute théorie de l'autorité qui s'inspirera de cette conception dépassée n'accroche plus.

Et c'est à cette conception dépassée que semblent s'a parenter tout un ensemble de réactions autoritaires d catholique conservateur.

●

Ces réactions plus ou moins conscientes ont été form lées en un système cohérent par les théoriciens de l'A tion française. Ceux-ci ont insisté fortement sur ce dyn misme évangélique. Ils ont prétendu y découvrir ur émancipation dangereuse de l'individu au grand dommag de la société civile et ils se sont félicités de ce que l'Évan gile juif avait été heureusement discipliné par l'espr latin. Autrement, prétendent-ils, l'Évangile juif aurait a à la juive, c'est-à-dire anarchiquement.

La vérité est tout autre. L'Évangile authentique n'e pas anarchique. Sans doute il proclame l'indépendance d la personne humaine. Mais quand le chrétien dévelop sa personnalité en liaison étroite avec la vie de tout l'o ganisme religieux, jamais cette émancipation ne devier un danger pour la société civile. Au contraire, toutes le fois que cette société sera menacée, le chrétien trouvera dans son idéal personnel lui-même, des raisons impérati ves de sacrifier ses intérêts temporels pour le bien de cett société. C'est l'individualisme laïcisé qui est mortel à l

société. Le personnalisme chrétien devient la garantie la plus sûre de la cohésion sociale.

Le christianisme authentique peut donc seul accorder ensemble deux droits en apparence exclusifs : le droit du chrétien à l'autonomie spirituelle et le droit de la société à exiger de ce même individu chrétien une renonciation à ses intérêts temporels qui peut aller, en certains cas, jusqu'à l'obligation du sacrifice total.

Dans un milieu politique idéal qui prendrait son inspiration dans l'Évangile, le salut de la société serait assuré par l'exercice des devoirs qui assurent l'émancipation et le salut de l'âme individuelle. L'autorité s'y exprimerait uniquement dans la langue de la liberté, c'est-à-dire que la soumission deviendrait volontaire et joyeuse, l'ordre public serait protégé, non plus par le service de la police, mais par celui de la conscience.

Évidemment jamais une société aussi parfaite n'existera ici-bas. Mais il suffit, pour marquer l'excellence de l'individualisme évangélique, de montrer que c'est vers ce haut équilibre, tout entier réalisé par les forces spirituelles, que tend son effort logique.

Au contraire, dans un milieu qui n'est plus chrétien et où pourtant la charte de l'émancipation a été proclamée, l'individu, laissé à lui-même, ne découvre en lui aucun principe de subordination. L'individualisme, perdant son contrepoids, perd son équilibre. Livré à sa seule impulsivité, c'est alors qu'il agit anarchiquement. Et nous sommes en présence de ces « idées chrétiennes devenues folles » dont parle Chesterton.

Pour se défendre contre cet éparpillement anarchique, que restera-t-il à la société laïcisée? Il lui restera la force. Les dictatures sont les réactions instinctives de la société redevenue païenne qui se défend contre l'individualisme laïcisé. Pour combattre une théorie dangereuse parce que

fausse de la liberté on s'inspirera d'une théorie purement répressive et désormais inacceptable de l'autorité.

Tel est le bilan des dommages subis par la société séparée de l'Évangile et de son interprète authentique, l'Église. C'est donc, au premier temps, l'anarchie individualiste et, au second temps, la dictature sur tous les plans : morale, intellectuelle et politique.

Il serait injuste de faire peser toute la responsabilité de ce double malheur sur les épaules du conservateur autoritaire. Il suffit, pour qu'on puisse l'accuser d'une complicité, involontaire mais réelle, avec les laïcisateurs les plus résolus et les libéraux les plus authentiques, de montrer, comme nous venons de le faire, que ses réactions, plus ou moins conscientes, tendent logiquement à une dégradation de la puissance assimilatrice du catholicisme, qui laisse le champ libre à l'anarchie individualiste et, par contre-coup, à la dictature païenne.

Les enseignements les plus poussés touchant le véritable individualisme évangélique et la théorie chrétienne de l'autorité ont été donnés par les papes depuis cinquante ans. On peut dire que ces enseignements n'ont pas atteint, en France, leurs destinataires, tout particulièrement les foules prolétariennes, parce que nos réflexes de sécurité ont joué même contre les encycliques. Le conservateur autoritaire a contribué ainsi, par sa résistance passive, à isoler le Pape des masses populaires françaises. Entre lui et elles, il a mis ses prudences, ses pusillanimités, ses silences.

●

Nous avons dit qu'il résultait de cet état d'esprit une limitation dangereuse du sens de l'universel.

Ce ne sont pas seulement les effectifs qui sont réduits

par les sécessions, ce sont des tempéraments spirituels originaux qui disparaissent de chez nous, des éléments de culture précieux, des activités en plein développement, qui sont soustraits à notre milieu et qui l'appauvrissent sensiblement.

Nous n'avons pas le droit de penser, nous, les héritiers légitimes de la tradition catholique, que nous puissions à jamais nous passer des éléments aujourd'hui séparés de nous ; que cette tradition — précisément parce qu'elle doit être catholique — puisse parvenir à son total développement, si nous acceptons qu'une partie des éléments spirituels de l'humanité se développe en dehors de nous, que les tempéraments si divers créés par le milieu moderne ne nous apportent pas leur concours, avec la variété de leurs expériences et de leurs points de vue.

Nous péchons contre le sens catholique, dès lors que nous méconnaissons la valeur pour l'Église d'un apport étranger quelconque. Tout est destiné à l'Église, même dès ici-bas, parce que tout appartient au Christ par droit de conquête. « Tout est à vous, (si) vous êtes au Christ, (comme) le Christ est à Dieu. »

Il nous faut, pour gagner à son amour les hommes d'aujourd'hui, la collaboration de toutes les idées d'aujourd'hui, de tous les mouvements authentiquement humains d'aujourd'hui.

Pour prêcher vraiment à *toute* créature, nous devons nous jeter en pleine vie, prendre nos inspirations non seulement dans la tradition, mais, exactement informés de cette tradition, il nous faut, aujourd'hui, souder le passé avec *ce qui est en train de se faire.* La tradition même n'existerait pas si, à chaque génération, des hommes avertis n'avaient fait judicieusement cette soudure de la génération vivante avec celle de la veille. L'esprit de tradition ne consiste pas à faire ce que jadis ont fait nos

pères, mais ce qu'ils feraient aujourd'hui s'ils étaient à notre place.

A trop longtemps persévérer dans notre isolement et notre bouderie, nous risquerions de laisser atrophier en nous le sens catholique, de laisser s'affaiblir par notre faute une partie de la puissance d'assimilation de l'Église. Ce serait une grave atteinte à sa vitalité. Dieu sait avec quelle âpreté on lutte contre le laïcisme dans les milieux conservateurs. Mais, sans l'avoir voulu, on se fait complice de ce laïcisme détesté. En effet, quelle différence y a-t-il entre le laïcisateur qui refoule pas à pas les forces religieuses, et le boudeur qui les replie? Les deux mouvements vont dans le même sens.

●

Un des esprits les plus attentifs aux courants de la pensée religieuse écrivait : « L'option chrétienne devrait être représentée comme un choix, non pas précisément entre le ciel et la terre, mais entre deux efforts pour *achever* l'univers *intra* ou *extra Christum*.

Achever l'univers dans le Christ, c'est une formule paulinienne. Il faut qu'elle soit la nôtre.

Pour cela, il faut d'abord que nous participions réellement, non seulement en paroles, mais par le fond de notre sensibilité, aux actes, aux élans, aux inquiétudes, aux espérances du monde moderne.

Autrement, nous ne pourrons exercer sur lui notre influence. Et c'est en cela en effet que consiste la conversion.

Il n'y a qu'un moyen de faire régner le Christ sur les hommes d'aujourd'hui, c'est de le faire passer à travers leur idéal, après l'avoir purifié de ses éléments troubles.

Renan disait que la chrétienté d'aujourd'hui n'est plus

assez religieuse pour qu'il se produise des schismes. La vérité, c'est que les schismes n'éclatent plus aujourd'hui comme autrefois. Ils étaient jadis des querelles suivies de ruptures violentes qui frappaient l'imagination. Ils se produisent à présent à l'intérieur même de la conscience chrétienne. On s'en aperçoit à peine. N'est-ce pas le schisme le plus grave que cette séparation lente et presque inconsciente de l'Évangile et de l'esprit moderne? Aujourd'hui, en effet, dans l'esprit de nos contemporains, « chrétien » et « humain » tendent à ne plus coïncider.

Et pourtant tout ce qui est humain est nôtre.

Il convient donc, sans abandonner évidemment aucune position dogmatique et morale acquise à la Tradition, de discerner, par delà les phénomènes superficiels et sans durée, les courants humains profonds, ces appels mystérieux d'un monde qui veut être, non pour les suivre à l'aveugle, mais d'abord pour les comprendre, ensuite pour les conduire. C'est notre mission. L'Église ne sera catholique qu'à ce prix.

Cette solidarité du chrétien avec l'univers, saint Paul en savait l'étroitesse, lui qui entendait les gémissements de la création entière en attente de sa glorification par les enfants de Dieu.

Aller à la rencontre de ces courants, les canaliser, les diriger en y mêlant les eaux de la grâce, c'est observer éminemment la consigne de l'Apôtre et se faire : « omnia omnibus. »

Chanoine DUTRONCY.

RÉPONSES A NOTRE ENQUÊTE

Voici la réponse d'un professeur de lycée du nord de la France :

Étant abonné à *La Vie Intellectuelle*, j'ai eu connaissance de l'enquête que vous aviez ouverte sur les raisons actuelles de l'incroyance. Élevé moi-même en milieu tout à fait étranger à l'Église et n'étant arrivé que depuis quelque temps à reconnaître sa vérité, je me trouve assez bien placé pour comprendre l'état d'esprit de l'incroyant idéaliste, car l'éducation que j'ai reçue fut tout entière imprégnée de l'idée de fraternité humaine. Mais ayant eu le bonheur de recevoir une instruction assez poussée pour être capable de reconnaître la vérité à la suite d'un long travail dialectique (pour ainsi dire *more geometrico*), j'ai essayé dans ces quelques réflexions de dépeindre, en général, le cheminement d'esprits moins informés, tels que j'en ai connus. Avec une forte culture, après tout, on n'a qu'à lire et se renseigner.

Il me semble que l'incroyance actuelle soit un fait presque exclusivement social dans ses origines et dans ses causes. Ceux qui, vivant dans le monde, croyaient à l'Église enseignante par respect plus que par conviction profonde, ceux qui s'inclinaient devant la vérité sans en vivre et presque sans la connaître, ont senti s'éveiller en eux le besoin d'appartenir à un milieu pénétré de spiritualité où chacun pût jouer un rôle personnel et efficace.

Cette évolution s'est effectuée du XVIIe siècle au XVIIIe, et les hommes de bonne volonté dont je parle n'ont trouvé ni dans l'Eglise ni dans la société le climat moral qui leur convenait. Peu à peu ils se sont organisés, ont noyauté le monde où ils vivaient, et « ont attiré tout à eux ».

Au XVIIe siècle, le divorce se consomme entre le monde et le royaume des cieux, la vie profane et la vie religieuse. Il faut choisir entre les deux; dans le monde il paraît normal de voir régner Satan, c'est-à-dire l'injustice, la convoitise, la férocité; l'Église est là pour réparer le mal. Bossuet, dans le sermon sur « l'éminente dignité des pauvres », exprime cette conception avec un relief saisissant.

Or si le jansénisme n'est que la doctrine d'une secte, on se conduit dans la pratique comme si cette doctrine était vraie : « se convertir » c'est renoncer au monde. Puisque tout est à prendre en bloc ou à laisser, à quoi bon, si l'on ne s'est pas engagé dans les voies de la perfection chrétienne, cultiver les vertus plus modestes dont on est capable? puisqu'on ne peut soulager les infortunes sans porter de cilice, tant pis pour les infortunés. Aussi l'Église perd-elle à peu près toute influence sur un monde qui paraît encore la reconnaître. Voilà pourquoi le siècle de saint Vincent de Paul n'a vu s'adoucir ni s'humaniser aucune institution laïque.

Toutefois, dans une société où la religion chrétienne est, malgré tout, solidement établie et protégée, le problème du salut se pose et la perspective de la réprobation ne rit à personne. Les pires, ceux qui ne se sentent aucune volonté de renoncer à leurs passions et à leurs vices, ou bien essaient de se persuader que la religion est fausse, ou bien sont repris de superstitieuses terreurs lorsqu'ils sont aux abois. D'autres donnent dans le pharisaïsme, prêts à se conformer à la lettre plutôt qu'à l'esprit, et à seconder l'Église par le glaive plutôt que par la pratique de ses préceptes.

Mais il existe aussi bon nombre d'honnêtes gens qui, d'une part, ne se sentent nullement appelés aux cimes de l'héroïsme évangélique, et, de l'autre, sont assez bien nés, et assez pénétrés de tradition chrétienne pour s'élever à un idéal moral qui les porte au-delà de leurs intérêts immédiats. Vivant dans le monde, ils en voient les tares. Or, s'ils ont de l'aversion pour le désordre des mœurs, ils n'en ont pas moins pour le pharisaïsme hypocrite et trop souvent cruel, et

cette aversion atteindra peu à peu la religion elle-même dont les manifestations plus hautes restent hors de leur portée et échappent à leur regard.

Enfermés dans le monde, ils vont essayer de le rendre temporellement et spirituellement habitable, c'est-à-dire d'y introduire plus de solidarité, de justice, de douceur. Ils s'habitueront, à mesure qu'ils progresseront dans cette œuvre, à juger l'Église non plus selon la vérité doctrinale, mais selon l'aide qu'elle pourra leur donner. Or, il est bien naturel que leur effort se dirige du côté des institutions, et dès lors le silence de l'autorité ecclésiastique sur des abus manifestes portera atteinte au prestige de l'Église, et, ce qui est plus grave, diminuera, en des esprits enclins à juger de l'arbre par ses fruits, les raisons de croire.

Qu'on y prenne garde : le dernier lien entre les laïques, à demi croyants, et l'Église enseignante est ténu ; l'orientation de la conscience moderne se joue en ce XVIIIe siècle. En ne considérant que les réformes que tout homme, simplement homme, peut accepter et même souhaiter, il suffira qu'on puisse constater qu'un progrès authentique s'est effectué sous l'impulsion de ceux qui ne se réclament pas de l'Église, pour que l'action bienfaisante de celle-ci ne paraisse plus du tout évidente.

Malheureusement le fait eut lieu. En voici un exemple : l'adoucissement soudain de la législation criminelle. Sans nier qu'une certaine dureté à l'égard du corps se défende en bonne théologie, on peut affirmer qu'une justice qui donne à l'accusé les moyens de répondre, sans lui briser les os, et qui inflige des peines, je ne dis pas douces, mais même raisonnablement cruelles, est assez conforme aux principes chrétiens. Comment se fait-il qu'au temps où pour être dévot il fallait aller aux prisonniers, l'Église n'ait su incliner les législateurs, pourtant déférents à son égard, à mitiger un peu leur férocité? Oui, on peut être miséricordieux et sévère ; mais il ne s'agit pas de sévérité, ni même de rigueur ; les tourments infligés *très légalement* à Damiens en 1757 passent les ultimes frontières du sadisme.

On peut donc dire que si les individus s'étaient adoucis depuis dix-huit cents ans, les institutions n'en portaient guère la trace. Ce changement, le plus considérable dans son ordre qu'enregistre l'histoire humaine, fut donc soudain. Mais, hélas! de qui fut-il le fait? L'athée Frédéric II introduit dans ses états les améliorations essentielles, l'anticlérical Joseph II corrige le code de cannibales de la très catholique Marie-Thérèse; Louis XVI supprime tardivement la question et laisse aux disciples des encyclopédistes le soin de normaliser le reste.

C'est un exemple entre autres; pour que le dernier lien qui unissait l'Église à l'ensemble de la société laïque tînt plus longtemps, il aurait fallu pouvoir dire, preuves en main : « Voyez les bienfaits du christianisme; le levain a fait lever la pâte; les institutions elles-mêmes se sont modifiées. » Il est devenu difficile d'attribuer à l'influence directe de l'Église les acquisitions les plus indiscutables de la conscience sociale moderne.

Depuis ce temps, ce sont les incroyants qui se chargent de promouvoir le bien commun en y mêlant naturellement le mal, et les catholiques, désorientés, hésitants, débordés de toute part, ou bien condamnent sans discernement une œuvre étrangère, ou bien crient au plagiat, lorsque, trop tard, ils ont reconnu leur erreur. — Les conséquences s'avèrent déplorables pour le prestige de l'Église; certes la charité reste admirable chez les vrais fidèles et elle s'épanouit en œuvres bienfaisantes, mais le pharisaïsme par contre s'étale cette fois sans vergogne. Si la papauté n'est intervenue dans la question sociale qu'en 1891, c'est sans doute qu'elle ignorait l'étendue du mal; mais devant des incroyants déclarés il vaut mieux ne pas trop faire état de l'encyclique *Rerum Novarum*; car depuis longtemps aucun d'eux n'avait douté que l'homme qui travaille eût droit à sa subsistance; et il serait humiliant de leur expliquer qu'un riche qui assiste régulièrement à la messe a besoin d'une invitation expresse pour le comprendre. — Comment s'étonner dès lors que le véritable christianisme soit ignoré? Je

lisais un jour à un franc-maçon cette phrase de Léon Harmel : « Quand je me considère moi-même, je me sens plein de tendre pitié pour les pécheurs... Tous les crimes qu'ils ont commis, je m'en reconnais capable. » — « Il est bien près de nous, ce catholique », me répondit-il.

L'Église, société spirituelle, ne se juxtapose plus à une société purement temporelle ; car celle-ci s'est en quelque sorte spiritualisée, et tend à constituer elle aussi une manière d'Église; on envisage tout, et partout, *sub specie aeternitatis*; et il est curieux de constater que la littérature du XIXe siècle est saturée de préoccupations religieuses tout à fait étrangères aux œuvres profanes du XVIIe siècle.

Certes, aucune doctrine cohérente et précise ne se dégage de tout ce tumulte, mais il ne faut pas oublier que l'homme moyen est plus social que métaphysique ou plutôt que sa métaphysique est toujours sociale; il est plus apte à sentir la communion des saints que la transcendance de Dieu; il a besoin de l'incarnation et du corps mystique. Il lui a semblé confusément les retrouver dans un milieu où la notion de fraternité humaine domine et ordonne toutes les autres. Pourquoi, dira-t-on, ne pas fonder la fraternité humaine sur la paternité divine? mais parce qu'elle est elle-même un dogme, une vérité de foi, révélée par l'accord simultané des consciences. Il est difficile à qui a l'habitude de la dialectique et des problèmes philosophiques de comprendre qu'une croyance morale puisse se passer d'arrière-plan métaphysique. Et pourtant quel est le premier dogme pour un fidèle, sinon l'existence de l'Église, société divine? quelle est la première vérité, sinon l'infaillibilité de l'Église? que sait-il de Dieu, sinon ce qu'enseigne l'Église? — Le nouveau milieu auquel s'est attaché le laïque devenu progressivement étranger à la famille chrétienne offre à chacun de ses membres la possibilité de se dépasser, par la notion d'humanité qui ne se réduit ni à celle de l'individu ni à celle d'un ensemble ; il y a donc communion et spiritualité. — Quant au problème de Dieu, il ne se pose pas pour le groupe. Il est donc

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

un luxe intellectuel. Un franc-maçon me disait un jour : « Il y en a chez nous qui croient en Dieu, d'autres qui n'y croient pas. Il est tout naturel que des savants discutent de ces choses. Moi, je suis incompétent, comme la plupart. »

Mais on est décidé à ne pas compromettre un idéal humain, péniblement acquis, dans des aventures métaphysiques. J'ai connu un franc-maçon qui croyait à Dieu; non pas à celui des déistes, mais au Dieu sensible au cœur. Il y croyait avec une intensité et une ferveur de novice, et n'en voulait pourtant entretenir ses « frères » qu'avec une extrême précaution; ce n'était pas du tout chez lui respect humain : il craignait que des débats purement théoriques ne refroidissent la charité, que le Dieu de l'intelligence n'entrât en conflit avec celui du cœur; car il ne doutait pas que la fraternité maçonnique ne fût une manifestation divine, une sorte de révélation.

Qu'on s'imagine donc une société où chacun, pour mieux sauvegarder l'union, s'impose de ne plus faire d'un *Credo* explicite le centre de sa vie morale, et l'on s'expliquera les progrès de ce qu'on appelle l'indifférence religieuse. L'idéal laïque peut se résumer ainsi : Qu'importe que l'amour soit de Dieu pourvu qu'il soit!

Rien dans cette attitude ne constituerait un obstacle à une pénétration éventuelle de la doctrine chrétienne, si l'Église n'était elle aussi une société, et combien exigeante! Elle a pour l'incroyant tous les caractères d'une secte, de la plus redoutable des sectes, parce qu'elle prétend subordonner l'unité sociale à une opinion particulière. Se convertir, c'est risquer de se faire complice de cette prétention. Aussi évite-t-on instinctivement de s'instruire d'une croyance qui vous mènerait peut-être à une véritable trahison. Il y a d'ailleurs longtemps que les formules sèches et abstraites du catéchisme sont oubliées. Si l'on accueille avec plus de bienveillance les arguments du matérialisme, c'est qu'on n'y voit aucun danger moral; la matière n'exige rien. Je demandais un jour à un franc-maçon indifférent à toute métaphysique, mais anti-

clérical, ce qu'il reprochait à l'Église : « Je suis ennemi de tout ce qui divise les hommes », me répondit-il.

Depuis quelque temps se manifeste un réveil religieux. La cause principale en est la désagrégation sensible de « l'Église laïque ». On avait cherché l'unité, et l'on va vers la désunion; on s'aperçoit plus ou moins clairement que les principes moraux et les réalisations sociales sont en rapport étroit avec les conceptions métaphysiques. Au moment d'édifier l'avenir, les architectes ne s'entendent plus.

Avant de sauter dans l'inconnu, chacun rentre en soi-même et s'interroge. A quoi bon faire le sacrifice d'une conviction personnelle au bien commun si c'est un marché de dupes au profit du plus hardi? Acceptera-t-on la destruction de la famille, les excès de l'eugénisme, le bolchevisme, le matérialisme obligatoire? Il faut se décider. — Fini l'obscurantisme philosophique. Si vraiment « nos actions et nos pensées doivent prendre des routes différentes selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non », il y a lieu de se mettre à l'étude.

L'œuvre de conquête de l'Église est devenue plus facile parce qu'elle est appelée à l'exercer non plus sur une contrefaçon d'elle-même mais sur un néo-paganisme, et c'est un fait d'expérience que la moisson est plus ample chez les fétichistes que chez les musulmans ou les hérétiques. — L'important c'est d'apprendre du nouveau à celui qu'on instruit.

Il faut donc d'abord éviter les « gaffes », comme l'éloge intempestif du moyen âge; c'est à garder pour soi (1).

Il convient ensuite de montrer à l'incroyant que la charité

(1) Il est vrai qu'aujourd'hui le souvenir de la grande guerre a estompé l'horrible tableau que le populaire se fait du moyen âge, et dans lequel le religieux et le prêtre occupent le premier plan. Après tout l'association : moine, inquisition, bûcher n'est pas plus ridicule que l'association : révolutionnaire, terreur, guillotine. D'ailleurs, au temps des inventaires, on mit en usage, à tort ou à raison, pour la défense des églises, des procédés capables de réveiller de fâcheux souvenirs, et j'entendis même une vieille dévote regretter amèrement le temps « des chemises souffrées ».

chrétienne, aussi universelle que la sienne, est aussi plus profonde.

Enfin il ne faut pas craindre d'insister sur l'originalité de la morale chrétienne, en matière sexuelle par exemple. L'incroyant a cessé de comprendre qu'il y a là des préceptes fondés en raison. Il s'effarouchera d'abord, admirera ensuite, et la grâce fera le reste.

Remarque complémentaire

J'ai omis, au cours de cet exposé, de parler de l'anticléricalisme. C'est, à mon avis, une question secondaire. La haine du prêtre existe surtout dans l'imagination du prêtre. Il serait plus juste de parler de la crainte du prêtre.

Je voudrais que les catholiques se rendissent compte de l'épouvante qu'ils ont inspirée lors des luttes du XIXe siècle et surtout de la IIIe République, grâce aux violences de leurs défenseurs et de la presse dite « de droite ». — C'était moins le régime que la civilisation elle-même qu'on croyait en péril.

On complique à plaisir l'affaire Dreyfus; pour les dreyfusards, incroyants pour la plupart, elle était très simple :

1) déni de justice à l'égard d'un non-catholique;

2) conscience obnubilée par le fanatisme religieux;

3) nécessité d'affaiblir au plus tôt l'influence du catholicisme.

« Que leur importait de voir injustement condamné ici-bas, un homme qu'ils damnent pour l'éternité? » m'a dit quelqu'un.

Il ne s'agissait ni de régime ni de « ralliement »; on ne voulait pas être exposé à aller au bagne sans l'avoir mérité; et c'est tout naturel.

L'anticléricalisme s'est adouci, et presque éteint parce qu'il ne se trouve plus de prêtres « désireux de s'offrir des descentes de lit en peau de youpin » (Cf. Lecanuet, *Préliminaires de la séparation de l'Église et de l'État*).

●

Dans la réponse de M. le chanoine Masure que vous avez publiée le 25 octobre 1933, il y avait ceci : « La responsabilité qu'avait l'Eglise avec les pouvoirs civils établis, dans le gouvernement des affaires de ce monde, que le public jugeait aller mal. C'est encore visible à côté de nous, en Belgique... motif profond de l'incroyance. »

L'exemple de la Belgique est mal choisi, car sans atteindre à une perfection, impossible d'ailleurs, ce pays est un des mieux pourvus en œuvres sociales de toutes sortes, et son exemple incline souvent les incroyants de France à modifier certains de leurs jugements.

Il y a des cas autrement inquiétants; après tout peu importe que le public juge que les « affaires vont mal »; cet euphémisme est intolérable pour désigner la misère et la stagnation les plus lamentables. Or comment expliquer ce fait que le seul pays d'Europe où l'Église jouissait de la liberté spirituelle qu'elle réclame et de la protection des pouvoirs publics, qu'un pays où tous, petits et grands, se montraient déférents à son égard, que l'Espagne, en un mot, ait été en même temps celui où le peuple était le plus misérable? Un cultivateur du Midi me rapportait ces propos d'ouvriers espagnols venus travailler sur ses terres en 1922 : « Nous ne pouvons pas vivre chez nous, parce que l'État et les prêtres nous boivent le sang. » — Comment expliquer la pitoyable misère du peuple polonais, car là aussi l'Église jouit encore d'un certain prestige? j'ai entendu tout récemment une servante polonaise qui s'étonnait de voir tant de pauvres guérir dans nos hôpitaux. « Chez nous, disait-elle, on n'y entre que pour mourir tout de suite, quelle que soit la maladie. — Mais, ajoutait-elle, ici on est beaucoup moins catholique que chez nous. » — J'ai essayé de répondre de mon mieux à cette naïve boutade, mais je n'en étais pas moins troublé. — Comment veut-on que la foi des humbles (cette femme croyait encore) résiste à de telles « apparences »?

Il ne s'agit pas seulement d'erreurs politiques, — en ce domaine les opinions sont discutables —, il ne s'agit pas de progrès contestables : c'est la charité et la justice chrétiennes qui sont en cause.

J'avoue sans ambages moi-même qu'il y a là un très gros obstacle à la croyance que je formulerai comme ceci : il est vrai que de tout temps et partout de nombreux fidèles, prêtres, religieux et laïques, travaillent et ont travaillé à soulager les faibles, mais il n'en demeure pas moins que tout se passe le plus souvent comme si les hommes d'État, qui, en tant que tels, renient ou ignorent Dieu et l'Église, se préoccupaient de charité et de justice sociales, et comme si ceux qui reconnaissent Dieu et protègent l'Église n'avaient aucun souci de ce genre.

Il y a là un problème qui se pose, car si l'on me répond que ces chefs de peuples ne sont pas vraiment chrétiens et n'ont aucun titre à représenter l'Église et sa doctrine, j'objecterai que les autres, eux, ne sont nullement chrétiens; et il en faudrait conclure que celui qui n'écoute jamais la parole de l'Église se conforme mieux sur certains points à son esprit que celui qui l'écoute de temps en temps avec un peu de respect.

Le scandale n'est pas du tout dans le fait que des chrétiens puissent être pécheurs : aucun incroyant sérieux ne se servira d'une telle arme. Le scandale c'est qu'il se soit trouvé des cas relativement nombreux où, entre le païen et le chrétien également imparfaits, des apparences (je souhaite que ce soient des apparences) aient pu faire préférer le païen, comme plus juste et plus charitable. Que deviennent dès lors les preuves, pour l'homme du dehors, de la mission divine de l'Église?

Si je pouvais un jour trouver réponse à ces difficultés, j'en aurais grande joie.

Du Séminaire Français de Rome on nous signale quelques-unes des objections qui sont fréquemment opposées par certains intellectuels :

L'existence de Dieu que nous présentons comme la seule explication du monde, cause première de son existence et ultime but de ses tendances, paraît au contraire à beaucoup la source de plus de mystères qu'elle n'en prétend expliquer. La liberté humaine par exemple devient incompréhensible dès qu'entrent en jeu la science et l'action de Dieu; à ce sujet, me semble-t-il, les querelles scolastiques ne sont guère apologétiques aujourd'hui.

Pour beaucoup l'existence de Dieu rend impossible l'existence même du monde. C'est l'éternel problème de la coexistence de l'Infini et du fini. L'on rencontre des personnes qu'angoisse véritablement ce problème fondamental. La plupart malheureusement en arrivent à nier un des membres de ce qu'ils croient un dilemme, supprimant ainsi tout problème (position adoptée naguère par M. Benda dans la *N.R.F.*) Mais pour tous, n'a le droit de leur parler de Dieu que celui pour qui ce problème existe. Et pour tant d'auteurs catholiques ce problème, il faut l'avouer, n'existe pas; et jusqu'ici personne, à ma connaissance, ne l'a exposé dans toute sa profondeur et son extension; personne n'a tenté d'y répondre autrement que par de faciles distinctions.

Nous retrouvons fréquemment sur le plan moral et sous des formes très diverses cette même difficulté : l'existence de Dieu devrait déprécier, aux yeux des croyants, jusqu'à l'anéantir, toute la réalité bien palpable du monde : qui pourrait jamais consentir à cette mort de l'univers?

Une autre objection est assez fréquente chez les jeunes. On peut l'exprimer ainsi : « Vous nous prêchez, vous, catholiques, toute une hygiène intellectuelle et morale qui, nous mettant en mesure de discerner les exigences profondes de

notre nature et de notre conscience, nous permettrait d'atteindre la Vérité. Mais à chaque hygiène intellectuelle et morale répond une « vérité » différente. Vous nous proposez le mode de vie que postule votre propre système. Pour juger déficient mon mode de vie ou mal dirigé mon tempérament sur quoi vous basez-vous sinon sur les exigences de votre religion? Nous sommes en plein cercle vicieux. »

Ce malentendu ne provient-il pas en partie de la façon un peu trop sommaire souvent avec laquelle nous leur demandons de ne pas rendre impossible par leur vie l'acquisition de la Vérité?

L. C.

Voici enfin quelques remarques qui visent spécialement la situation en Belgique :

Incontestablement, l'*indifférence religieuse* prime tout. Cette impression est peut-être exagérée par le fait qu'une pudeur toute spéciale empêche les catholiques — dans ces pays-ci du moins — de parler religion. Je suis étonné, par contre, de voir comme le sujet religieux est vite abordé avec des protestants que l'on connaît à peine. Mais malgré cela quelle est l'*impression générale* qui se dégage des multiples conversations avec amis, parents, etc..., qu'ils soient croyants ou pas? — On n'a plus le *temps* de s'occuper de cette question... ni le goût. Cette préoccupation de nos destinées éternelles semble étrangement diminuée. Il est vrai que Pascal s'en étonnait déjà.

Mais comment pourrait-on réfléchir encore dans le fatras d'occupations fébriles et terre à terre, coupées de distractions violentes... même saines? Au reste c'est la tendance de toute part : action plutôt que réflexion, la matière au détriment de l'idéal. Le machinisme, les sciences appliquées et, au point de vue politique et social, le changement, l'indiscipline, l'aventure et la mentalité révolutionnaire. Tout cela fait bien

mauvais ménage avec la religion. Tout ce qui nous entoure accuse une période aphrodisiaque : lectures, spectacles, vie sportive toute naturiste, éducation...

Mais cependant, dira-t-on, il reste de la foi. Regardez ces foules qui se pressent à ces lieux de pèlerinage, Beauraing, Banneux...

Étudiez cela de près. Le mobile est-il la vraie foi ou le goût du merveilleux? O période vraiment païenne où des succédanés de religion, et combien périlleux! remplacent les bases, les traditions, les études, et surtout les vrais sentiments de charité. Considérez ce qu'en Belgique on appelle *Action catholique*, véritable reflet des tendances actuelles appliquées à la religion : Congrès, cortèges, discours, bruit, grand renfort de publicité, immixtion dans la politique, revendications surtout matérielles; mais que devient l'idée de l'Évangile?

Sent-on vraiment le grand courant de mysticisme chrétien passer par là et imprégner clergé et fidèles?

Voyez les efforts déployés par les évêques pour combattre les abus politiques des catholiques menés par le *clergé*... indiscipline et affaiblissement du sentiment vraiment chrétien.

Tout cela exclut la vraie charité, essence de notre religion. Je visitais dernièrement une salle d'œuvre dirigée par le curé et le vicaire d'une commune voisine.

Une grande banderole avec cette maxime s'étalait au-dessus de la scène : « *Wees democratisb in al uwe gedachten!* — Que toutes vos pensées soient imprégnées de l'idée démocratique! » Quelle pauvreté, n'est-ce pas, dans cette espèce d'équivoque! Ce petit fait donne le ton général. Si le clergé exprime ainsi l'idée de saint Paul : « Aimez-vous les uns les uns les autres », comment le peuple va-t-il la traduire? Ceci n'est pas une opinion personnelle et laïque seulement, mais le regret exprimé par des prêtres que je devrais appeler, hélas! « ancien régime ».

Mais en dehors de la carence du clergé, du genre de vie excluant l'idée religieuse, et des autres causes plus proches

et plus palpables dont j'ai parlé, interviennent d'autres causes et avant tout l'héritage, qui nous tient encore dans sa cangue, de cette philosophie matérialiste du XIXe siècle.

Je parle ici de la Belgique, pays réputé très catholique. A d'autres le soin de faire la description et de pénétrer la mentalité de ces innombrables villages français où l'indifférence est telle, qu'elle semble confiner à une ignorance excusable.

« Quel beau pays à coloniser ! » disait un officier anglais dans son dédain tout britannique; mais il aurait plus justement pu dire : « Quel beau pays à évangéliser ! »

Un tableau bien noir, direz-vous? Oui pour un œil humain, mais Dieu tire à sa guise le bien du mal...

NOTES ET RÉFLEXIONS

Deux livres de M. Loisy

Deux livres « sensationnels », dit l'annonce dépourvue de modestie sous laquelle la librairie Nourry présente les ouvrages jumeaux de M. Loisy sur la *Religion d'Israël* et la *Naissance du Christianisme* (1). On nous confie aussi l'espérance qu'ils seront reçus « avec enthousiasme ». L'enthousiasme est de trop, et pour les trouver sensationnels, il faut n'avoir rien lu de ce qui s'est publié en France ou en Allemagne sur ces questions depuis une trentaine d'années. Mais ils sont importants parce qu'ils reprennent en l'élargissant le thème de deux petits livres, la *Religion d'Israël* et l'*Évangile et l'Église*, qui marquèrent avec quelque tapage l'entrée en lice de l'auteur au début de la crise moderniste, et parce qu'ils seront sans doute la dernière œuvre où il aura mis la main. Ils arrivent en conclusion d'une longue carrière, et il sera permis de juger d'après eux des fruits qu'elle a portés.

Certes, entre les premières maquettes et l'édifice maintenant réalisé, le dessin s'est maintes fois modifié. Une critique de plus en plus radicale a toujours sapé ce qui ne s'élevait que de la veille, et le terrain reconnu apte aux fondations est allé se restreignant. On va voir ce qu'il en reste, et l'on se demandera comment une base aussi rétrécie peut soutenir pareille construction. Néanmoins l'inspiration profonde des écrits de 1900 se retrouve en

(1) *La Religion d'Israël*, in-8 de 328 pp. — *La Naissance du Christianisme*, in-8 de 460 pp. — E. Nourry, Paris, 1933.

ceux d'aujourd'hui. Les uns et les autres sont régis par deux postulats — un mot que M. Loisy abhorre, mais le seul qui convienne. Postulat agnostique : l'absolu est hors de notre prise. Postulat évolutionniste : l'idéal humain, en particulier l'idéal religieux, se développe selon un progrès continu, fatal et indéfini. Nul ne s'y pourra méprendre, car le premier livre débute par une manière de profession de foi : « L'absolu que nous pensons mettre dans nos définitions n'est qu'un concept de notre esprit, et le fond de ce qui, dans l'éternelle réalité, peut correspondre à ce concept, échappe à toutes ces définitions parce qu'il dépasse toutes nos idées. Ce n'est pas à dire que cette profonde essence n'existe pas, car elle est plus réelle que nos pensées; mais le monde est plus grand que l'homme, et le principe éternel du monde est hors de mesure pour notre appréhension. La vie universelle est un immense abîme où se perd notre chétive existence. Même la seule histoire de l'humanité se trouve être quelque chose de disproportionné à notre considération. Tout, en un sens, est pour nous mystère dans l'infini qui de toutes parts nous presse. Peut-être y a-t-il beaucoup de présomption à dénommer comme familièrement connue de nous la force cachée qui produit tout cela et à la regarder comme ayant beaucoup à faire de la vermine qui grouille sur notre globe (1). » La religion juive et la chrétienne ne sont pas l'ultime expression de la vérité, ce sont des « bégaiements formidables » de l'idéal humain, mais l'œuvre n'est point encore à son terme (2). On nous dira ailleurs que le christianisme présent « pourrait bien être devenu la grande façade derrière laquelle monte la religion de l'humanité (3) ».

Ces déclarations doivent servir de commentaire permanent à l'œuvre tout entière. Elles obligent à redire ce

(1) *Religion d'Israël*, pp. 7-8.
(2) *Ibid.*, p. 9.
(3) *Naissance du Christianisme*, p. 274.

qu'écrivit le P. Lagrange dès qu'eut parut l'*Évangile et l'Église* : « Si on rejette le dogme de la divinité de Jésus-Christ, ce n'est pas qu'il soit absent de l'Écriture ou étranger à la foi des premiers chrétiens..., c'est parce qu'on a rejeté toute certitude, qu'on ne veut adhérer à rien, qu'on tremble de mettre un terme au progrès intellectuel de l'humanité, qu'on ne veut pas arrêter par une borne ces choses qui se font, le monde, l'âme et Dieu, si tant est que ces choses-là se fassent toutes seules ! (1) »

●

Nous pourrions en rester là. Mais M. Loisy présente ses conclusions comme celles d'une exacte critique historique. Il faut donc le suivre sur ce terrain des témoignages et des faits. L'exposé de la *Religion d'Israël* débute par un examen des sources, qui sont principalement les livres de l'Ancien Testament. Dans ce chapitre, et continûment à travers tout l'ouvrage — presque à chaque page —, M. Loisy se réfère, pour dater et apprécier ces documents, à l'allemand Hölscher. On pourrait croire que ce garant représente les opinions communes de l'exégèse « indépendante ». Or, il n'en est rien. Hölscher est un homme d'extrême-gauche, un critique outrancier dont les travaux ont en général été jugés sévèrement, et un recenseur aussi peu suspect de conservatisme que H. Schmidt a traité rondement de « construction imaginaire (2) » le livre sur lequel M. Loisy fait davantage fond. Si ses travaux personnels l'ont conduit aux mêmes certitudes, il devrait donner ses raisons. On ne voit pas qu'il l'ait fait, ni dans un ouvrage antérieur ni dans celui-ci. Est-ce d'une bonne méthode historique?

On nous présente donc l'Ancien Testament comme à peu près inutilisable pour l'historien des religions. Sa rédaction dernière serait très tardive et il ne contiendrait

(1) *La méthode historique*, p. 34.
(2) *Theologische Literaturzeitung*, 1923, col. 292.

à peu près pas de morceaux anciens qui n'aient été défigurés par des gloses. Il reste donc à « deviner » (le mot y est) ce que les documents ont voulu nous cacher. Il faut même faire davantage parfois. Car, pour les origines de la religion en pays de Canaan, la Bible est absolument muette. Alors, M. Loisy, dans un cadre emprunté à de bons auteurs, introduit massivement une description de la religion qu'on nous dit être celle des Weddas de Ceylan ou des négrilles d'Afrique. Peu importe, pense-t-on, puisque Israël n'est point encore là. Oui, mais on le fait hériter de ces vieilles traditions et, à son propos, on nous rappellera discrètement le temps où les morts étaient mangés en cérémonie et où se célébraient les rites naturistes du dieu-grain qui naît, meurt et ressuscite. Abus certain de la méthode comparative.

Quittons cette période enténébrée où M. Loisy supplée si librement au silence des documents. Il est dans le développement religieux d'Israël trois points capitaux, absolument originaux, que l'auteur n'a pas pu se dispenser de mettre en lumière, mais dont il faut voir comment il les a traités : le monothéisme absolu, le prophétisme, l'espérance messianique.

Puisqu'il ne peut pas être question de révélation (rappelons-nous : la force cachée ne s'occupe pas de la vermine que nous sommes), il faut trouver à Yahweh une humaine origine : il est le dieu de Cadès, la divinité particulière d'un clan médianiste ou kénite, « un dieu de montagne brûlante devenu dieu de pasteurs nomades », un esprit du désert, un démon farouche et igné, qui brandit comme son arme un bâton-serpent ailé. Moïse l'a rencontré et est devenu son fidèle ; avec lui le peuple d'Israël. Des théophanies que rapporte alors l'Écriture, M. Loisy ne retient que celle qui a trait à la circoncision (Exode, IV, 24-26), et l'épisode devient sous sa plume une opération de magie spécialement malpropre (p. 91-92). Ainsi adopté par Israël, Yahweh est resté ce qu'il était, un dieu tribal, qui ne fut pas d'abord un dieu exclusif.

M. Loisy lui prête même une déesse parèdre et fait, après d'autres, l'hypothèse que l'arche d'alliance contenait l'image de Yahweh-Taureau et celle de sa compagne Anat-Jahn. La preuve? c'est que les textes disent formellement le contraire : « Dans l'arche, il n'y avait rien que les deux tables de pierre » (I Rois, VIII, 9), qu'il commente ainsi : « Le *rien que* invite presque à penser qu'il y avait autre chose » (p. 128, n. 1). Avec de telles « invitations à penser », on peut tout faire dire aux textes Plus loin même il imagine un Yahweh bigame, à cause de l'allégorie d'Ezéchiel sur Samarie et Jérusalem, les sœurs adultères, et il rappelle les deux divinités Anat-Bethel et Anat-Iahu des papyrus d'Eléphantine ; quoiqu'il ait d'abord reconnu que ces deux noms recouvrent sans doute la même entité (1). Le monothéisme absolu n'aurait même pas été professé par les premiers des grands prophètes (p. 148), et il faudrait attendre le second Isaïe (qu'il date de la fin de l'exil) pour en avoir une expression nette (p. 188). Cela est proprement inadmissible. Laissons le Pentateuque et les livres historiques, puisque M. Loisy en récuse l'autorité, mais il suffit des textes d'Amos, par exemple, reconnus par lui authentiques, pour certifier que cette foi monothéiste était au VIIIe siècle celle du Yahwisme pur, et rien ne permet de dire que ce fut alors une nouveauté. D'ailleurs, que gagne-t-on à abaisser, même au VIe siècle, la doctrine de Yahweh, Dieu unique et créateur? Cette source d'eau saine au milieu du paganisme ambiant est-elle moins étonnante alors?

Nous avons entamé la question du prophétisme. C'est, au dire de M. Loisy, « l'un des traits les plus extraordinaires du Yahwisme » (p. 131). Nous y voyons, nous, l'une des interventions les plus manifestes de Dieu, qui

(1) P. 185, et cf. p. 99, n. 1. D'ailleurs ces documents d'Eléphantine reviennent trop fréquemment. Indice que M. Loisy reconstruit l'histoire de la religion d'Israël à partir de ses corruptions populaires ou syncrétistes.

reprend son peuple en main, et, par l'intermédiaire d'hommes choisis, lui inculque un sentiment plus spirituel et plus profond des rapports de l'homme avec la divinité, qui aussi découvre l'avenir messianique que ce peuple doit préparer. Naturellement, ces prédictions n'ont point l'audience de notre auteur : « Ce qui est vrai, dit-il, c'est que l'intensité de leur conviction et de leur espérance en a, dans une certaine mesure, créé l'objet en procurant la conservation de leur foi » (p. 155). C'est déjà ce mythe de la foi créatrice que nous verrons jouer le principal rôle dans la naissance du christianisme. Quant à expliquer l'origine de la doctrine transcendante des prophètes, c'est tout simple : « C'est, en réalité, comme l'affleurement individuel d'une conscience collective en quête de vérité, de bonté, de beauté, de justice (p. 152). » Seulement, on nous a montré cette « conscience collective » en quête de tout autre chose; comprenne qui pourra un tel « affleurement individuel ». Postulat évolutionniste.

Reste l'espérance messianique. On sait quels aspects divers elle a revêtus, comment s'y croisaient les perspectives de gloire temporelle et de rénovation morale et religieuse, comment aussi les traits relatifs au Messie permettaient d'en reconstruire différemment la figure : roi glorieux, ou juste souffrant, ou les deux ensemble. On sait derechef que la tradition juive aux approches de l'ère chrétienne ne savait trop comment assembler ces données. Le Christ, en réalisant les promesses, a montré comme il fallait les interpréter. Mais il est tout à fait arbitraire de les minimiser comme fait M. Loisy. Le Messianisme serait né, sous l'influence de l'Iran (1), vers la fin de la captivité, ce qui est rayer d'un trait beaucoup de textes anciens, qu'on n'a point d'autres raisons de suspecter. Les Psaumes messianiques seraient des psaumes

(1) P. 263. Il est souvent question de ces influences iraniennes : c'est qu'elles furent fort à la mode en ces dix dernières années.

royaux et témoigneraient seulement du « caractère mystique de la royauté ». Nous sommes renvoyés à ce propos aux études aventureuses de Mowinckel. Il est au moins aussi audacieux d'affirmer que les passages d'Isaïe sur le Serviteur souffrant, dont certains semblent avoir été écrits au pied de la Croix, « ne peuvent désigner qu'Israël » pris collectivement (1), et que Zacharie est « directement influencé par quelque mythe en liturgie du dieu mourant » (p. 274). Les textes ainsi sommairement exécutés, le messianisme se réduit à une attente fiévreuse et jamais déçue du jugement imminent, une « crise messianique » qui se précipite aux approches de notre ère, et d'où le christianisme doit naître.

●

Car, si M. Loisy s'est défendu de faire de ses deux volumes un seul ouvrage, il a reconnu qu'ils étaient ordonnés l'un à l'autre, le christianisme ayant jailli de la religion israélite « comme le fruit procède de l'arbre » (2), ce qui est se boucher les deux yeux à l'originalité transcendante de la révélation chrétienne.

Il refuse de nier que Jésus ait réellement existé, mais l'avantage n'est pas grand, car « Jésus a vécu dans le mythe (3) ». Il ignore où et quand il naquit, mais il sait qu'il était (non pas de Nazareth, naïfs croyants !), mais *nazoréen*, c'est-à-dire appartenant à une secte dépendant de Jean-Baptiste (p. 85). Il ignore pareillement ce qu'il enseignait, car « l'enseignement qu'il avait donné — on peut le dire sans paradoxe aucun — n'a jamais été recueilli » (p. 88), mais il sait qu'il n'a pu prêcher que l'avènement prochain et subit du royaume de Dieu, c'est-à-dire la fin de l'âge présent, le règne des justes et la résurrection des morts (p. 92), qu'attendant cette consommation

(1) P. 191, n. 1. Il se contredit d'ailleurs formellement p. 274.
(2) *Religion d'Israël*, p. 6.
(3) *Naissance du Christianisme*, p. 83.

imminente il n'a jamais songé à fonder une religion (p. 93), mais qu'il a « sûrement affecté avant sa fin, comme grand héraut du prochain règne, le rôle qu'il fallait pour devenir aussitôt après sa mort le Messie qui viendrait avec le règne » (p. 97). Sur quoi, il conclut, satisfait, que « c'est tout ce qui importe pour que sa carrière mortelle suffise à expliquer son immortelle destinée ». Voire! — Il ignore aussi bien quelle année Jésus est mort, et si ce fut à l'occasion de la Pâque, et après quel jugement, mais il sait que son corps fut jeté à la fosse commune (1) et que ce lieu s'appelait *Haceldama*, « cimetière affecté à ceux qui étaient morts dans le sang, de mort violente et infamante, comme les suicidés et les suppliciés » (p. 113 et n. 1).

« Une obscurité plus grande encore règne sur les conditions où s'édifia dans l'esprit des disciples la foi dans la victoire qu'ils crurent bientôt avoir été remportée sur la mort par le Maître qu'ils avaient perdu » (p. 112). Devrons-nous tout ignorer? Non, car l' « historien » peut proposer certaines « réponses probables » : c'est le travail intime de la foi qui a ressuscité Jésus, car « la foi religieuse n'est pas, de soi, autre chose qu'un effort de l'esprit, imagination, intelligence et volonté, pour rompre le cadre naturel, apparemment mécanique et fatal, de l'existence » (p. 122). « Ainsi naquit spontanément, on peut le dire, la croyance à la résurrection de Jésus » et « ceux-là seuls s'étonneront que la foi ait pu faire un tel miracle, qui ne savent pas ce que c'est que la foi religieuse et ce qu'elle peut réaliser dans un groupe enthousiaste qui est bien entraîné » (p. 123). Le premier bénéficiaire en fut Pierre : « L'idée de survivance bienheureuse ne lui était certainement pas étrangère ; il l'agitait dans son esprit, et elle l'agitait à propos de Jésus. Un beau jour, il pensa

(1) A propos du Saint-Sépulcre, M. Loisy déclare « craindre (oh! le joli mot!) que la tradition n'ait usurpé une ancienne grotte d'Adonis, comme elle a fait pour la caverne de Bethléem », en se fondant sur un texte de saint Jérôme qui dit exactement le contraire.

voir son Maître, et peut-être l'entendre. Sa foi mit dans la vision tout ce qu'il aspirait à croire, et elle lui donna l'assurance que cette vision était une réalité » (p. 130). L'explication paraît suffire à M. Loisy, qui ajoute : « Ni l'historien ni le psychologue n'ont à chercher plus avant. » On ne peut partager cette belle confiance, et aucun esprit droit ne sera satisfait de la quinzaine de pages embarrassées où, à grand han, nous est décrit ce « travail intime » de la foi créatrice.

Il a fallu donner un grand coup d'épaule à la machine évolutionniste pour l'aider à franchir ce col difficile. Le conducteur peut ensuite souffler en descendant la pente : la foi de Pierre devint aussitôt contagieuse ; les anciens disciples se regroupèrent, « de légères visions, presque des songes, peut-être des songes, suffirent d'abord à nourrir et à consolider cette foi » (p. 131). Ils se constituèrent ainsi en groupement autonome, sans avoir d'abord de grands soucis de propagande. Mais lorsque, après le martyre de saint Étienne, la Synagogue eut chassé les plus actifs hors de Jérusalem, ils furent lancés comme malgré eux à la conquête du monde méditerranéen.

Dans cette expansion du Christianisme, la tradition attribue un rôle de premier plan à l'apôtre Paul. M. Loisy estime la vue trop simpliste et partiellement fausse. Saint Paul ne fut que l'un parmi de nombreux ouvriers. D'ailleurs, on ne sait pas grand'chose de certain à son propos, pas même la façon dont il vint à la foi, car il « n'a jamais raconté la vision qui le convertit » (p. 129, comme Pierre n'a jamais raconté celle qu'on lui suppose, *ibid.*, comme l'enseignement de Jésus n'a jamais été recueilli, etc... : vraiment, M. Loisy construit sur des trous !).

Les précisions de ses voyages apostoliques sont rejetées comme une fiction historique. Pareillement, sa prédication n'aurait pas du tout été celle qu'on lui suppose. Car les premiers apôtres de l'Évangile n'auraient à peu près pas eu de doctrine, ils auraient seulement donné le branle à « une sorte d'agitation communicative, disons

contagieuse » (p. 165), et le succès de leur propagande s'expliquerait assez par « cette liberté enthousiaste du premier essor et l'ensemble des conditions dans lesquelles l'évangélisation s'est produite » (p. 166). Pauvres formules qui cachent mal la faiblesse des raisons. On suppose donc que la doctrine se serait constituée lentement, avec des emprunts aux milieux religieux de l'hellénisme, qu'elle aurait été le résidu plus rationnel des spéculations aberrantes des gnostiques, qu'ainsi se seraient fixés tardivement « les mystères chrétiens et leurs rites » (chap. VII), puis « les premières théories du mystère » (chap. VIII). Le Christ aurait été assimilé aux divinités solaires (p. 282), l'Eucharistie avec la foi en la présence réelle n'aurait apparu qu'à la fin du second siècle (p. 314) et à cette époque on n'aurait pas cru encore que le Logos de saint Jean fût vraiment Dieu (p. 339). Quant à la conception virginale, M. Loisy « devine » (p. 348) que c'est un emprunt au paganisme ambiant. L'apothéose du Christ ressuscité aurait été d'abord anticipée à la transfiguration, puis au baptême, enfin à la naissance (p. 351). La « légende évangélique » se serait ainsi peu à peu formée jusqu'au moment où l'Église arrêta le canon de ses Écritures et l'essentiel de sa foi, pour se défendre contre les entreprises marcionite et montaniste, c'est-à-dire vers 180.

Car — on s'en doute bien — une telle esquisse des débuts du christianisme suppose que l'on dénie à peu près toute valeur historique aux écrits du Nouveau Testament. M. Loisy adopte la chronologie suivante : l'évangile de saint Marc a été écrit après 70, celui de saint Matthieu vers 125, celui de saint Luc (et les Actes des Apôtres) vers 140, celui de saint Jean vers 150-160. Quant aux Épîtres de saint Paul, il concède quelques morceaux authentiques, mais l'ensemble est du second siècle et plusieurs épîtres ne contiennent pas une ligne de l'Apôtre. Jamais dates plus tardives n'ont été proposées par les critiques, et si l'auteur n'est point descendu plus bas, c'est qu'il ne le pouvait vraiment pas : saint Luc qu'il

place en 140 est adopté par Marcion en 144, avec dix épîtres de saint Paul, et saint Jean qu'il abaisse en 160 est incorporé vers 175 par Tatien dans son *Diatessaron*. Ce sont donc des dates extrêmes. Or elles sont absolument invraisemblables. On voit qu'à la fin du IIe siècle ces écrits sont reçus partout. S'ils sont alors des nouveautés, comme on nous dit, de deux choses l'une : ou bien ils contredisent la foi commune de l'Église ou celle de certaines églises particulières, et alors on ne comprend pas qu'ils avaient été reçus, et reçus *partout* — ou bien ils n'ont pas un contenu différent de cette foi des églises, et alors il n'y a aucune raison d'en retarder la date. Pour se garer de ce dilemme, M. Loisy suppose que l'acceptation de ces écrits et l'unification des traditions seraient le fruit de tractations entre Polycarpe de Smyrne et le Pape Anicet (1), sur lesquelles nos documents sont absolument muets. Même cette hypothèse ne sert de rien, car si les divergences avaient été notables, elles n'auraient pas été si aisément résolues. Qu'on songe à la tempête que souleva, peu d'années après, le désaccord, pourtant minime, entre l'Asie et Rome sur la date de la Pâque. Il resterait à supposer que l'accord put se faire parce que les livres en question représentaient le stade d'évolution auquel étaient parvenues les églises. Mais il y a là une impossibilité historique que dénonce le simple bon sens. Si vraiment il y a eu à l'origine du Christianisme aussi peu de chose qu'on le dit, un commun terrain de départ si étroit, un germe si réduit, on ne peut pas admettre que dans des communautés aussi distantes, recrutées dans des milieux aussi variés, soumises à des influences aussi diverses, ce germe se soit développé partout dans un même sens et dans de semblables proportions. Tout le monde admet, sans doute, qu'il y eut un développement, liturgique, disciplinaire, doctrinal aussi, mais s'il ne détruisit pas la foi commune, c'est parce qu'il avait pour assise et

(1) Pp. 423-424.

pour terrain nourricier une tradition déjà consistante, reçue par tous comme étant d'origine apostolique, et qui est précisément représentée par les écrits du Nouveau Testament, qui devinrent peu à peu le « canon », c'est-à-dire la règle de la foi.

L'histoire des sectes gnostiques, si diverses et si folles, fournit d'ailleurs la contre-épreuve. C'est parce qu'elles ont quitté le terrain de la tradition, qu'elles sont tombées en de semblables errements. Supposer, comme fait M. Loisy, que la doctrine retenue par l'Église est le produit sain et comme la moyenne de ces divagations, c'est aller non seulement contre tous les témoignages historiques, mais contre toutes les vraisemblances. Sur la tige de la tradition, les gnoses sont comme des excroissances morbides, qui se perdent par leur excès même.

●

Et, en définitive, il n'y a qu'un motif pour lequel on met un tel écart entre la naissance du Christianisme et le moment où il est en possession de témoignages précis sur son origine : c'est qu'on veut laisser le temps de se former au « mythe », à la « légende », à la « fiction » de Jésus, Messie et Sauveur des hommes. Mais s'il n'y a ni mythe, ni légende, ni fiction? Si Jésus est vraiment le Christ, le Fils de Dieu incarné, préparé par tout l'Ancien Testament, annoncé par les Prophètes, mort pour nous et ressuscité ? Impossible, répond-on, car le principe éternel du monde n'a pas « beaucoup à faire de la vermine qui grouille sur notre globe ». Mais, est-ce l'examen des témoignages et la critique des faits qui conduisent à cette conclusion? Non. Alors, qu'on ne présente pas au nom de l' « histoire désintéressée » une construction qui repose tout entière, en fin de compte, sur un postulat philosophique erroné.

École Biblique de Jérusalem.

R. DE VAUX, O. P.

Pourquoi la souffrance?

Tant que le monde sera monde, les hommes ne se lasseront pas de méditer sur le mystère de la création. Pourquoi la plénitude de Vie a-t-elle fait surgir du néant *cette vie*? Pourquoi l'imperfection de l'univers au-dessous du Créateur parfait et se suffisant à lui-même?

Trois raisons, trois façons de répondre à cette question fondamentale, trois coups de sonde qui correspondent aux différents degrés de contemplation, d'après saint Bernard : *prima contemplatio est admiratio majestatis, secunda est judiciorum Dei, tertia est beneficiorum ipsius.* Trois plans que l'on pourrait appeler, avec Kierkegaard, esthétique, éthique, religieux.

Sur le premier plan, le monde apparaît comme la création du Suprême Artiste, comme un jeu divin. Mais ce jeu n'est pas pur, cette création n'est pas sans tache... Pourquoi?

Cette seconde question nous oblige d'abandonner le plan esthétique pour le plan éthique. Le monde n'est pas seulement une œuvre d'art, mais aussi une forme de vie. Les créations de la créature imitent la vie, seules les créations du Créateur vivent.

Cette vie des créatures apporte un élément indiscutable de perfection, mais dont la nature de perfection est telle que des troubles peuvent en résulter. Mais au-dessus de ces troubles, se dresse — non plus le Suprême Artiste, mais le Juge Suprême.

Le Juge punit l'injustice et récompense les justes. Toutefois que de souffrances absurdes, inutiles, révoltantes!... Souffrance des animaux, souffrance des enfants, souffrance des innocents.

Peut-on résoudre cette dernière question? Certes, on peut

dire que la souffrance animale est aveugle, qu'elle ne se connaît pas elle-même comme la souffrance humaine. On peut observer aussi qu'il n'est pas d'innocents et que tout être humain qui vit participe au péché. Et la souffrance des enfants, celle dont Ivan Karamasov disait, dans un mouvement de révolte, que rien ne pouvait la justifier?

Eh bien! même cette question angoissante, redoutable entre toutes, peut être abondamment débattue et commentée... N'espérons toutefois pas la « résoudre » : car il ne s'agit plus de « solutions » ni de « dialectique ». Il s'agit de passer sur le troisième plan qui dépasse les deux premiers sans les détruire, il s'agit d'accéder au domaine religieux proprement dit.

Mais dans ce domaine, il ne peut plus être question de « dialectique » ni de « solutions », car toutes nos questions y reçoivent une Réponse qui n'est plus une *explication*, mais une *présence*. L'ultime Parole se fit chair, non point pour expliquer, mais pour combler bien au-delà de ses limites tout besoin d'explication. Le Fils de Dieu, qui est notre Réponse, n'est pas venu pour *abolir* la souffrance, mais pour la *surmonter*. De tous les privilèges de l'homme celui qu'Il a connu le mieux s'appelle la Croix.

Nous ne pouvons donc pas « comprendre » véritablement, pleinement la souffrance des enfants ou l'éternité de l'enfer : mais ce que nous ne pouvons « *comprendre* », nous pouvons et devons le *reprendre* — le *reprendre à notre compte*.

Car c'est de cela qu'il s'agit, et non d'autre chose : ni de milliers d'êtres humains engloutis dans un tremblement de terre, ni de milliers d'enfants martyrisés et massacrés sans pitié. La statistique n'embarrasse pas Dieu : Son regard sur chacun d'entre nous est unique.

C'est dans la lumière de ce regard qu'il faut nous placer. C'est dans la lumière de ce regard — et là seulement — qu'il nous apparaît avec évidence que ce monde *imparfait* a été vraiment créé par la *perfection* de l'Amour. Le monde a jailli du néant par un acte d'amour libre — c'est-à-dire sans rapport aucun avec un manque, un appétit, une prédétermina-

tion, une « explication » quelconque — un acte qui n'appartient pas au passé, mais que Dieu renouvelle inlassablement en faveur de chacun d'entre nous.

Toutes les théodicées inventées par des hommes ne peuvent donc étancher notre soif qu'en nous faisant oublier un instant l'exigeance la plus profonde de notre nature : car celle-ci ne peut être comblée que par l'amour. Et Dieu seul *EST* Amour.

A. M.

L'Église et l'enfant

Il n'y a pas de plus beau sujet, ni de plus grand, sans doute que celui que Mlle Aron a entrepris de traiter (1). Elle s'excuse même, dans un trop modeste avis au lecteur, qu'il soit trop grand pour elle. En fait, elle ne s'adresse pas aux spécialistes, mais au grand public, et alors il est clair que son livre est tout à fait réussi. L'idée maîtresse qui s'en dégage, c'est que l'Église a toujours témoigné à l'enfant la plus maternelle sollicitude. Comment pourrait-il en être autrement quand le Christ lui-même donne l'exemple, et quel exemple! en maint passage des Évangiles? Mais il était bon que cela fût dit et clairement montré, ne fût-ce que pour contribuer à détruire certains préjugés qui ont la vie dure. Le livre rapide, clair et bien informé de Mlle Aron répond parfaitement à ce besoin.

Elle commence par un certain nombre de définitions que nous n'aurons garde de trouver inutiles. Nous savons trop,

(1) Marguerite Aron, *L'Église et l'enfant*, un volume dans la collection « La vie chrétienne ». Paris, Grasset, 1934.

en particulier, à quel point la majorité des incroyants ignore ce que c'est véritablement que l'Église. Parce qu'elle a été longtemps professeur, et qu'elle le demeure dans l'âme, Mlle Aron sait ce que c'est que l'ignorance. Elle ne croit pas que les vérités premières aillent sans dire et elle a le courage de les dire. Ensuite elle retrace à grands traits l'histoire de ces multiples rapports entre l'Église et l'enfant, qui forment l'objet de son livre. Dans le monde païen, l'enfant n'est jamais éduqué ni instruit pour lui-même, mais en vue des services que la cité est en droit d'attendre de lui. La grande innovation chrétienne, c'est de considérer pour la première fois l'enfant comme une personne dont le salut importe avant toute chose. Et aussitôt elle passe aux actes. Nous voyons tour à tour saint Jérôme tracer minutieusement un plan d'éducation et d'instruction pour la petite Paula; ensuite, la vie pieuse et gaie des petits chanteurs qu'entretient au pied de ses murs vénérables chaque cathédrale; puis le traité de pédagogie de Gerson, et avec lui s'achève et se conclut le Moyen-Age. Alors viennent les grands jours de l'humanisme, où rivalisent la Compagnie de Jésus et l'Oratoire en largeur d'esprit et en ingénieuses disciplines. Et si l'on est obligé de constater que l'enseignement humaniste revêt peu à peu un certain caractère aristocratique, il ne faut pas croire que, pour autant, l'Église ait négligé alors l'éducation des enfants pauvres. Mlle Aron prend plaisir à montrer quelques-unes des initiatives, qui furent innombrables au XVIIe siècle, pour instruire les enfants du peuple. Naturellement elle place au premier rang César de Bus et les Frères de la Doctrine chrétienne; saint Jean-Baptiste de la Salle et les Frères des Écoles chrétiennes. Les fondations furent tout aussi nombreuses et fécondes dans l'enseignement féminin. Avec la Révolution commence la période moderne, qui est caractérisée par ce que Mlle Aron appelle très justement le partage de l'enfant ou la dispute de l'école. Dispute née, pour une très large part, d'un tragique malentendu. Il n'y a aucune raison que l'Église et l'État se disputent vraiment le cœur de l'enfant. Des erreurs ont été commises de part et

d'autre, que Mlle Aron évoque loyalement. Souhaitons que soit entendu comme il le mérite l'appel pacifique qui termine son livre.

Je le répète, un très beau livre, et réconfortant. Il faut souhaiter qu'il soit lu par les incroyants, et même par les catholiques, dont certains ne se doutent pas que l'école unique, par exemple, loin d'être une invention du diable, est la pratique constante de l'Église, depuis qu'elle se mêle d'éducation. Ah! si nous connaissions vraiment l'héritage que nous ont laissé nos pères dans la Foi! Mais je ne puis terminer sans avoir dit ce qui est à mes yeux la principale qualité de cet ouvrage : Mlle Aron, qui leur a consacré sa vie, aime profondément les enfants, et il n'y a pas une ligne d'elle qui puisse nous laisser indifférents, parce qu'il n'y en pas une où ne se retrouve la chaleur de sa foi enseignante. Or, il y a peut-être beaucoup de manières de parler d'éducation, mais il n'y en a qu'une qui soit bonne : celle-ci. Pour comprendre la sollicitude dont l'Église de tout temps entoura l'enfance, écoutez donc une de ses filles vous en détailler les merveilles.

JACQUES MADAULE.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Le citoyen catholique.*

E. JORDAN.
Membre de l'Institut.

Morale et statistique.

On ne peut juger de la moralité d'un peuple d'après les statistiques : car la diminution des fautes extérieures ne tient pas tant, hélas ! au progrès de la vertu qu'aux techniques néo-malthusiennes et abortives, propagées de nos jours avec ardeur.

ROBERT D'HARCOURT. *Le IIIe Reich et la paix.*

Cette méthode de douceur et de brutalité conjuguées peut-elle nous inspirer grande confiance ?

A.-D. TOLÉDANO. *Armements navals.*

Devant cette course aux armements, que pourra faire la prochaine conférence navale, qui aura lieu en 1935 ?

DOCUMENTS

L'unique remède à la Crise économique : L'Église et les Travailleurs.

Un des derniers discours du R.P. Jarrett, O.P.

Billet de Civis

Le citoyen catholique

Ne craignons pas de frapper encore sur le clou pour l'enfoncer.

Christianus a parlé par deux fois le langage du théologien à propos des rapports du catholicisme et de la politique, et il a dit : « Christianisme d'abord. »

Mais on continue à faire grief au citoyen catholique de son attitude indépendante. C'est le citoyen qui tente ici de répondre. Le sujet ne cessera jamais d'être actuel. Chaque fois que l'État donne de la bande un peu plus fort, le problème se trouve de nouveau posé. Nous entendons alors demander : « Où sont donc les catholiques ? » On ne veut pas voir qu'ils sont où ils doivent être. Parce qu'ils ne forment pas une cohorte marchant du même pas et poussant le même cri, on les accuse d'être absents. Regardez mieux, ils sont partout où se fait du travail utile.

Un jeune écrivain, dont le temps mûrira la pensée, entrait récemment dans la lice (1) *et reprenait à son compte les arguments de ses aînés.*

L'article est intitulé : « Encore le problème moral ». Encore ! dirions-nous. Mon Dieu, oui ! Nous sentons bien tout ce que l'insistance de la morale à s'imposer dans les problèmes de l'État offre d'agaçant au naturalisme politique. Cependant qu'on ne se flatte pas de l'évincer. Mais que ceux qui s'en offusquent cessent de chercher un triomphe trop aisé, en posant le problème avec une inexactitude qui finirait par n'être plus excusable. Quand nous disons que la question est d'abord morale, ils entendent qu'elle est à nos yeux uniquement morale. Comme si nous refusions de voir une solution politique aux problèmes politiques ! Ce que

(1) M. Thierry-Maulnier, n° du 4 juin de l'hebdomadaire « *1934* ».

nous affirmons, c'est qu'il faut considérer premièrement la valeur morale des moyens proposés, et de la solution politique envisagée.

Il est absurde de vouloir faire un choix entre « moral » et « politique ».

La question n'est pas là. Où le choix doit s'exercer, c'est entre une politique morale et une politique insouciante de la morale.

Nous regrettons donc de trouver sous une jeune plume les lignes suivantes :

« Dans une société comme la nôtre, où les ressorts sont relâchés, où les cadres sont corrompus, certains *(je souligne) sont tentés de ne voir à ces maux que des causes spirituelles et prétendent les guérir par une action religieuse et morale. Nous avons signalé les manœuvres de diversion qui comptent pour rien l'influence corruptrice des institutions et des lois : elles orienteraient, si elles réussissaient, les bonnes volontés vers une action parfaitement stérile : bien plus, elles les orienteraient vers l'abstention. »*

Que d'erreurs sur notre pensée! que d'illusions sur les faits! Il s'en faut de beaucoup que nous tenions pour rien l'influence corruptrice des institutions et des lois. Mais nous sommes convaincus qu'elles reçoivent leur nocivité, non pas tant de leur mécanisme politique, lequel ne joue qu'un rôle secondaire, que de leur divorce avec la morale. Et nous invoquons ici l'expérience et les faits. Aucune époque n'aura mis dans une clarté plus aveuglante l'impuissance de toutes les institutions politiques à produire par elles-mêmes, du seul fait de leurs caractères spécifiques, le bien commun de la société. Par une extraordinaire conjoncture, l'histoire des trente dernières années nous aura montré tous les genres de monarchie, de république, et de dictature, depuis les systèmes les plus autoritaires jusqu'aux régimes les plus faibles devant la liberté. Or, s'il est une évidence hors de toute discussion, c'est qu'aucune forme de gouvernement ne s'est révélée capable, à l'exclusion des autres, d'assurer la paix intérieure ou extérieure, et la prospérité économique. Partout les institutions n'ont valu que ce que valaient les hommes, les chefs qui faisaient les lois et les sujets qui les observaient.

On tronque, dénature et falsifie notre pensée en nous prêtant l'opinion qu'il n'y a rien à faire politiquement tant que tous les hommes n'auront pas été préalablement conver-

tis. Ce serait la puérile affirmation que nous nous croyons aptes à procurer la conversion de tous les hommes, et l'aveu que nous dédaignons le terrain politique en subordonnant à une éventualité chimérique notre action dans ce domaine.

Nous déclarons au contraire avec force qu'il y a toujours à faire, aussi bien politiquement que religieusement. Une seule méthode nous paraît conforme à la raison comme à l'histoire, qui est de travailler à la fois, en tout temps et en toutes circonstances, à la réforme des institutions et des hommes, réforme morale des citoyens, réforme morale et politique des institutions. Œuvre morale et politique, mais avant tout certainement morale.

Entre nos conclusions et celles de l'auteur de l'article, la distance est grande. Il écrit : « Ce n'est pas par la vertu des individus qu'il faut suppléer à l'imperfection des lois, mais par la vertu des lois à l'imperfection des individus. » On joue ici sur le sens du mot vertu. Sans être dupes du jeu, nous croyons que la sagesse politique est de suppléer à l'imperfection des individus par la vertu des lois, en même temps que par la vertu des individus à l'imperfection des lois. Solution raisonnable du débat sur l'influence première des mœurs ou des lois.

Il apparaît ainsi clairement que ce serait gauchir et mutiler de façon odieuse notre pensée que de l'enfermer dans la formule « le salut du pays par la réforme individuelle ». Rassurons nos contradicteurs. Personne parmi nous n'a jamais posé en principe la perfection politique d'une société de saints. Au reste, il n'est pas à craindre que la preuve en soit donnée expérimentalement.

Dans le fond, la querelle faite aux « moralistes » n'aurait-elle pas d'autres raisons ? On ne leur reproche leur abstention politique que parce qu'ils s'abstiennent d'une certaine politique. En effet les partis étant à leurs yeux des moyens, ils estiment avoir toute liberté de les juger et de choisir. Mais ils sont résolus à faire cette option en chrétiens et non en partisans. Or les partis voudraient tirer d'une adhésion unanime et déclarée des catholiques une sorte d'investiture et de certificat d'excellence.

Non. Pour les catholiques, liberté de choix et d'action. La politique y gagnera autant que la religion.

CIVIS.

MORALE ET STATISTIQUE [1]

Dans quelle mesure les statistiques permettent-elles d'apprécier la moralité d'un peuple, et en particulier la moralité sexuelle?

Remarquons d'abord que la statistique ne peut saisir les dispositions morales. Elle ne connaît que les faits extérieurs. Et encore en est-il beaucoup, parmi les plus importants, parmi ceux qui permettraient vraiment d'asseoir un jugement moral, qu'elle doit se résoudre à ignorer. Nous ne saurons jamais quel est le nombre des rapports sexuels, quelle est la proportion des rapports conjugaux aux rapports extra-conjugaux, des rapports normaux aux rapports artificiellement stériles, des conceptions aux rapports normaux, des accouchements à terme aux conceptions. En somme, en fait de statistiques, on dispose des renseignements d'état-civil et des statistiques judiciaires.

Dans les pays civilisés modernes, les statistiques d'état-civil, les chiffres de naissances, de mariages, de divorces, sont suffisamment exacts pour qu'on puisse les utiliser. Mais l'interprétation et la comparaison en sont difficiles. L'interprétation : elle n'exprime pas par elle-même des réalités morales. Étant admis par exemple que la fécondité des mariages est un devoir pour les époux, et un avantage pour l'État, tant qu'il y aura des célibataires par vocation supérieure, d'autres par force, des stériles

(1) Cet article a fait l'objet d'une lecture à l'Académie d'Éducation et d'Entr'aide sociale, le 20 mars 1934.

involontaires; tant que d'autre part on ne voudra pas soutenir cette exagération déraisonnable que le devoir des époux est de procréer, sans s'inquiéter des charges, autant d'enfants qu'il est physiologiquement possible à la femme d'en concevoir et d'en porter à terme : tant qu'on reconnaîtra au contraire que la continence a un rôle indispensable dans toute vie conjugale réglée, il sera impossible de dire avec précision quelles influences, quels sentiments et quelles raisons ont abouti à un chiffre déterminé de naissances. D'ailleurs les chiffres absolus n'apprennent pas grand'chose. Seules les comparaisons sont instructives. Pour comparer, à des époques différentes, un pays à lui-même, ou pour comparer ensemble deux pays différents, il faut adopter des coefficients. Or il est très difficile d'en établir qui puissent prétendre à mesurer avec quelque précision les phénomènes de natalité, ou de nuptialité, par exemple; et on ne dira jamais assez combien est grossier et imparfait celui qu'on emploie communément, parce qu'il est simple : tant de naissances, ou de mariages, par mille habitants. Il peut conduire à de graves erreurs celui qui s'y fierait aveuglément.

Quant aux statistiques criminelles, elles sont fatalement incomplètes de deux manières. D'une part, beaucoup d'actes très coupables ne relèvent pas du Code Pénal, qui renonce à les frapper, ordinairement parce que la preuve en serait trop difficile. D'autre part, on laisse souvent dormir la justice. Et si du petit nombre des condamnations pour ivresse publique, pour outrage aux mœurs par la presse ou par les spectacles, et pour avortement, on prétendait conclure que la France est un pays remarquablement sobre, de mœurs presque puritaines, et où l'avortement est inconnu, on raisonnerait tout de travers, attendu que c'est justement parce que l'outrage aux mœurs et l'avortement sont choses de tous les jours, et

que l'opinion blasée ne réagit plus, qu'il est devenu presque impossible de les poursuivre. Il y a quelques années, un magistrat considérable a soulevé un certain scandale pour avoir dit ceci, ou à peu près : « Le mal, c'est ce que l'opinion ne tolère pas. » En quoi il avait tort s'il voulait dire que le bien et le mal se décident au suffrage universel ; raison s'il entendait simplement que les juges ont besoin d'être soutenus par l'opinion, et qu'ils ne peuvent persister bien longtemps à condamner sévèrement des fautes que presque tout le monde absout.

Après ces remarques générales, prenons quelques exemples.

Les abandons d'enfants

Les abandons d'enfants dans le département de la Seine ont beaucoup diminué depuis vingt-cinq et surtout depuis dix ans. Voici quelques chiffres :

1905	3998 abandons ;
1921	2237 abandons ;
1931	1316 abandons.

La baisse, depuis 1905, est de 67 o/o. Par rapport au nombre des naissances, le pourcentage, en 1905, était de près de 6 o/o ; il a été en 1930 de 2,05 o/o.

Beaucoup de personnes s'en réjouissent. « Voilà bien la preuve, disent-elles, qu'on ne perd pas son temps et son argent en exhortant les mères à élever leurs enfants, et en les y aidant. » Cette satisfaction est certainement légitime, et l'explication donnée pour la baisse n'est pas inexacte. Mais elle est incomplète. Deux autres circonstances concourent au résultat obtenu.

1) Il existe des œuvres, et notamment la récente et active *Adoption Française*, qui servent d'intermédiaires

entre les parents décidés à abandonner, et des ménages sans enfants, désireux d'en adopter. Dans la mesure, que nous ne saurions préciser, où elles déchargent l'Assistance d'enfants qui lui auraient été remis, il n'y a pas en réalité diminution des abandons.

2) Surtout, pour des raisons si évidentes qu'il est inutile d'y insister, ce sont principalement les enfants naturels que l'on abandonne. Cent enfants légitimes donnaient, en 1905, 2,10 abandons ; en 1928, 0,46, pas 1/20 o. Cent enfants naturels donnaient, aux mêmes dates, 18,31 et 10,49 ; plus de 10 o/o en 1928. Sur cent enfants abandonnés, on comptait, en 1928, 86,36 enfants naturels. Moins du cinquième des naissances (14.552 naissances naturelles sur 75.634) donnaient beaucoup plus des quatre cinquièmes des abandons. En somme c'est la natalité naturelle qui détermine le nombre de ceux-ci.

Or la natalité naturelle est en baisse dans le département de la Seine, qu'on envisage les chiffres absolus ou le pourcentage. Les choses ne se passent d'ailleurs pas de même à Paris et dans la banlieue. A Paris, le chiffre absolu de l'ensemble des naissances baisse rapidement. Il dépassait 61.000 en moyenne dans la période quinquennale 1882-1886 ; il oscille maintenant entre 40 et 45.000 ; soit une baisse de près du tiers en cinquante ans. Le chiffre des naissances naturelles a baissé, à partir de la même date, mais plus rapidement : de 16 à 17.000 en 1882-86 à 9 à 10.000 ; à peu près le même chiffre qu'il y a un siècle dans un Paris beaucoup plus peuplé. Et le pourcentage des naissances naturelles par rapport au total des naissances, qui était de 35 o/o environ vers 1830, est d'environ 22 o/o aujourd'hui. En banlieue, où la population s'accroît beaucoup par immigration de la province et de l'étranger, le nombre absolu des naissances s'élève, malgré une très médiocre fécondité. Le nombre absolu des

naissances naturelles s'élève aussi ; mais le pourcentage en diminue. La démographie de la banlieue corrige donc dans une certaine mesure celle de Paris ; mais en ce qui concerne les naissances naturelles, elles baissent, en chiffres absolus et en pourcentage, pour l'ensemble du département : environ 2500 de moins qu'il y a vingt ans.

Puisque diminue la catégorie de naissances qui fournit le plus d'abandons, comment s'étonner que le nombre des abandons diminue? Cette explication joue certainement un rôle.

Mais il faut aller plus loin. Pourquoi le chiffre des naissances naturelles baisse-t-il? Et d'une façon générale, pourquoi baisse la natalité? Parce que la continence est plus pratiquée, et qu'en particulier, comme nous nous rapprochons du règne de la vertu, il y a de moins en moins de relations extra-conjugales? Cette explication ferait sourire aux dépens de qui la donnerait. On pourrait penser, puisqu'il s'agit de Paris, que, les maisons maternelles s'étant multipliées en province, moins de jeunes filles du dehors viennent à Paris dissimuler leur accouchement. De renseignements fournis par l'Assistance Publique, il semble résulter que ce fait doit peut-être entrer en ligne de compte, mais dans une faible mesure. La vérité est que les pratiques néo-malthusiennes sont beaucoup plus répandues, et qu'on hésite beaucoup moins à recourir à l'avortement. Mais alors faisons un peu de psychologie. Ces enfants, qu'on déteste d'avance au point d'être si acharnés à les empêcher de voir le jour, si l'on ignorait ces moyens, ou si on n'osait pas s'en servir, on les porterait à terme, il le faudrait bien ! mais il est plus que probable que beaucoup de ces êtres si passionnément indésirés prendraient le chemin de l'Assistance Publique. Inversement, supposons que soit réalisé le rêve malsain de bien des gens : une technique néo-malthusienne très au point

est enseignée à tout le monde ; l'avortement est libre, et désormais sans danger, pratiqué par les meilleurs chirurgiens, dans les cliniques les plus modernes ; en sorte qu'il n'y aurait plus que des naissances désirées, car pourquoi y en aurait-il d'autres ? Alors l'Assistance Publique pourrait fermer son service d'abandons. Nous n'en sommes pas encore là. Mais dès aujourd'hui, ce qui lui enlève le plus de clients, c'est la restriction des naissances et c'est la faiseuse d'anges. Tant qu'il y aura tout lieu de croire — et qui en doute sérieusement ? — que diminue le rapport des naissances aux conceptions, il ne faut pas dire, parce que diminue le rapport des abandons aux naissances, que le devoir d'élever l'enfant est mieux compris et mieux pratiqué. Il l'est de celles, de moins en moins nombreuses, qui acceptent l'enfant, et le portent jusqu'au bout. Mais les autres, de plus en plus nombreuses ?

Natalité naturelle et morale (1)

Dans les lignes qui précèdent, nous avons abordé déjà et implicitement résolu un autre problème. La baisse de la natalité naturelle est-elle un bien, et un sujet de satisfaction ?

Il importe de prévenir un malentendu, qu'entretiennent avec plus de soin que de bonne foi les adversaires de la morale traditionnelle, heureux d'en dénoncer le pharisaïsme, mais que favorisent, de la part des partisans de cette morale, quelques expressions imprécises. Une nais-

(1) Cf. l'ouvrage de Robert Michels, *Sittlichkeit in Ziffern ?* (*Morale et chiffres*), qui, traitant la question dans son ensemble, fait très bien ressortir l'extraordinaire variété des types de naissances naturelles, et l'indulgence ou la sévérité plus ou moins grandes avec lesquelles il faut les juger.

sance naturelle n'est pas une faute. Elle est la conséquence et la preuve d'une faute, ce qui n'est pas la même chose. Les relations irrégulières sont blâmables en elles-mêmes ; elles ne sont pas coupables ou innocentes selon que se produit ou ne se produit pas la conséquence. Ce serait même plutôt le contraire ; et les artifices employés pour prévenir les suites sont une circonstance aggravante. Si ces suites se produisent, le devoir est de les subir. La fille-mère qui se fait avorter ajoute à sa première faute une nouvelle faute bien plus grave. Mais étant données les tentations qui l'assiègent, elle a souvent, à ne pas la commettre, un très grand mérite, dont il faut lui tenir compte. J'ai entendu raconter ce trait d'un bon curé, fort peu naïf et qui savait à quoi s'en tenir. Quand il apprenait une naissance naturelle : « Allons ! avait-il coutume de dire, il y a encore de braves filles et de bonnes mères ! » Et j'ai entendu dire à mes parents que dans leur jeunesse, dans le pays qu'ils connaissaient particulièrement, précisons : la Bresse, on voyait souvent à la campagne des naissances hors mariage, ou des enfants qui naissaient un peu trop tôt après la cérémonie. C'était presque toujours la même histoire : des jeunes gens qui se fréquentaient, avec l'intention bien arrêtée du mariage. Mais une circonstance quelconque retardait les choses : un peu d'opposition de la part des parents, ou la nécessité de faire quelques économies avant de se mettre en ménage ; ou bien — c'était sous le Second Empire — il fallait prendre patience jusqu'à ce que le garçon eût tiré au sort. En attendant, ils se voyaient sans assez de prudence, et un jour ils s'oubliaient. Il était presque sans exemple que le mariage ne vînt pas régulariser la situation ; et ces unions, qui avaient mal commencé, finissaient souvent bien. Du point de vue de la morale, il y avait faute ; du point de vue social, le mal n'était pas bien grand. Les cas de ce

genre sont fort rares aujourd'hui. Il n'y a plus guère d'enfants naturels et de filles-mères. Pas une personne un peu au courant, pas un curé ou un médecin de campagne, ne voudrait y voir un heureux symptôme. On en connaît trop bien la raison. C'est ce qui faisait dire à Paul Bureau (1) que « dans nos sociétés occidentales », très évoluées, où le néo-malthusianisme et l'avortement sont chose courante et qui peut toujours être présumée, « le chiffre relativement élevé des naissances illégitimes est un signe de moralité ». C'est que, s'il prouve qu'on en prend trop à son aise avec la règle : « L'œuvre de chair... en mariage seulement », il témoigne du respect de l'autre commandement : « Homicide point ne seras. » Dans un milieu de fécondité générale forte et croissante, la diminution de la natalité naturelle a chance d'être un symptôme favorable, parce qu'on peut penser qu'elle résulte des progrès de la natalité légitime et leur profite. Ce sera exactement le contraire dans un milieu de fécondité faible et décroissant ; la diminution de la natalité naturelle n'y sera qu'un cas particulier de cette décroissance ; il est très explicable que celle-ci commence par le genre de naissances le plus communément redouté ; tandis que le maintien d'une proportion relativement élevée de ces naissances prouverait une répugnance encore vive pour des pratiques certainement plus coupables que le simple abandon à l'instinct.

Prostitution et « camaraderie des sexes »

Voici maintenant un fait social qui, contrairement à ceux dont nous venons de parler, n'est pas susceptible d'être chiffré. Nul ne peut donner, pour un pays, pour

(1) *Introduction à la Méthode sociologique*, p. 64.

une ville, le nombre exact des prostituées, parce que la prostitution clandestine est considérable. Mais des appréciations autorisées, d'observateurs compétents et d'idées morales fort différentes, s'accordent sur ce point, que dans divers pays, en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, la prostitution professionnelle perd de son importance. Faut-il s'en féliciter? Oui, assurément, à moins que... Mais voyons d'abord les témoignages.

Pour les États-Unis, Lindsey nous dit, dans sa *Révolte de la Jeunesse moderne* (1) :

Des enquêtes chez les jeunes gens et les jeunes filles semblent montrer qu'autrefois il y avait sensiblement autant d'inconduite qu'aujourd'hui chez les jeunes gens, mais cela était moins apparent parce qu'ils fréquentaient les prostituées dans les quartiers à maisons de tolérance. Avec la suppression de ces quartiers, ils se sont mis à s'adresser à des jeunes filles de leur propre classe... Autrefois une jeune fille « comme il faut » aurait considéré ces avances comme une insulte. Aujourd'hui, bien qu'il puisse arriver qu'elle refuse, il y a moins de chance pour qu'elle s'en offense. Elle est trop renseignée pour cela, et connaît assez l'animal humain pour comprendre que son impulsion est normale.

D'où les mœurs d'extrême liberté que décrit Lindsey dans ses ouvrages (2).

Même note chez un réformateur anglais de la morale sexuelle, Bertrand Russell (3) :

En Amérique, dit-il, en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie, un grand changement s'est opéré. Un nombre considérable

(1) *The Revolt of Modern Youth*, pp. 66-71.

(2) *The Revolt of Modern Youth*, et *Companionate Marriage* (*Le mariage-compagnonnage*). Sur les idées de Lindsey, je me permets de renvoyer à mon étude : *Le mariage-compagnonnage*, dans le volume collectif : *Où en sommes-nous?* (compte-rendu de la Commission catholique du XIIIe Congrès de la Natalité, à Grenoble); — ainsi qu'au travail de Mme Fuster : *Le mariage de compagnonnage*, dans le volume collectif : *L'Eglise et l'Eugénisme*. Ces deux ouvrages aux Éditions Mariage et Famille.

(3) *Le Mariage et la Morale* (trad. Gabriel Beauroy), pp. 138, 143, 147.

de jeunes filles appartenant aux familles les plus honorables ont cessé de penser qu'il fût nécessaire de sauvegarder leur « vertu »; et les jeunes gens, au lieu de jeter leur gourme avec des prostituées, ont désormais affaire aux jeunes filles qu'ils auraient épousées s'ils avaient été plus riches.

La prostitution est en déclin. C'est certainement, pour une bonne part, en raison des moyens d'existence plus nombreux qui sont aujourd'hui à la portée des femmes. Sans doute; c'est aussi parce que l'inclination bien plus que l'intérêt porte un nombre croissant de nos contemporaines à contracter des liaisons extra-conjugales... La libération sexuelle des femmes permettra aux hommes de satisfaire leurs impulsions sans qu'il leur faille pour cela chercher la société de professionnelles dont le mobile est purement intéressé... Partout où la décadence du vieux moralisme est observée, la prostitution a décliné également. Le jeune homme qui autrefois eût été obligé de s'adresser à une professionnelle a maintenant la possibilité de connaître des jeunes filles de son milieu, et de nouer des relations libres des deux côtés, et où l'élément psychologique est aussi important que l'élément physique.

La fameuse conférence de Lambeth, où la majorité des prélats de l'Église anglicane s'est prononcée, non sans gène, en faveur de la licéité des pratiques néo-malthusiennes, a constaté elle aussi un recul de la prostitution professionnelle, et l'explique ainsi : « L'extension des unions irrégulières due, par suite de l'usage plus développé des méthodes anti-conceptionnelles, à la diminution de la crainte des conséquences. »

Pour l'Allemagne, écoutons Mme Charlotte Buchow-Homeyer (1) :

Dans ces dernières décades d'années, on a vu se former un type nouveau de femme : la célibataire (2). Depuis que l'émancipation a apporté aux femmes l'indépendance économique et la libération des liens de convenances surannées, la célibataire conquiert contre la

(1) *Die Zeitehe* (*Le Mariage à temps*), pp. 39 et 52.

(2) En allemand *Junggeselle*; à ne pas confondre avec la vieille fille (*alte Jungfer*). Ce sont deux types sociaux très différents.

résistance ouverte ou secrète de la société le droit de « vivre sa vie ». Elle entend par là, tout comme l'homme, la liberté de changer aussi souvent qu'il lui plaît ses partenaires en amour, et de considérer ces expériences comme un stimulant nécessaire... A ce point de l'évolution, la prostitution est en baisse, parce que le milieu féminin qui se livre à des relations sexuelles occasionnelles s'accroît prodigieusement. L'étudiante, l'employée de bureau, d'une façon générale les jeunes femmes indépendantes, qu'elles exercent ou non une profession, ne se laissent plus contester aujourd'hui leur droit d'avoir un sexe. Et elles ne sont plus les « séduites », mais elles choisissent leur partenaire, et elles rompent leurs relations dès qu'il leur plaît.

Nous avons emprunté ces citations à des écrivains anglo-saxons ou allemands. Mais le même fait social peut s'observer en France. N'est-ce pas un fait très frappant que la fille entretenue n'occupe plus du tout, dans le théâtre d'aujourd'hui, la place qu'elle tenait dans celui de Dumas fils ou d'Émile Augier? C'est qu'il y a soixante ans le jeune homme, en entrant dans la vie, ne trouvait devant lui que la jeune fille, ou la fille. Aujourd'hui il a l'amie, la camarade. Il trouve en nombre, sur les bancs des Facultés, ou à son bureau, dans son administration, des jeunes filles ou des jeunes femmes nées dans son milieu, ou assez instruites et affinées pour n'y pas détonner, que rapproche de lui la besogne professionnelle de tous les jours, que ne séparent plus de lui des convenances réputées surannées, qui gagnent leur vie par une occupation avouable, en sorte qu'elles n'éprouvent pas le besoin de demander un supplément de ressources à la galanterie ; aucune contrainte ne pèse sur elles ; rien ne les empêche de se donner, et rien ne les force à se vendre. Justement parce qu'on les sait libres et averties, et que d'ailleurs on se flatte de leur épargner le danger de l'enfant, on ne se gêne pas avec elles. L'homme n'a plus les remords qu'il pouvait éprouver autrefois à séduire une

jeune fille. D'ailleurs Mme Buchow-Homeyer nous a prévenus qu'on ne la séduit pas toujours : les rôles sont souvent renversés. Cette révolution dans les mœurs a de grands avantages pour les hommes ; et les femmes, qui y voient une reconnaissance de leurs droits, seront encore, je le crains pour elles, victimes d'une invention de l'égoïsme masculin. Avec qui le jeune homme pouvait-il entretenir ces relations irrégulières qu'on disait, qu'il disait lui être indispensables? Uniquement, à moins de courir la très dangereuse aventure d'une séduction, avec des personnes qu'il se croyait le droit de mépriser, pour l'humilité de leur origine ou pour leur déchéance irrémédiable, dans des liaisons bassement vénales où les sens seuls trouvaient leur compte. Aujourd'hui, c'est, sur un pied d'égalité, une libre « amitié » que ne salit plus la répugnante question d'argent, que n'empoisonne plus la crainte d'une grossesse, et que peut très bien relever une pointe de sentiment sincère. *Sous le 60e degré de latitude Nord*, cela s'appelle des fiançailles. On ne manque pas d'en signaler un avantage : le soi-disant indispensable se passe entre gens qui ont bien plus de chances d'être physiquement sains ; c'est la prostitution qui propage surtout les maladies vénériennes. On comprend très bien que cette camaraderie des sexes semble plus agréable et plus tentante que la prostitution.

Est-ce donc, comme le pensent Mme Buchow-Homeyer, M. Russell, les prélats de Lambeth, la prostitution qui est concurrencée victorieusement par une nouvelle forme de relations? Est-ce au contraire, comme paraît le penser Lindsey, la suppression de la prostitution réglementée qui a poussé la clientèle des maisons de tolérance à chercher ailleurs une compensation? Ou bien chacun de ces phénomènes a-t-il été cause et conséquence à la fois? En tous cas, deux choses nous paraissent évidentes. La pre-

mière est qu'il n'y a pas lieu de regretter la prostitution, sous prétexte qu'elle aurait l'avantage de faire, grossièrement pour les hommes, cruellement pour les femmes, comme on dit, la part du feu. La seconde est qu'il ne faut pas méconnaître le grand danger que présente la camaraderie des sexes, en ce qu'elle pourrait fort bien devenir, dans des milieux très étendus, une forme normale et presque officielle des rapports entre l'homme et la femme.

Divorce et union libre

Et le divorce ? Est-ce un bien qu'il recule ? ou plutôt, car l'hypothèse, aujourd'hui, est presque chimérique (elle n'est réalisée, en Europe, que par la Roumanie), posons la question autrement. Voilà un peuple chez qui il augmente beaucoup moins vite que dans tel autre. Faut-il dire : dans le premier, la famille se défend mieux ? Nous ne demandons pas, on voudra bien le remarquer, si le divorce est un mal ; c'est d'une autre question qu'il s'agit : la rareté plus grande des divorces est-elle un signe sûr de meilleure santé morale ?

M. de la Palisse avait coutume de dire que tout divorce suppose un mariage antérieur. Alors imaginons un pays d'Utopie, le *Brave New World*, *le Meilleur des Mondes*, d'Aldous Huxley, où règne la plus complète promiscuité : toutes à tous, et les préférences sont interdites. Faute de mariages, le divorce ne pourrait s'y rencontrer. Sans aller jusque-là, il n'est nullement impossible que dans un certain pays ou un certain milieu, l'union libre en vienne à se répandre beaucoup, assez pour que le divorce se fasse plus rare. Faut-il ne parler qu'au conditionnel ? Ce cas n'est-il pas déjà celui de la Norvège ? La Norvège n'est pas du tout au nombre des pays qui divorcent le plus.

Elle occupe au contraire sous ce rapport un rang assez bas : dixième sur treize, parmi les pays européens où le divorce existe. Et son taux d'accroissement des divorces est faible, par comparaison du moins ; seuls sont inférieurs les taux de la Roumanie, qui, on l'a vu, est négatif (il diminue), et celui de la France. Et cependant la Norvège a la réputation bien établie d'un pays où les mœurs sont très libres. En particulier, c'est une coutume que les longues fiançailles, qui sont un acompte pris sur le mariage : on y fait connaissance de façon intime et complète, et la jeune fille trouve tout naturel de tenter deux ou trois expériences de ce genre, avant de se fixer dans un mariage qui, dirait un humoriste, par un démenti à M. de la Palisse, arrive après le ou les divorces. Elles finissent par où d'autres commencent. Mais n'avions-nous pas tort d'opposer ces mœurs à la rareté relative des divorces? Il n'y a pas opposition, au contraire ; et si l'on ajoute cette remarque que la Norvège, à la seule exception de l'Irlande, dont le cas est tout différent, a la nuptialité la plus basse d'Europe, et que l'âge du mariage y est assez tardif, on voit très bien ce qui se passe. Si le divorce fait peu de progrès, c'est parce que c'est le mariage qui recule ; on n'en éprouve pas le besoin, on l'ajourne, on s'en dispense. Et alors, qu'y gagne la morale?

Nuptialité et natalité

Le nombre des mariages a-t-il une influence sur le nombre des naissances? Voilà qui à première vue paraîtra vraisemblable. Et c'était bien jadis l'opinion commune parmi les démographes. « Entre la nuptialité et la natalité, écrivait Levasseur (1), la relation est évidente ;... le

(1) *La Population Française*, II, p. 72.

nombre des naissances se ressent presque toujours, l'année même ou l'année suivante, de la fréquence ou de la rareté des mariages. » Dans sa *Dépopulation de la France*, M. Bertillon (1) considérait comme favorables à la natalité toutes les mesures, comme la loi Lemire, ou comme la loi belge de 1896, qui facilitaient le mariage. Et si la France, avec une nuptialité convenable, présentait une mauvaise natalité, il y voyait une anomalie à expliquer. L'anomalie aujourd'hui devient, je ne voudrais pas dire une règle, mais un fait très fréquent. C'est que, s'il y a encore, Dieu merci ! des gens qui se marient pour fonder une famille, à l'origine de beaucoup d'autres unions il existe un pacte exprès ou tacite de stérilité. C'est très souvent, dans la classe aisée ou riche, désir de liberté et de jouissances. Ailleurs, c'est une raison économique. Le mariage est essentiellement la mise en commun, profitable aux deux parties, des gains de chacun des époux. Mais cette combinaison est fondée sur le travail de la femme ; les enfants la dérangeraient. Alors on a des faits comme celui-ci, qu'a cité M. Burgdörfer (2). En Allemagne, dans l'avant-guerre, le chiffre des mariages, durant un trimestre, se révélait, neuf mois environ plus tard, dans le chiffre des naissances. Tandis qu'après avoir présenté, dans le dernier trimestre de 1926, le coefficient de nuptialité, jusqu'alors sans précédent, de 9,4 o/oo, l'Allemagne a eu, dans le troisième trimestre de 1927, le coefficient de natalité le plus bas qu'on eût encore enregistré : 18,1 o/oo. Ce n'était qu'un exemple frappant d'un fait général. Les naissances diminuaient, à ce moment, alors qu'augmentaient les mariages. Récemment un démographe allemand

(1) Pp. 176 et suiv.
(2) *Der Geburtenrückgang und seine Bekämpfung*, p. 20 (*La baisse de la natalité et les moyens de la combattre*).

connu, le Dr Karsten, déclarait que « c'est une erreur d'admettre qu'il existe un rapport étroit entre le nombre des naissances et celui des mariages ». Et ceci n'est pas propre à l'Allemagne. Il y a longtemps que cela est vrai pour la France. Nous avons aujourd'hui plus de mariages et moins de naissances qu'au début du siècle ; et beaucoup plus de mariages et beaucoup moins de naissances qu'il y a un siècle (1). Et un excellent observateur, le Dr Cauchois, après une enquête locale très poussée, ose « presque dire qu'aujourd'hui la progression de la nuptialité n'est plus un phénomène favorable (2) ».

Fécondité conjugale et moralité

La fécondité est-elle une preuve de moralité? On a récemment fait, en Belgique, une enquête fort intéressante sur les conditions de vie des familles nombreuses de la classe populaire ou de la très petite bourgeoisie (3). Elle a été faite en profondeur, sur un nombre de cas assez restreint, mais très poussée. Il serait utile de l'élargir. Telle qu'elle est, ceux qui l'ont dirigée ont cru pouvoir en tirer quelques conclusions générales. La principale est celle-ci. Il existe deux types de familles nombreuses, opposées comme le jour et la nuit, d'ailleurs reliées, comme le jour et la nuit, par des transitions insensibles. D'une part, la famille nombreuse volontaire ; celle où la

(1) Pour la décade 1821-1830, la moyenne annuelle des mariages a été de 247.000, celle des naissances de 974.000. Pour la décade 1922-1931, les chiffres ont été respectivement 347.000 et 751.000.

(2) *Démographie de la Seine-Inférieure*, p. 241.

(3) *Enquête sur les conditions de vie des familles nombreuses en Belgique*, publication du *Comité Belge de l'Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de population*, 1933, librairie du Recueil Sirey, 20 fr.

fécondité a été réfléchie, consciente, voulue comme un devoir, comme une tradition, où elle est en même temps un sujet de fierté. Les familles de ce type réussissent d'ordinaire dans la vie, et s'élèvent parfois, par l'effet de la discipline que leur imposent et la légitime conscience de leur valeur et les difficultés même de leur existence. Très généralement, c'est le sentiment chrétien qui les inspire. Et il y a, d'autre part, la famille nombreuse involontaire; le ménage qui a beaucoup d'enfants, mais s'en plaint et s'en excuse, a essayé de les éviter, et ne s'en cache pas, mais n'a pas su s'y prendre; ou bien n'y a même pas songé, mais d'ailleurs considère toute naissance nouvelle comme une fatalité et une catastrophe.

C'est un cas de ce genre que peint l'anecdote suivante, à nous racontée par un vicaire d'une paroisse populaire de Paris. « Je félicitais une femme de sa très nombreuse famille. — Ah! que voulez-vous? Monsieur l'abbé, *il* est toujours saoul. »

Naturellement ce type de famille est destiné à se laisser choir dans les bas-fonds de la misère.

M. Dupréel, le sociologue belge bien connu, qui a été chargé de dégager en quelque sorte la morale de l'enquête, a fait remarquer avec raison qu'au fur et à mesure que se répandent et se perfectionnent les procédés néo-malthusiens, il faut s'attendre à ce que les deux types se distinguent de plus en plus nettement. On peut ajouter que la famille nombreuse involontairement, par ignorance ou insouciance, se fera de plus en plus rare. Si, comme il y a tout lieu de le croire, les enquêteurs belges ont fort bien observé, il faut donc s'attendre aussi à voir encore baisser la natalité. Mais d'autre part on sera de plus en plus fondé à parler de la moralité supérieure des familles nombreuses; ce qui, aujourd'hui encore, serait une généralisation bien optimiste, et à bien plus forte raison s'il

s'agissait d'autrefois, d'un temps où il fallait faire une grande place, dans l'explication de la fécondité, à l'ignorance du mal, chose bien différente de la vertu.

Conclusion

Voilà donc, sur un certain nombre de faits sociaux, soit des statistiques, soit du moins des conjectures vraisemblables, pour lesquelles on est amené à écarter des interprétations, des appréciations, qui semblaient dictées par l'évidence du bon sens, et à en adopter d'autres qui, au premier abord, font figure de paradoxe. Les premières ont été vraies ; le seraient encore dans d'autres sociétés que la nôtre. Les secondes sont les vérités d'aujourd'hui. D'où vient ce changement ? D'un même et unique fait qu'on aura retrouvé d'un bout à l'autre de cette étude. Grâce aux techniques néo-malthusiennes et abortives, de plus en plus au point, propagées avec ardeur, par les raisons, sous les prétextes les plus divers et les plus spécieux, parfois avec le concours officiel des gouvernements, une survenance d'enfant a cessé d'être une conséquence naturelle des rapports sexuels, conséquence désirée ou redoutée, plus ou moins probable et fréquente, mais généralement possible, envisagée comme telle, et à peu près indépendante de la volonté des hommes. Aujourd'hui, la procréation relève beaucoup plus de la liberté humaine. Le consentement des intéressés en est une condition, non pas suffisante, mais nécessaire. Autrefois le plus souvent implicite et instinctif, il est de plus en plus réfléchi, c'est-à-dire plus rare. C'est une circonstance dont le démographe et le moraliste doivent absolument tenir compte. Le néo-malthusianisme et l'avortement sont des hypothèses explicatives qu'ils ne peuvent jamais écarter *a priori*.

Comme rien n'est plus simple que de rendre les rapports presque certainement stériles, on ne peut plus, de la diminution des naissances naturelles, conclure à la diminution du nombre des rapports illégitimes. Mais réciproquement c'est parce qu'elle aurait eu des moyens à la fois faciles et coupables d'éviter ou d'interrompre une grossesse, et dans la mesure où elle les écarte, non par un reste de crainte ou d'ignorance, mais par principe, que la conduite de la fille-mère se présente dans un jour tout nouveau. C'est parce que de très nombreux époux sont résolus d'avance à limiter leur postérité, que la valeur morale, sociale, démographique, du mariage dépend en grande partie des dispositions qu'ils y apportent, desquelles on ne peut savoir d'avance qu'elles seront conformes à la nature et à la morale, et qui ne laissent aucune trace dans les actes de l'état-civil, de sorte que le mot de mariage en vient à désigner en réalité des choses très différentes — c'est par ce motif que les statistiques de nuptialité perdent une grande partie de leur intérêt. Mais inversement il sera de plus en plus légitime de supposer que les ménages qui acceptent des familles nombreuses le font en pleine liberté et connaissance de cause, et de leur en reconnaître le mérite.

La morale ne change pas. Mais les moyens de diagnostic changent. Telle faute, qui jadis aurait été révélée par ses conséquences, reste cachée, incertaine ; on est sûr que beaucoup la commettent, mais chacun a droit au bénéfice du doute. Et au contraire telle conduite atteste une haute valeur morale, qui jadis aurait pu être confondue avec l'abandon pur et simple à l'instinct.

La morale ne change pas. Mais la faute devient plus facile, et plus tentante, et plus fréquente, lorsque disparaît ce qui en était la preuve et la sanction. Une fois écartée la crainte de l'enfant, c'est-à-dire moins encore la

découverte que les embarras et les charges, la liberté sexuelle la plus complète est possible.

C'est ainsi que la stérilité simplifie le divorce. Lindsey l'a fort bien compris. Son mariage-compagnonnage, qui est en réalité, bien qu'il proteste contre ce mot (1), un mariage à l'essai, postule comme sa condition essentielle le divorce rapide, par consentement mutuel ou même unilatéral, et surtout sans indemnité ou pension à la charge d'un des époux. Aussi réclame-t-il, comme préparation indispensable, un enseignement anti-conceptionnel tout à fait à la page (2). Mais alors, avis aux adversaires du divorce : ils feront bien de réviser leurs arguments. Ils croient, en invoquant les intérêts et les droits de l'enfant, apporter une raison sérieuse contre le divorce ; à bien des gens, ils ne feront que fournir un argument décisif contre l'enfant.

Le mariage provisoire n'est d'ailleurs qu'une étape, une concession à un préjugé : Russell ne se prive pas de le dire à Lindsey. On dit — les défenseurs de la famille — qu'une des fins essentielles de l'union conjugale, ce sont les enfants. Russell accepte l'idée, en la retournant : sans l'enfant, selon lui, le mariage n'a aucune raison d'être. L'enfant a besoin de parents et d'un état-civil ; il veut bien l'avouer, mais on ne devrait unir légalement un couple que sur le vu d'un certificat médical constatant que la femme est enceinte. En attendant, l'union libre. Ainsi les pratiques anti-conceptionnelles ne sont pas seulement cause que le mariage est stérile : elles tendent à rendre possibles les coutumes par lesquelles on prétend le remplacer. Sans elles, les fiançailles norvégiennes, le

(1) Il proteste, mais il l'a employé lui-même, tant il vient naturellement à l'esprit.

(2) *The companionate Marriage*, p. 209.

mariage-compagnonnage, la camaraderie des sexes, créeraient bien vite des situations inextricables. — Mais il est des choses qui deviennent tentantes par le fait même qu'elles sont faciles.

On voit à quel point on sous-estime l'importance du néo-malthusianisme quand, se plaçant au seul point de vue nataliste, on lui reproche seulement, ou même surtout, de nous priver de beaucoup de conscrits, de consommateurs et de producteurs. En réalité, s'il triomphe, c'est toute la morale traditionnelle qu'il emportera. Voilà le danger formidable de ce phénomène sans précédent qu'est la révolution néo-malthusienne. L'avenir y verra sans doute une des crises les plus graves qu'ait traversées l'humanité.

E. Jordan,
membre de l'Institut.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le IIIe Reich et la paix

On sait que l'Allemagne ne dispose que d'un nombre restreint de principes stratégiques et qu'elle n'aime pas changer de méthodes. Parmi ces méthodes l'une de celles auxquelles l'Allemagne nationale-socialiste demeure le plus résolument fidèle est l'emploi, en politique, de la douceur et de la brutalité conjuguées. On appelle cela outre-Rhin le procédé du « gâteau et de la cravache » (*Zuckerbrot u. Peitsche*). Le sucre dans une main, la cravache dans l'autre. Étudions la méthode en prenant aujourd'hui comme terrain d'observation la politique suivie par le IIIe Reich à l'égard de Vienne et de Paris.

Comment le gouvernement hitlérien a-t-il joué la carte autrichienne? Après plus d'un an d'expérience nous pouvons aujourd'hui résolument répondre : mal. Le plus positif résultat des efforts en direction de Vienne a été le refroidissement de la seule amitié que possédait le Reich, l'amitié italienne. Le gouvernement Dollfuss, auquel on se vantait de tordre le cou en se jouant et dont périodiquement on annonçait la mort en commettant l'imprudence de fixer le jour et l'heure du décès, a toujours été s'affermissant, aidé par le providentiel sens germanique de la gaffe.

Les moyens mis en œuvre : radio-discours du sieur Habicht, annexion anticipée de l'Autriche déjà désignée administrativement par le vocable *Gau 14* (district 14 de l'Hitlérie), propagande à la mélinite et à l'ammonite, n'auraient pu être mieux choisis pour cabrer chez l'Au-

trichien le sens de l'indépendance. La brutalité peut se défendre comme méthode, mais elle se doit d'être radicale. Dès lors qu'elle fait place à l'hésitation, elle n'est plus que maladresse. Le demi-viol est indéfendable. L'attitude du Reich envers l'Autriche fut celle du loup qui tergiverse devant l'agneau : campagnes de propagande interrompues puis reprises, soutien puis désaveu du « Landesinspekteur » (encore un titre maladroit !) Theo Habicht, inaction et passivité à l'instant crucial, les journées sanglantes de février où Dollfuss joua et gagna la carte nationale, où toutes les possibilités étaient ouvertes dans la rue. Dans sa campagne contre l'Autriche de Dollfuss, le IIIe Reich sut et sait encore joindre l'hypocrisie à l'odieux. Les attentats contre la sûreté des personnes, quotidiennement perpétrés sur le mot d'ordre de la Centrale de Munich, sont présentés dans la presse allemande comme le fait des communistes contre lesquels le gouvernement Dollfuss serait totalement impuissant. Ils sont exploités pour saboter le tourisme autrichien. Voici à titre documentaire les lignes que nous relevons dans la berlinoise *Börsen Zeitung*, sous le titre « Explosions et attentats en Autriche. Messieurs les candidats au suicide, attention ! » :

Un voyage dans l'Autriche de M. Dollfuss est certainement la chose la plus charmante du monde à la condition expresse que le touriste possède des nerfs de la solidité d'un câble d'acier. Candidats au suicide, d'Europe et des autres continents, ne manquez pas d'utiliser les moyens de transport que vous offre généreusement l'Autriche. Occasion unique pour les dégoûtés de la vie et les désespérés ! Obsèques aux frais de l'État ! A la condition, il est vrai, que l'on puisse encore identifier vos restes et que Dollfuss tienne encore le pouvoir dans quelques mois. Allons, Messieurs, en voiture, en voiture ! Voilà le train de Vienne qui siffle, mais n'oubliez pas de faire votre testament avant de monter en wagon.

Lourdes et d'ailleurs inutiles ironies. L'opération autrichienne, telle que nous pouvons l'embrasser du regard sur un espace d'un an, se présente comme menée tout ensem-

ble avec violence et sans décision. Elle assura au Reich l'odieux de l'invasion, sans lui donner les résultats de la conquête.

Nous avons vu à l'œuvre la méthode de la « cravache ». La politique suivie à l'égard de la France nous offre un assez bon exemple de l'autre méthode, celle du « gâteau ». Ce n'est un mystère pour personne que le Führer recherche avec la France un terrain d'entente ou du moins de détente. Les difficultés intérieures croissantes avec lesquelles l'hitlérisme est aux prises, l'insécurité d'une opinion publique qui n'est soumise que par la force à l'uniformisation de la *Gleichschaltung* et que l'on sent en dessous en grande partie frémissante et soulevée, les tendances bolchevisantes grandissantes à l'intérieur des sections d'assaut, rendent presque insoutenable le poids de complications à l'extérieur, la tension hors des frontières. Toute la politique extérieure du Reich est commandée par une avidité désespérée de détente au dehors. Ce désir très aisément compréhensible d'économie d'un front (l'intérieur apparaissant comme suffisant et l'extérieur constituant une insurmontable surcharge), joint à la recherche d'alliances pour des raisons de prestige et de consolidation, a été à la base du concordat avec Rome et du pacte avec Varsovie. « Nous aussi nous sommes capables de faire la paix, bien mieux que les Brüning et les Stresemann. » On signe. L'important est que l'Europe et aussi le pays vous voient signer. L'essentiel n'est pas le contenu du contrat, mais le paraphe. L'une des plus appréciables supériorités de position d'un gouvernement de « soulèvement national » n'est-elle pas de permettre des abandons qui balaieraient un gouvernement « marxiste »? On signe. Avec de grands airs de force et de loyauté. Quitte d'ailleurs à ne pas tenir. La façon dont nous voyons aujourd'hui le concordat appliqué en Allemagne rend circonspect sur la valeur des engagements nationaux-socialistes. C'est une vue superficielle, encore

que commune, que celle qui lie les deux mots brutalité et franchise.

Il est toujours imprudent de ne juger un pouvoir politique que sur son présent, sur un présent trop souvent dicté par les considérations de l'opportunisme. Devant les solennelles affirmations d'amitié actuelles, peut-être les Polonais auraient-ils intérêt à se rappeler un mot d'un passé récent prononcé par Hitler lui-même, et dans lequel le Führer mettait tout autant de résolution que dans ses déclarations d'aujourd'hui : « Nous ne croyons pas aux contrats internationaux. » Cela était dit le 20 mai 1931.

Mais revenons au problème franco-allemand. Dans les déclarations officielles du gouvernement national-socialiste la question n'échappe pas au système de paix généralisée auquel obéit la politique étrangère du IIIe Reich. « Nous tendons au monde la main de la paix. Cette main, la prendra-t-on? » s'écrie sur un ton pathétique M. Joseph Goebbels à Varsovie. Hors des frontières, l'hitlérisme fait patte de velours. MM. Goering et Roehm sont envoyés en Yougoslavie comme ambassadeurs de paix. M. de Ribbentrop, familier du Führer, parcourt les capitales, investi des plus lénifiantes missions. Le rameau d'olivier va d'ailleurs bien à une juvénile élégance et à des dons de sympathie naturels. Nous avons reçu tout récemment sa visite à Paris, et sa conversation fut toute d'apaisement : entre France et Allemagne point de fossés, de simples malentendus. Comme tout, mon Dieu, se simplifie! Nous nous frottons les yeux et sortons d'un mauvais rêve. Nous nous étions endormis dans l'univers du mal, nous nous réveillons dans l'Éden. Nous redécouvrons la pureté du monde et l'innocence de l'Allemagne. Le malheur est la difficulté de faire cadrer ces visions de blancheur, qui au milieu de toutes nos difficultés personnelles nous seraient si douces et physiquement si bienfaisantes, avec les duretés du réel. Le réarmement fiévreusement poussé de l'Allemagne est une donnée

positive que nous ne pouvons pas bannir du champ des faits. Le bruit des usines de guerre nous arrache au monde d'Abel pour nous faire rentrer dans celui de Caïn.

Mais il est autre chose encore. Il y a ce fait patent : la coupure entre les déclarations d'hier et celles d'aujourd'hui, le fossé béant entre la psychologie de base du racisme et son attitude au dehors. « On ne croit donc pas à mes offres de paix ? » C'est le mot récent d'Adolf Hitler. Quelle mesure de sincérité convient-il de reconnaître à cette attitude d'ange méconnu et attristé de la paix ? Il est difficile et peut-être imprudent de répondre d'une façon absolue et tranchante. Ce que nous savons du personnage physique et psychique d'Adolf Hitler, de son sentimentalisme, de son impulsivité, de sa chaleur d'humanité, de ce « tempérament de femme » (le mot étant pris non dans le sens de faiblesse mais de primauté de l'affectif sur le rationnel) dont nous parlait encore tout dernièrement un Allemand qui le connaît bien, contredit l'idée sommaire de fourberie pure. « Nous aimons la paix, nous voulons la paix », répète avec fougue le Führer en Thuringe après l'entrevue Mussolini. Avec quelle cruauté les hommes du national-socialisme n'ont-ils pas reproché aux hommes de Weimar de « bêler à la paix » ! Le « bêlement » est passé. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir entendu le timbre des orateurs racistes dans les manifestations publiques ou même à la radio. Le bêlement est remplacé par le rugissement, mais l'objectif reste toujours la paix.

Cette paix, nous ne savons si le Führer « l'aime » vraiment. Mais il y a toutes les chances pour qu'il soit sincère quand il affirma la « vouloir », dans les conditions présentes faites par le destin à son peuple. Cependant, des désirs de paix aussi nettement conditionnés par les nécessités politiques de l'heure ne laissent point de conserver quelque chose d'inquiétant. Cette inquiétude s'accentue quand on a la curiosité de rechercher dans le passé du Führer les témoignages de sa mentalité. Ces

témoignages si frais les aurait-il oubliés? Encore une fois il est peut-être moins un fourbe qu'un impulsif, qu'un « successif », espèce dangereuse dans la vie privée, plus dangereuse encore en politique internationale.

Voici, à titre d'exemples, quelques-unes de ses déclarations. Et d'abord celle-ci, faite le 7 mars 1929, dans une réunion publique de Munich :

Tant qu'un Français serrera avec cordialité la main d'un homme d'État allemand, cette main sera meurtrière et mortelle pour l'Allemagne. Le peuple allemand ne recouvrera l'estime du monde qu'à partir du jour où en France on verra dans tout homme d'État allemand l'incarnation de la haine. A dater du jour où notre mouvement se confondra avec le destin allemand, le Maréchal Foch apprendra à connaître l'autre Allemagne, une Allemagne qu'il a autrefois bien connue, celle qui porte le casque de guerre et non le chapeau haut-de-forme.

Le 9 décembre 1930, Adolf Hitler adressait au monde cet aphorisme martial : « Dans les relations internationales, la décision a toujours appartenu à l'épée (*das Schwert hat noch immer zuletzt entschieden!*). »

Et enfin ces lignes tirées de *Mein Kampf* et qui sont, aux yeux du chef du destin allemand, le testament politique de son pays :

Le testament politique de la nation allemande, dans son action au dehors, restera toujours : Ne souffrez jamais qu'il y ait en Europe deux puissances continentales. Voyez dans toute tentative d'organisation à la frontière allemande d'une seconde puissance militaire et même simplement d'un État capable d'avoir une puissance militaire, une attaque dirigée contre l'Allemagne. Voyez dans ce fait non seulement le droit, mais le devoir pour nous de combattre avec tous les moyens, y compris la puissance des armes, la formation d'une puissance de ce genre, ou bien de l'abattre si elle est déjà née (*Mein Kampf*, p. 754).

Et encore :

Le jour où toute la volonté de vie allemande se sera ramassée pour une lutte décisive et définitive avec la France, le jour où

toutes ses forces auront été jetées dans une lutte finale avec les buts les plus larges possible, ce jour-là marquera la fin de l'éternelle rivalité entre nous et la France, à la condition que l'Allemagne se propose alors la destruction totale de la France.

On peut joindre à ces déclarations une déclaration tout aussi nette du Führer dans le *Völkischer Beobachter* du 6 septembre 1931 :

Une politique d'entente avec la France? Une plaisanterie, une piperie verbale qui ne peut servir de point de départ à aucune politique extérieure.

Faut-il compléter ces déclarations personnelles du Führer par les déclarations de ses Ministres?

On ne dort pas sous le même toit qu'un assassin (*Raubmörder*), nous confie gentiment M. Goebbels. Le sort de l'Allemagne, si elle met la main dans le réseau d'intrigues de la France, sera celui de la mouche dans la toile de l'araignée (*Angriff* du 10 juillet 1930).

Le Ministre des Affaires Étrangères d'Allemagne devrait se conformer aux principes de Bismarck. La France est notre ennemie, les ennemis de la France sont nos amis. L'ennemi principal de la France est aujourd'hui l'Italie. Donc alliance avec l'Italie. De cette reconnaissance primordiale de la nécessité de l'alliance avec l'Italie doit logiquement découler toute notre attitude.

De pareilles citations laissent place à une inquiétude motivée. Le racisme ne peut être pacifique qu'à condition de se mettre en contradiction avec tout le monde de sensibilité dont il est issu, à la condition de se renier et en quelque sorte de se détruire lui-même. Il est tout entier fondé sur la mentalité de l'agression. Un livre récent qui a pour auteur le général Sikorski, a soulevé en Pologne un mouvement immense d'intérêt et d'émotion et va être traduit en français, est à ce point de vue concluant. Le national-socialisme a aujourd'hui trop de casseroles sur le feu à l'intérieur : guerre religieuse, inextricables complications financières, difficultés économiques. Devant la raréfaction des matières premières (caout-

houc, textile), sont mis fiévreusement à l'étude des pro-
uits de remplacement (*Ersatz* pour le coton, pour l'es-
ence, etc...) ; on parle de la réapparition de la carte de
ain. L'économie intérieure allemande reprend le profil
es années de guerre. S'il est un spectre de nature à
onner le frisson de l'Allemagne, c'est bien, avec celui de
'inflation, celui de l'*Ersatz*. Les maîtres de l'heure le
entent. Ils ne répudient pas l'esprit de la guerre. Ils en
journent l'exécution comme une impossibilité du
noment et un luxe provisoirement interdit.

ROBERT D'HARCOURT.

Armements navals

A la suite de l'accord franco-anglo-américain, que nous avons analysé dans le dernier numéro de *La Vie Intellectuelle* (1), on aurait pu croire que la Conférence du désarmement était sortie de l'ornière où elle menaçait de s'embourber complètement. Mais voici que de nouvelles difficultés surgissent, du côté des armements navals cette fois. L'Italie ayant annoncé la mise en chantier de deux bâtiments de ligne de 35.000 tonnes, donc extrêmement puissants, le cabinet de Londres s'était ému de cette décision et avait invité le gouvernement italien à surseoir à la construction jusqu'à la réunion, en 1935, de la prochaine conférence navale; l'Angleterre avait en effet l'intention de porter devant cette conférence la question des *capital ships*. Or, le 27 juin, Rome a décliné l'invitation de Londres. Du coup, tout le programme de constructions navales non seulement de l'Angleterre mais aussi de la France, puissance méditerranéenne au premier chef, devra être modifié en conséquence.

Par ailleurs les entretiens préliminaires qui ont commencé à Londres le 18 juin entre délégués anglais et américains en vue de préparer la conférence n'ont pas donné jusqu'ici des résultats encourageants. Ces entretiens s'élargiront en juillet et comprendront également des représentants de la France, de l'Italie et du Japon, mais M. Macdonald désirait vivement qu'une base d'accord fût trouvée entre les deux pays anglo-saxons avant que les autres pays intéressés fussent invités à se joindre aux délibérations.

Dès la première séance, les Américains ont été dans l'impossibilité de s'engager à fond, car leur politique navale

(1) Pages 452 et suiv.

épend largement de celle du Nippon. Or Tokio annonçait sa erme volonté de réaliser la parité avec les États-Unis, alors ue pour les bâtiments de ligne la convention signée à Wa-hington le 4 février 1922 attribuait les proportions suivantes u tonnage global en *capital ships* et en navires porte-aéro-efs : Grande-Bretagne et États-Unis : 5 ; Japon : 3 ; France et talie : 1,75. Mais les prétentions nippones ne s'arrêteraient as là : Tokio demanderait la réduction du tonnage global t des dimensions des navires, et *le droit garanti à chaque ation de déterminer ses propres besoins en matière de éfense*. Autant dire que toute conférence pour la réduction, u même la simple limitation des armements deviendrait nutile, chaque pays étant seul juge de ses propres arme-nents. On prétend même que l'empire nippon est résolu à énoncer le traité de Washington, et à ne pas renouveler elui de Londres, qui concerne la limitation des navires égers et des sous-marins.

La Grande-Bretagne, de son côté, s'estime insuffisamment défendue sur mer. Les difficultés de la conférence du désar-nement ont apporté des arguments nouveaux aux partisans l'une forte marine, qui se recrutent avant tout dans les nilieux conservateurs. On fait valoir que depuis 1928 les dépenses navales ont augmenté dans la proportion suivante : talie, plus de 9,50 0/0 ; États-Unis, plus de 10 0/0 ; Allema-gne, 12 0 0 ; Japon, 80 0/0 ; France, 100 0/0 ; Russie, 197 0/0 ; ar contre, la *Grande-Bretagne a réduit ses dépenses de 6 0/0*. En outre, le budget comportant un sérieux excé-dent, la nécessité de faire des économies ne peut pas être nvoquée aussi facilement par les travaillistes, opposés par rincipe à toute augmentation des dépenses de défense ationale (1).

Donc Londres prévoirait une sérieuse augmentation de a marine. D'après les informations de presse, une nouvelle lotte de bataille serait construite dès l'expiration des

(1) Au dernier congrès des *trades unions* et du *Labour Party*, cette pposition de principe a d'ailleurs disparu.

accords de Washington, c'est-à-dire en 1935; le nombre des croiseurs serait augmenté de trente, ce qui donnerait un total de 70,10 des croiseurs actuellement en service sur 50 devant être démodés avant deux ans; en outre, 27 contre-torpilleurs, 8 sous-marins et des navires porte-avions seraient mis en chantier. Les prévisions budgétaires de la marine pour l'année courante atteignent 55.500.000 livres sterling; le gouvernement annoncerait prochainement pour les douze mois à venir un programme de constructions navales comportant une dépense de 14 millions de livres sterling.

La délégation anglaise a soumis aux Américains un texte indiquant les besoins de la défense navale britannique. Ce texte comportait-il les chiffres ci-dessus? Nous l'ignorons. Ce qui semble certain par contre, c'est que le texte en question, lorsqu'il a été communiqué à Washington, a été jugé trop absolu. Et comme réplique le département naval américain aurait décidé de mettre en chantier, en 1936, un nouveau cuirassé pour remplacer un bâtiment « hors d'âge ».

On suggère que la retraite annoncée de M. Macdonald pour une durée de trois mois aurait pour résultat de laisser le champ libre aux partisans d'une forte marine; le premier ministre n'a en effet cessé de militer en faveur du désarmement. Mais on dit aussi — ô subtilités de la politique! — que cette retraite temporaire aurait pour résultat de faciliter un accord entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, l'augmentation de la flotte britannique entraînant celle de la flotte américaine et permettant ainsi à Washington de faire pression sur Tokio.

Ainsi donc on projette de réarmer sur mer : triste prélude à la conférence navale de 1935! Il ne s'agit plus ici d'un problème essentiellement européen, comme celui des armements terrestres, mais d'un problème mondial, qui concerne avant tout les pays riverains du Pacifique — et dans une moindre mesure les pays riverains de la Méditerranée.

L'impérialisme nippon donne de sérieuses inquiétudes aux États-Unis. Tokio ne cache pas sa volonté d'éliminer de

la Chine d'abord, de toute l'Asie ensuite, les puissances de race blanche. Question vitale pour le Pays du Soleil-Levant dont la population étouffe à l'étroit dans son archipel et qui a besoin de larges débouchés pour son émigration et son commerce. La grande république américaine a fermé désormais ses portes au trop-plein démographique des Nippons; force est donc de chercher ailleurs.

A ces nécessités vitales s'ajoute une véritable mystique qui sévit surtout dans l'armée et dans la marine. Le ministre de la guerre du Mikado ne déclarait-il pas l'an passé que les destins de son pays lui commandaient de conquérir le monde? mettons plus modestement l'Asie. Le péril jaune ne serait point un vain mythe, et les Italiens n'auraient pas tort de jeter depuis quelque temps le cri d'alarme.

Sur l'Atlantique, un conflit entre les deux pays anglo-saxons ne semble pas à craindre. Toute la politique anglaise depuis la guerre est dictée par la volonté absolue d'éviter le moindre différend avec Washington. Si donc le programme naval britannique a surpris la Maison Blanche, l'explication qu'en ont donnée certains journaux londoniens — moyen de pression contre le Japon — apparaît comme très plausible.

Dans la mer du Nord par contre, le danger reparaît — non pas qu'on puisse jamais craindre un *casus belli* entre nous et nos amis anglais, mais la renaissance de la marine de guerre allemande, grâce à la construction des fameux « croiseurs de poche » du modèle du *Deutschland*, ultra-rapides et supérieurement armés, a ému Londres autant que Paris. En cas de conflit franco-allemand, l'Angleterre tient absolument à assurer la liberté des communications dans la mer du Nord et dans la Manche. On dit même à Londres qu'au cours de son récent séjour en Angleterre le général Weygand se serait entretenu de la question avec les autorités militaires britanniques.

Et en Méditerranée? La « mer latine » est à présent, du point de vue naval, le point le plus sensible de l'Europe. Par la convention de Londres d'avril 1930 toute course à

l'armement des navires légers de surface et des sous-marins a certes été arrêtée entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Japon — cette course, hélas! va peut-être reprendre —, mais ni la France ni l'Italie n'ont signé les accords de Londres. L'Italie réclamait en effet pour la catégorie de navires en question la même parité avec la France qu'elle avait obtenue à Washington pour les *capital ships* ou bâtiments de ligne, prétention à quoi nous n'avons pu naturellement faire droit.

Il serait erroné de croire que l'attitude de notre pays en la circonstance fut dictée par des considérations impérialistes. Nos côtes s'étendent sur deux mers, notre domaine colonial est dispersé dans quatre continents, et la partie la plus importante et la plus riche de ce domaine est située sur les rives méridionales de la Méditerranée. Si l'Italie doit veiller à la défense de côtes très étendues et de colonies de quelque importance, ces côtes sont toutes baignées par la même mer, et la plus importante de ces colonies, la Libye, également.

On constate donc que le problème des armements navals est hérissé de difficultés, de dangers même. Alors que les conférences précédentes avaient marqué une véritable détente et arrêté toute course aux armements, celle de 1935 s'annonce comme un prélude à la reprise de cette course. Sans compter que l'U.R.S.S., en présence de la menace nippone, songe aussi à reconstituer sa marine de guerre, ce qui apporterait une nouvelle inconnue dans le problème.

Nous sommes loin de l'époque heureuse où les principes de solidarité internationale semblaient l'emporter. Faut-il émettre ici un *pium votum*, en faisant malgré tout confiance au bon sens des nations? Oui, mais à condition de ne pas fermer les yeux devant les réalités.

28 juin 1934. André-D. Tolédano.

DOCUMENTS

L'unique remède à la Crise économique

L'ÉGLISE ET LES TRAVAILLEURS

Voici un des derniers appels du R. P. Bede Jarrett, O. P., ex-Provincial des Dominicains anglais et Prieur de Blackfriars, Oxford.

Discours à une démonstration d'Action Catholique organisée par le Westminster Catholic Federation *dans le* Albert Hall, *Londres, le 4 mai 1933* (1).

A première vue, il semblerait que les problèmes auxquels nous allons nous heurter en abordant la « question sociale » sont tellement vastes, divers et compliqués, qu'il est vain d'en espérer trouver la solution pratique.

Le Souverain Pontife cependant, avec une lucidité et une hardiesse étonnantes, se plaçant devant la situation enchevêtrée du monde où nous vivons, a montré clairement dans son Encyclique *Quadragesimo Anno* qu'au fond il n'y a qu'un seul problème à considérer — celui de la solidarité, qui lie les uns aux autres tous les hommes de toutes conditions de toutes nations — la race humaine tout entière.

(1) Traduction de Mlle Emmanuela Polimeni.

Parfois c'est une seule et même difficulté qui surgit; dans la famille, dans l'industrie, dans les conférences internationales — quoique cette difficulté se présente sous des aspects différents, à savoir : un manque d'harmonie, une mésentente générale, un désaccord — provenant (chose remarquable) non pas du tout d'un parti-pris de haine ou d'antipathie, mais simplement d'une triste indifférence, d'un total oubli des autres — par égoïsme inconscient.

Or, en présence de ce déchirement mondial, de cet « ordre établi » qu'il faut avoir le courage d'appeler un *désordre*, le Saint-Père met en pleine lumière une grande vérité fondamentale dont la reconnaissance pratique peut nous sauver du désastre — celle du double aspect de toute activité vitale, sa valeur pour l'individu et sa valeur pour la collectivité.

Il faut maintenir à tout prix le droit de propriété, respecter les vocations particulières, mais ne jamais oublier que dans les desseins de Dieu cependant tout doit contribuer au bien commun et être dirigé vers un but social.

Chacun sait qu'à notre époque deux dangers nous menacent : l'individualisme et le communisme. Mais ce qui fait peut-être l'originalité de la thèse pontificale, c'est que, selon Pie XI, le *premier* est le plus à redouter, — puisque c'est seulement à cause d'un indivividualisme exagéré que le communisme a pu prendre racine.

Les deux *tyrannies* sont de faux systèmes basés sur de faux principes.

Tout d'abord donc, le Pape distingue ce qu'il appelle « la dictature économique » — la concentration de la richesse dans les mains de quelques particuliers.

Cette intrusion de la finance dans la sphère politique résulte de la « libre concurrence » préconisée par la *Manchester School*. Là, l'individualisme s'est déchaîné.

De grands financiers, directeurs des fonds publics, n'étant dans bien des cas que les gérants, les administrateurs et non les propriétaires des compagnies, ont tellement étendu leur pouvoir, qu'à l'heure qu'il est, presque tout le commerce est à leur merci. Or, la « miséricorde n'est pas leur fort », dit le Pape.

Ces financiers peu conscients de leurs responsabilités se sont rendus coupables d'abus abominables et ont trompé la confiance de ceux dont ils administraient les capitaux. Cet

impérialisme des banques et une concurrence effrénée sont à l'origine du désordre actuel et de la catastrophe imminente que tout le monde sent venir.

. . . . . .

La réaction extrême contre cet individualisme sans entrailles fut le communisme, avec son impitoyable guerre des classes et son acharnement à faire triompher un idéal exclusivement humanitaire collectiviste.

Il attaque avec la dernière violence la propriété privée et la religion. Et c'est logique. Car, il est bien vrai que droit de propriété et dogme catholique sont les deux plus sûres protections de la liberté individuelle, deux bastions de résistance contre l'emprise matérialiste de la tyrannie de l'État.

La propriété sert au développement harmonieux de la personne humaine, et de son côté la religion exalte — en la déclarant sacrée — la *conscience*, par laquelle l'homme peut toujours se soustraire à la tyrannie de l'État.

Au nom du Bien Commun, le communisme lève le drapeau de la tyrannie scientifique et considère que le sacrifice de la liberté est non seulement nécessaire à l'ordre public, mais il affirme que cet ordre compensera largement pour l'individu le sacrifice qu'on lui demande.

Telle est la thèse communiste, tel l'idéal qu'il fait miroiter aux yeux des humbles, tel le remède qu'il propose au désordre criminel dont nous souffrons tous. Mais l'ordre nouveau ne se fera pas par des moyens qui heurtent et contredisent si évidemment la *nature* humaine, en amputant l'homme de ce qui fait essentiellement l'homme, en lui demandant le sacrifice de sa liberté.

Tôt ou tard, l'homme se libérera de la tyrannie étouffante de l'État.

Le salut est ailleurs.

Écoutons le Pape.

A vrai dire, la *force* du communisme n'est pas autant à craindre que la *faiblesse* de l'individualisme. « Ceux-là sont les plus à blâmer », dit le Pape, « qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et qui préparent ainsi la voie pour la ruine de l'ordre ».

Pas plus que le communisme, l'individualisme ne prend en considération l'existence de la faute originelle.

Tous deux organisent le monde, comme s'il s'agissait d'y installer des êtres de nature non déchue ; mais, hélas! entre cette nature parfaite et notre humanité se tient encore l'ange de Dieu avec son épée de feu.

Il faut donc rejeter ces deux tyrannies et reconnaître non seulement la nécessité de la collaboration, mais cette double valeur individuelle et sociale de toute fonction de l'homme. Nous, catholiques, ne voulons pas que l'on touche au principe de la propriété privée légitime, mais nous en voulons une distribution plus élargie, et un partage plus équitable.

Le Pape reconnaît expressément que, dans l'état actuel, le partage est mal fait.

Nous demandons pour le travailleur un standard de vie suffisant pour lui permettre d'élever sa famille dans une honnête aisance, qui permette à la femme de rester chez elle, à la mère de régner au foyer.

Le Souverain Pontife va plus loin. Il souhaite, il réclame que celui qui travaille ait sa part légitime dans les bénéfices de l'industrie et recouvre ainsi le juste orgueil du métier.

Il est incontestable que les actionnaires contribuent par leurs capitaux à faire marcher le commerce, mais ce sont les gages des ouvriers qu'il faut prélever d'abord sur les bénéfices acquis. Oui, nous osons soutenir que, dans la répartition des bénéfices globaux, ce sont les travailleurs qu'il faut servir en premier lieu, avant de permettre aux bailleurs de fonds de toucher leurs coupons, car ces derniers donnent de ce qu'ils possèdent, les ouvriers fournissent le labeur humain, ils se donnent eux-mêmes.

Pie XI voudrait aussi que l'idée des corporations retrouve faveur ; il aimerait voir ressusciter ces associations où sont représentés employeurs et employés.

Pour lui, le vrai remède aux maux de notre époque, la seule « guérison » est dans la *collaboration*.

●

Ce qui a augmenté la détresse actuelle c'est le machinisme. Non que le Pape condamne purement et simplement le

machinisme, mais il nous explique lumineusement comment l'introduction de la machine sur une grande échelle sans en avoir prévu les conséquences pour la main-d'œuvre humaine et sans autre considération que le gain immédiat a été la cause immédiate de cette surproduction, de ce chômage, de cette misère dont nous sommes témoins. Il faut qu'il y ait des ententes mutuelles sur toutes les questions que pose la vie ouvrière.

Les Syndicats mixtes d'employeurs et d'employés ont déjà beaucoup fait pour améliorer le sort du travailleur; nous ne voyons que ces organismes à base de compréhension mutuelle qui puissent résoudre les problèmes quotidiens que soulève la collaboration dans l'industrie.

Il faut étendre et développer nos anciennes « Trade Unions ». Jusqu'ici il faut avouer que l'histoire de notre grande industrie a montré un manque absolu de prévoyance.

Les chefs ne semblent pas avoir eu le juste sentiment de leur responsabilité sociale, et les ouvriers se sont jetés par désespoir dans un communisme violemment révolutionnaire.

Le monde actuel porte la trace de ce laisser-aller et des efforts mal coordonnés, aveugles, faits uniquement en vue d'accroître aussi rapidement que possible le gain immédiat.

●

Nous ne sommes pas assemblés ici pour établir un programme de reconstruction économique. C'est la tâche proprement dite de nos techniciens industriels; mais nous sommes ici pour affirmer solennellement que c'est au *laïcat* catholique qu'il appartient d'élaborer un programme fondé sur les principes que rappellent si opportunément les encycliques pontificales, un programme auquel tous — quels que soient notre parti politique, notre rang social ou notre profession, — nous puissions travailler, et pour le succès duquel nous puissions prier.

Il y en a qui disent qu'un tel programme mettra la division dans nos rangs, comme si nous n'étions pas déjà trop divisés! Au contraire, un tel effort de chrétienne collaboration pourrait nous réunir tous dans la charité. On dit encore

qu'il est dangereux pour la cause religieuse de construire un programme catholique, mais nous abstenir de toute action, « émigrer » en ce moment de crise, serait encore plus dangereux.

Nous ne sommes pas ici pour calmer les appréhensions de quelques capitalistes apeurés, ni pour amadouer quelques politiciens craintifs.

La parole du Pape ne saurait être une lumière pour ceux-là. Ils n'en ont que faire.

« Si on ne travaille pas sérieusement pour mettre les principes que nous indiquons en pratique, que personne ne caresse l'illusion de pouvoir défendre la paix sociale contre les forces révolutionnaires. »

Pie XI n'est pas un alarmiste « pour rire ». Il ne s'amuse pas à agiter sans raisons graves l'épouvantail de la Révolution. Au Vatican, on est documenté mieux qu'ailleurs.

Pie XI parle avec une connaissance de faits que ne peut avoir aucun de nos hommes d'État.

Il faut donc confesser franchement que, dans le passé, nous avons été coupables d'une réelle insouciance à l'égard des questions sociales.

Combien de maux nous aurions pu écarter si nous, catholiques, nous nous étions montrés zélés pour faire passer dans nos mœurs économiques les conseils pressants et directives de Léon XIII !

C'est à nous maintenant de réparer cette négligence, de prendre des résolutions, de faire de l' « Action Catholique » courageuse.

Nous avons besoin de tous et de tout pour cette œuvre.

Il nous faut l'expérience des vieillards, l'activité réfléchie et réalisatrice de l'âge mûr, l'enthousiasme que seule la jeunesse peut apporter.

Rallions-nous autour du Maître de l'unité qui désire voir tous les talents utilisés à son service, et employés pour le bien commun de tous ses frères. Il faut nous pénétrer d'un sentiment vif et réel de la solidarité du corps mystique du Christ : cette vue nette peut seule fournir un motif et un stimulant capables de nous soutenir jusqu'au bout dans cette tâche immense et magnifique. Ce n'est pas tellement la *doctrine* communiste qui a séduit ces adeptes, car la plupart ignorent la portée de cette dialectique : le succès de son

ppel est dans le sens de la solidarité qu'il a réveillé, dans idéal d'une Renaissance à provoquer, de la Justice et de l'Amour.

Mais nous, Catholiques Romains, n'avons-nous pas un léal aussi beau à proposer aux foules, une cause aussi passionnante à servir, un ordre plus humain et plus divinement arfait à promouvoir ?

Dans l'offrande quotidienne du Sacrifice du Christ, nous vons de quoi nourrir le véritable esprit fraternel qui nous nanque trop.

Ce drame mondial est d'une signification universelle. Il ous rappelle à nos devoirs, à nos responsabilités sociales. l nous encourage à agir ensemble, à oser ensemble, à travailler à la création d'une Cité vivifiée par la pensée chrétienne.

Ces biens après lesquels l'humanité soupire, c'est nous ui les possédons ! et si nous faisons défaut à notre siècle, ous serons pour notre part les fossoyeurs de notre civilisation. De tous les côtés se manifeste le besoin d'une religion ui soit indépendante de l'État, internationale dans son rganisation et possédant les dogmes capables de fonder cette olidarité que seule une foi commune peut offrir.

Dans ce grand travail de reconstruction nous n'avons l'autres adversaires que nous-mêmes.

Le Pape a lancé son appel. Allons-nous y prêter l'oreille ? Le monde nous attend ; déjà au loin se fait entendre la rumeur sinistre de la Révolution.

Mais l'homme possède en lui-même une force libératrice. Il peut détourner un mouvement d'opinion qui serait dévastateur, il peut modifier les tendances de sa génération.

C'est à cette tâche que nous devons consacrer toutes nos énergies.

Nous saurons lui subordonner nos théories particulières et collaborer avec tous les hommes de bonne volonté qui partagent nos espérances.

Dans les veines de notre ancienne Église le sang est toujours jeune. Maintes fois on l'a transfusé, ce sang du Christ mystique, à la société afin de l'arracher à la mort.

Nous pouvons faire renaître le monde à une vie plus virile, lui rendre une culture plus ennoblissante, nous pouvons le sauver du désespoir.

Sans la direction de l'idéal catholique si largement accueillant pour tous, et d'une surnaturelle puissance, il est en effet à craindre que la civilisation telle que nous la connaissons ne périsse dans des bouleversements catastrophiques. Mais sous la conduite du catholicisme éternel, si sombre que paraisse l'avenir, le monde peut être sauvé.

Ce n'est pas nous, assemblés ici, qui verrons le fruit de nos efforts, mais la génération qui monte; ceux qui sont aujourd'hui dans leur heureuse enfance récolteront la moisson.

Envoyez-nous donc, ô Esprit-Saint, de tous les coins de la terre, des âmes de croisés, et que votre souffle divin se fasse sentir dans nos cœurs!

Que votre lumière éclaire de plus en plus le chemin de notre pèlerinage, jusqu'à l'aube de ce jour nouveau où nous verrons se dresser devant nous les murs de la Cité céleste.

QUESTIONS HISTORIQUES

PAUL VERSCHAVE.
Directeur de l'Ecole de journalisme de Lille.

La Reine Emma des Pays-Bas.

Elle est morte il y a quelques semaines, et déjà entrée dans l'histoire. Cet article plein d'anecdotes et de souvenirs nous retrace la souriante bonté de « la vieille dame au balcon doré ».

ROBERT RICARD.

La monarchie espagnole d'ancien régime, état missionnaire.

La fin de légendes calomnieuses.

J.-R. PALANQUE.

Le Christianisme et l'empire romain.

Deux ouvrages récents qui tendent à bouleverser beaucoup d'idées reçues sur l'histoire des premiers siècles de l'Église.

H.-I. MARROU.

Saint Ambroise et l'empire romain.

La récente thèse de M. J.-R. Palanque.

LA REINE EMMA DES PAYS-BAS

A l'étranger, en France notamment, on ne se souvenait plus guère d'elle, on ignorait presque qu'elle existât encore, mais tous les Néerlandais connaissaient « la vieille dame de l'hôtel au balcon doré » devant lequel, au « Lange Voorhout » de La Haye, une sentinelle montait parfois la garde. Sa bonté inépuisable, son sourire avenant, la dignité et la simplicité de sa vie comme la qualité de son intelligence avaient rendu extrêmement populaire cette douce figure de « douairière aux cheveux blancs » qui pratiquait avec raffinement « l'art d'être grand'mère » non seulement d'une dynastie, mais encore de tout un peuple.

Les citoyens d'un âge plus avancé se rappelaient avec émotion le rôle éminent qu'elle a joué à une heure difficile de l'histoire des Pays-Bas comme épouse de roi et comme régente.

Pour tous, elle était la « Reine-Mère » à laquelle la Hollande avait voué une reconnaissance profonde et un attachement inébranlable.

La princesse de Waldeck et Pyrmont

Elle n'était pas cependant « de sang néerlandais » : Adélaïde-Emma-Wilhelmine-Thérèse, princesse de Waldeck et Pyrmont, était née le 2 août 1858 à Arolsen, la capitale de la petite principauté de Waldeck, disparue dans les remous de la révolution de 1918. Elle était la troisième des cinq filles de George V Victor, prince de Waldeck et Pyrmont, et d'Hélène de Nassau, sœur du grand-duc Adolphe de Luxembourg.

Toute son enfance se passa au château d'Arolsen, dans e cadre moyenâgeux où les souverains de ce petit État nenaient une vie patriarcale.

La Reine-Mère de Hollande a raconté elle-même en 929, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son rrivée aux Pays-Bas, dans une interview accordée à Mme van Italie-van Embden pour le *Nieuwe Rotter-lamsche Courant* (1), les pénétrantes impressions qui lui estaient de sa jeunesse et de son éducation :

Nous étions, dit-elle, cinq sœurs (2). L'aînée fut enlevée par la htisie à 15 ans. Quelle tragédie! Oh! la profonde impression que en éprouvai! De là procède mon intérêt pour ceux qui souffrent e la terrible maladie et pour les moyens de la prévenir. Après la uatrième fille naquit un petit frère, puis ce fut notre plus jeune œur, notre poupée, encore une enfant à mon mariage... Un grand rivilège qu'une grande famille! Quelle aide naturelle dans l'édu-ation! On se forme mutuellement. On apprend à céder aux autres, ne pas faire toutes ses volontés, à se sacrifier pour autrui. On ne raint pas aussi de se faire de justes critiques...

A table, avec la gouvernante, le gouverneur, l'institutrice, deux ames de cour de ma mère et le petit ami de mon frère qui était levé avec lui, nous étions chaque jour quatorze. Cela permettait ne agréable conversation...

Nous voyagions souvent. Beaucoup dans le midi : toute jeune, à

(1) Cette interview a été reproduite dans *De Tijd* du mardi soir o mars 1934, n° 27.468.

(2) Il semble que dans cette interview il y ait une erreur : en éalité le prince Georges Victor et la princesse Hélène ont eu six illes. Les cinq sœurs de la princesse Emma étaient en effet : la rincesse Sophie morte en 1869 à l'âge de 15 ans; la princesse Pau-ine née le 19 octobre 1855, mariée le 7 mai 1881 au prince Bentheim-Steinfurt et morte en 1925; la princesse Marie, la première femme lu roi Guillaume de Würtemberg, morte dès 1882; la princesse Hélène née le 17 février 1861, mariée en 1882 au duc d'Albany et morte en 1922; la princesse Elisabeth née le 6 septembre 1873, mariée u prince d'Erbach-Schönberg et qui réside au château de Schönberg en Oderwald. Quant à son frère, le prince Frédéric de Waldeck et Pyrmont, il est resté, même après la suppression de la Principauté, u château d'Arolsen avec son épouse Bathilde, princesse de Schaum-bourg-Lippe.

cause de ma sœur malade; après sa mort, parce que ma mère avait besoin d'un climat plus doux. En Norvège aussi. Et chaque fois des leçons spéciales nous préparaient au voyage. En Suède, nous logions chez notre oncle et notre tante, car une sœur de ma mère était mariée au roi Oscar.

Notre vie à Arolsen était très simple. C'est fort heureux pour des enfants. Nous apprîmes à faire parfaitement les ouvrages manuels, et aussi à dessiner. Je me souviens que lorsque nous étions à Cannes, j'y reçus d'un maître français d'excellente leçons de dessin et de littérature française. Nous avons appris la littérature à fond, l'histoire également. Notre éducation était large pour l'époque. Mon père lisait beaucoup : des ouvrages scientifiques. Mais c'était notre mère qui se chargeait de l'éducation pratique. Toutes jeunes, nous l'aidions dans ses œuvres charitables. En voyage, nous écrivions des lettres pour elle : Avait-on pensé à porter de la soupe à tel logis, ailleurs des vêtements d'enfants? A Arolsen, nous visitions les gens, nous nous informions, nous apportions ce qui était nécessaire...

Nous y habitions un vieux château, entouré d'un large fossé avec un pont-levis. La gare la plus proche était à deux heures de là. Des étrangers venaient fréquemment : des inspecteurs, des généraux, des autorités ecclésiastiques. La ville n'avait pas d'hôtel convenable. Notre père leur offrait volontiers l'hospitalité du palais. Ma mère avait grande manière de recevoir et de mettre les gens à l'aise. Nous, ses filles, nous avons essayé de suivre son exemple, même en ce qui concerne ses préoccupations sociales...

L'exemple de la mère se trouvait heureusement complété par les leçons de la gouvernante qui était anglaise et qui avait des idées « très sociales » : « Elle nous parlait, ajoute l'auguste jubilaire dans la même interview, des conditions du travail, d'institutions sociales, de la vie des ouvriers d'usine alors presque toujours très misérable. Elle ne nous donnait pas seulement des leçons, elle créait aussi une atmosphère autour de son enseignement. C'est ce à quoi un enfant est encore davantage sensible... »

Cette éducation substantielle consacrée à la formation du caractère autant qu'à l'ornement de l'esprit, reposant tout entière sur la pratique des vertus chrétiennes, appliquée aux choses sérieuses de la vie et au soulagement des

misères humaines, avait pénétré la jeune princesse d'une notion très haute de ses devoirs et l'avait préparée aux tâches les plus délicates de l'existence. A l'approche de la vingtième année, elle était une jeune fille accomplie, très gracieuse et jolie, parée des plus beaux dons de l'intelligence et du cœur. Tout en elle attirait. Adorée des sujets de la principauté, elle charmait par sa gaîté, son entrain, son sourire qui n'était point exempt parfois d'une pointe de malice, tous ceux qui l'approchaient.

C'est à ce moment que le roi Guillaume III la vit et qu'il fut séduit par sa jeunesse. Le souverain était à l'époque la plus triste de sa vie. Monté sur le trône en 1849 il avait présidé pendant près de 30 ans déjà aux destinées du royaume, et venait de perdre le 3 juin 1877 sa femme Sophie de Würtemberg, fille du roi Guillaume Ier de Wurtemberg, et petite-fille par sa mère du tsar Paul Ier de Russie, une des femmes les plus lettrées de son temps dont la *Revue des Deux Mondes* avait publié en 1875 un article très remarqué : « Les Derniers Stuarts, impressions et pensées d'une Reine. » Le roi se sentait au seuil de la vieillesse, isolé, las et peu rassuré sur l'avenir. Des trois fils qu'il avait eus de la reine défunte, l'un, le prince Maurice, était mort à l'âge de sept ans (1843-1850); des deux autres, le plus jeune, le prince Alexandre, de santé chétive, vivait retiré, et l'aîné, le prince Guillaume, le seul espoir de la dynastie, presque toujours à l'étranger, surtout en France, semblait se désintéresser des choses de son pays.

C'est dans ces circonstances qu'au cours de l'été de 1878, le « roi aux cheveux gris » rencontra la jeune et charmante princesse à « Bad-Pyrmont » où la famille princière faisait tous les ans un séjour. Puis il vint au château d'Arolsen, et retenu par le cadre reposant de cette famille où fleurissaient les calmes vertus autant que par la grâce de la jeune fille, y séjourna quelque temps. Le 30 septembre 1878, un numéro spécial du *Staatscourant*, le Journal Officiel des Pays-Bas, fit connaître les

fiançailles de ce roi de 61 ans avec la princesse qui en avait 20; par la loi du 19 octobre 1878, les États-Généraux donnèrent leur autorisation et le mariage eut lieu au château d'Arolsen le 7 janvier 1879.

La Reine des Pays-Bas

A son arrivée en Hollande, la jeune reine qui, pendant le temps de ses fiançailles, avait étudié le néerlandais sous la direction du professeur Beynen de La Haye, comprenait et lisait la langue de ses sujets, mais ne pouvait encore la parler. Pourtant, elle gagna d'emblée leur affection par sa grâce et son affabilité. Le vœu qu'émettait le roi, en avril 1879 à la réception du couple royal dans Amsterdam (1), la capitale, que « les sentiments d'amour et de fidélité dont lui et sa maison avaient reçu tant de fois l'expression se reportassent sur Sa Majesté la Reine des Pays-Bas » s'est magnifiquement réalisé. La reine est entrée si profondément dans le cœur de la nation qu'elle est apparue bientôt inséparable de l'idée même de la Patrie néerlandaise et qu'elle-même répliquait au temps de sa régence à un ambassadeur qui croyait lui plaire en lui adressant la parole en allemand : « Vous oubliez, Monsieur, que je ne suis pas princesse allemande, mais reine des Pays-Bas. »

Pourtant, la tâche qui l'attendait était immense : soutenir le roi dans les tristesses et les deuils qui remplirent sa vieillesse, en particulier la mort de ses derniers fils : le prince Guillaume décédé à Paris le 11 juin 1879 et le prince Alexandre qui s'éteignit à La Haye le 21 juin 1884,

(1) Cette entrée solennelle dont la date avait été fixée d'abord au 20 janvier fut retardée jusqu'au 21 avril 1879 par suite du décès imprévu le 13 janvier du frère unique du roi : le prince Henri des Pays-Bas qui était « stadhouder » du Grand-Duché de Luxembourg, alors encore rattaché aux Pays-Bas, et « lieutenant amiral de la flotte néerlandaise ».

lui faire malgré tout un foyer heureux et entourer de soins prévenants les dernières années de sa vie.

Le 31 août 1880, elle lui donna une fille : Wilhelmine-Hélène-Pauline-Marie, qui apparut aussitôt, par suite de la maladie du prince Alexandre, comme destinée à la couronne des Pays-Bas. Par cette heureuse naissance, se trouvait dissipé le cauchemar qui pesait sur la nation à la pensée qu'à la mort du vieux roi un Allemand pourrait revendiquer le droit de la gouverner (1).

A former à sa haute vocation la petite héritière du trône, la jeune mère apporta toute sa sollicitude. Le peuple hollandais s'en rendit compte et lui en conserva une reconnaissance émue. Avec quelle prudence et quelle sagesse cette éducation fut entreprise, de nombreux traits en témoignent. Citons-en deux seulement (2) qui trouveraient leur place dans un « Traité de l'Éducation des Reines ».

Lors d'un voyage, la petite Wilhelmine avait emporté la plus belle et la plus aimée de ses poupées. Voyant une enfant du peuple y jeter au passage des regards d'admiration et de convoitise, la mère persuada doucement à sa fille qu'elle devait lui donner ce précieux jouet, car, déclarait-elle à son entourage, « une future reine doit apprendre à se sacrifier ».

Une autre fois, c'était le 19 février 1887, jour du 70e anniversaire du roi, elle était sortie en carrosse dans la résidence avec sa fille âgée de six ans. Au retour, les che-

(1) Jusqu'à la mort du prince Henri des Pays-Bas, on pouvait craindre qu'au décès des fils du roi de Hollande, la descendance possible de ce frère du roi qui, veuf sans enfants de la princesse Amélie de Saxe-Weimar, s'était remarié le 28 août 1878 avec la princesse Marie de Prusse, ne fût appelé au trône des Pays-Bas. A la mort sans enfants du prince Henri, c'est aux enfants de la princesse Sophie, sœur du roi et mariée le 8 octobre 1842 au grand-duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar-Eisenach, qu'au cas de défaillance de la ligne directe la couronne devait être attribuée.

(2) D'après le *Maasbode* du mardi soir 20 mars 1934, n° 25.455.

vaux attelés à la daumont prennent le mors aux dents. Le laquais est désarçonné, c'est en vain qu'on tente de maîtriser l'attelage, tandis qu'au fond du véhicule la reine serre l'enfant dans ses bras. Finalement, à proximité du palais royal, les chevaux sont arrêtés. La reine et la petite princesse en descendent saines et sauves et entrent au Palais, mais pour en sortir presque aussitôt, car la reine a donné ordre de préparer une nouvelle voiture et elle y monte avec l'enfant effrayée et tout en larmes, autant pour rassurer la population que pour apprendre à la future reine à se cuirasser contre le danger.

La nation hollandaise, enthousiasmée par les exemples que donnait cette reine qui veillait à tout et réconfortait ceux qui l'approchaient par la sagesse de ses jugements et la grâce de son sourire, devait lui donner bientôt les preuves les plus éclatantes de sa confiance et de son attachement.

Lorsqu'en 1890 le roi Guillaume III, atteint déjà depuis quelque temps du diabète, vit son état empirer au point qu'il fallut songer à mettre en d'autres mains le gouvernement du royaume, c'est à la reine Emma que les États-Généraux de Hollande confièrent cette charge.

Sa Majesté la Reine Emma, portait la loi du 14 novembre 1890 adoptée à l'unanimité des 120 membres des deux Chambres, est nommée Régente du Royaume pendant le temps où Sa Majesté le Roi se trouvera hors d'état d'exercer le pouvoir.

C'était, du reste, conforme au vœu exprimé dès 1884 par le roi lui même, au lendemain de la mort du prince héritier et consacré par la loi constitutionnelle du 2 août 1884 en ces termes : « Au cas de minorité de notre successeur au trône au moment de son accession, sera nommée régente du royaume durant la minorité notre bien-aimée épouse Adélaïde-Emma Thérèse, reine des Pays-Bas, née princesse de Waldeck et Pyrmont, durant son veuvage. »

Cette seconde hypothèse différait de celle envisagée par

la loi du 14 novembre 1890, mais elle ne tarda pas à se substituer à la première. La Régente avait à peine eu le temps de prêter serment, le 20 novembre, devant l'assemblée commune des États-Généraux, d'annoncer dans une proclamation au peuple qu'elle avait accepté la lourde charge « par amour du peuple néerlandais » et d'invoquer « l'aide du Dieu très puissant et très sage comme l'appui fidèle de toute la nation pour la mener à bonne fin », que, le 23 novembre, le roi mourait au château de Het Loo, à l'âge de 73 ans. Son unique descendante, la reine Wilhelmine, faible enfant de 10 ans, montait sur le Trône des Pays-Bas, sous la protection tutélaire de sa mère, régente.

Une nouvelle proclamation, dont le ton grave et religieux impressionnait, en porta la nouvelle à tous les coins du royaume :

Il a plu à Dieu, disait la Régente, de rappeler à Lui mon très aimé et très respecté époux, le roi Guillaume III.

Pendant 41 ans, le peuple néerlandais s'est serré autour de son trône, et pendant cette période, sous la bénédiction de Dieu, la tranquillité, la paix et la prospérité ont été l'apanage de la Patrie.

Par sa mort qui nous remplit tous d'une profonde douleur, la couronne est passée à ma fille bien-aimée : Wilhelmine Hélène-Pauline-Marie. Que son trône trouve un appui sincère dans la fidélité profonde et l'attachement du peuple néerlandais à la Maison d'Orange !

Puisse le Dieu tout-puissant entendre les prières qui s'élèvent vers Lui pour notre reine Wilhelmine ! Qu'Il la prenne sous Sa sainte garde et protection !

Conformément à la loi, je suis, durant sa minorité, appelée en qualité de Régente du royaume à exercer pour elle le pouvoir royal.

Confiante en Celui entre les mains de qui est le sort des princes et des peuples, je me charge de la tâche gouvernementale qui m'est déférée, en priant pour que son accomplissement en toutes ses parties tende au salut du pays et du peuple et à la consolidation de la Royauté.

On sait comment la Hollande, veuve de son roi, répondit à ce noble appel : elle adopta avec émotion le frêle et

dernier rejeton de la tige des Orange-Nassau, et d'un mouvement unanime, l'enveloppa de son amour.

Mgr Schaepman, le chef et l'émancipateur des catholiques néerlandais, qui était en même temps un poète de talent, traduisit les sentiments populaires dans des vers restés célèbres :

Un rameau nous est resté, chantait-il dans les *Haagsche Stemmen*, de la vieille maison d'Orange, près de la tombe, un arbre de vie, le lis près de la croix... Nous te saluons avec une telle joie, avec une émotion si profonde; nous saluons à tes côtés la mère pieuse et sage. Tu es le soleil d'Orange qui perce la nuit de novembre comme une source de vie, de lumière et de force (1).

La Régente

La jeune veuve de 32 ans qui jusque-là avait trouvé son bonheur dans ses devoirs de famille allait montrer, dans la nouvelle fonction qui lui était échue, de rares qualités de sagesse, de jugement et d'habileté politiques.

Pendant huit ans, elle en eut besoin pour surmonter les difficultés qui ne tardèrent pas à se présenter. C'était l'époque où de nouveaux courants se manifestaient dans la vie nationale, où le ministère Mackay, après avoir réalisé la « pacification scolaire », avait été forcé de faire place au ministère libéral Van Tienhoven-Tak van Poortvliet, où la mêlée des partis faisait rage autour de la réforme des impôts directs préconisée par le ministre Pierson et de l'extension du droit de suffrage réclamée par la Gauche, où, profitant des circonstances économiques, les socialistes faisaient irruption dans le pays, fomentaient grève sur grève et portaient aux États Généraux, malgré le caractère censitaire du suffrage, l'avocat Troelstra, l'ingénieur Van Kol et le socialiste indépendant Van der Zwaag, etc.

Se tenant sans cesse au-dessus des partis qui se dispu-

(1) Cité par le journal catholique *De Maasbode* du mardi soir 20 mars 1934, n° 25.455.

taient le pouvoir, la Régente cependant, malgré une dissolution de la IIe Chambre au début de 1894, n'eut, de 1891 à 1898, que trois ministères : le ministère Van Tienhoven-Tak van Poortvliet, le ministère Roël-Van Houten (7 mai 1894-27 juillet 1897) qui fit la réforme électorale, établit la contribution personnelle et institua les « chambres du travail », le ministère radical Pierson (1).

A l'extérieur, les complications n'avaient pas davantage fait défaut. Aux Indes néerlandaises, il avait fallu réprimer deux révoltes des indigènes à Atjeth et à Lombok au prix de sacrifices appréciables en hommes et en argent. Au Transvaal, le raid Jameson en 1896 et les intrigues de l'Angleterre soulevaient la crainte et la réprobation. Un fort mouvement d'hostilité contre la Grande-Bretagne se manifestait aux Pays-Bas, tandis que le sort des Néerlandais fixés en Afrique du Sud paraissait très menacé. On pouvait s'attendre au pire. Ce fut alors que la Régente fit preuve de décision et d'habileté. On n'a pas oublié, en Hollande, la démarche imprévue autant qu'audacieuse qu'un beau soir de 1896 elle fit en personne auprès de l'ambassadeur d'Angleterre, au Hooge-Westeinde, à La Haye, et qui réussit à empêcher la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Dans l'accomplissement de ses graves devoirs, la Régente trouvait sa force dans ses convictions religieuses qui étaient profondes et le sentiment du devoir qui la pénétrait toute sans laisser aucune place à l'ambition personnelle. Elle n'oublia jamais que son pouvoir n'était que provisoire et qu'elle gouvernait pour sa fille. Elle avait conscience que de la manière dont elle gouvernerait, de l'état où elle laisserait le pays quand elle se retirerait, dépendraient le bonheur de son règne et l'avenir de la Hollande. Avec un tact consommé, elle faisait

(1) Pour ces événements politiques de l'histoire des Pays-Bas, voir Paul Verschave, *La Hollande politique. Un parti catholique en pays protestant*. Paris, Perrin, 1910 (couronné par l'Académie française).

ressortir en toute occasion ce qui pouvait contribuer à resserrer l'affection du peuple pour sa petite reine et à renforcer l'autorité et la compétence de cette dernière.

Dès le premier jour de sa Régence, elle voulait qu'aux audiences officielles l'enfant fût présente, et elle entreprit avec elle à travers tout le pays que le vieux roi avait trop négligé — Utrecht, par exemple, n'avait pas vu son souverain durant les quatorze dernières années de sa vie — cette série de visites périodiques qui contribuèrent fort à augmenter la popularité de la jeune reine. « *Ons Wilhelmintje !* C'est notre petite Wilhelmine ! » disait-on avec orgueil et avec amour.

Par ailleurs, les soucis du gouvernement ne faisaient pas perdre de vue à la mère que le temps pressait de parfaire l'éducation d'une fille qui, dans quelques années, devrait être munie de toutes les qualités et de toutes les capacités requises pour exercer avec bonheur le métier de reine.

Non seulement la Régente continuait de diriger en personne les études de l'enfant, mais elle veillait soigneusement sur la formation de son caractère et de sa personnalité. Elle avait en matière de pédagogie des conceptions très saines et très élevées ; mais ce n'était pas chose facile de les appliquer à une élève que tout le monde traitait en souveraine et qui était elle-même pénétrée du sentiment de son autorité.

La petite reine semblait avoir hérité du caractère et des dons de son père, le roi Guillaume. Vive, douée d'une intelligence précoce et d'une rare mémoire, attachée jusqu'à l'obstination à ses idées, elle répétait en taille plus douce la forte physionomie de ce prince qui avait failli, paraît-il, refuser le pouvoir royal parce qu'il le trouvait trop diminué par la constitution de 1848 et qui n'en fut pas moins un modèle de roi constitutionnel. La mère vigilante apercevait fort bien ce qu'il y avait d'excellent dans ce tempérament prometteur, mais aussi les dangers qui pouvaient en surgir si l'on n'y prenait garde.

Avec quel soin elle y veillait, le trait suivant le prouve :

L'illustre professeur Blok, l'auteur d'une histoire réputée du royaume des Pays-Bas, avait été chargé d'enseigner l'histoire à la royale enfant. Or, un jour, il avait exposé devant elle la vie du stadhouder Guillaume III d'Orange, faisant ressortir les mérites de ce grand prince, sans cacher pourtant les ombres qui en diminuaient l'éclat. Quand il eut fini, la jeune reine lui dit : « Mais, Monsieur le Professeur, je ne suis pas de votre avis ! » Le professeur surpris de lui demander : « Et pourquoi donc ? » L'élève, sans pouvoir ou vouloir s'expliquer, se contenta de maintenir son opposition. La Reine-Mère, qui assistait aux leçons, fit un signe discret au maître de persister à exiger les motifs de cette attitude. Finalement, poussée dans ses derniers retranchements, l'enfant déclara qu'elle s'expliquerait la semaine suivante. Après son départ, la Régente recommanda au professeur de ne pas oublier, à la fin de la leçon prochaine, de demander à sa fille les raisons de son opposition : « Il est certain, déclara-t-elle, qu'elle ne pourra pas en fournir, mais il faut qu'elle retire ce qu'elle a dit, et vous devez insister jusqu'à ce qu'elle l'ait fait. » La semaine suivante, cependant, l'intervention du maître demeura sans succès : l'élève s'obstina dans ses réponses dilatoires et son jugement personnel. Mais la mère avait vu juste : Quinze jours après, la reine, au début de la leçon, déclara d'elle-même : « Monsieur le Professeur, j'ai réfléchi de nouveau et je dois reconnaître que j'avais tort. Je partage complètement votre opinion sur le stadhouder Guillaume III. »

Ainsi s'affirmait la bienfaisance de la méthode douce et ferme que la mère employait pour l'éducation de la reine, sa fille.

Lorsque la reine Wilhelmine atteignit ses 18 ans, l'œuvre était terminée. Les huit années de la Régence avaient été heureuses, le pays économiquement prospère était sorti de ses difficultés politiques ; l'affection et le respect de tout un peuple renforçaient le trône.

La tâche qui m'a été confiée en 1890, disait la Régente dans sa proclamation au peuple néerlandais quelques jours avant la majorité, est presque terminée. Il m'échoit l'inappréciable privilège de voir ma fille bien-aimée atteindre l'âge où, d'après les termes de la Constitution, elle sera appelée à gouverner. J'ai pris la régence du Royaume dans des jours de douleur et de deuil. Maintenant le peuple tout entier se serre joyeusement autour du trône de sa jeune Reine. Dieu m'a soutenue au cours de ces années. Mon vœu le plus cher est rempli.

A tous ceux qui m'ont assistée de leurs conseils et de leurs actes et qui m'ont soutenue de leur affection, j'apporte mes remercîments.

Puisse notre pays avec ses Possessions et ses Colonies prospérer! Qu'il soit grand en tout où même une petite nation peut être grande!

Je quitte la haute situation que j'ai occupée dans notre organisation de l'État avec le vœu profondément senti que, sur la Reine et sur le Peuple unis par les liens les plus étroits, la bénédiction de Dieu continue à reposer! (1)

Après les fêtes éclatantes et l'enthousiasme indescriptible de la population qui marquèrent l'intronisation de la reine Wilhelmine et qui s'accompagnèrent de prières solennelles dans toutes les églises du royaume, les deux femmes parurent une dernière fois ensemble à la séance commune des États-Généraux, et la Reine rendit, dans son premier discours du Trône, à sa mère le magnifique témoignage suivant :

Ma mère très aimée, à qui je suis indiciblement reconnaissante, m'a donné l'exemple d'une haute compréhension des devoirs qui maintenant pèsent sur moi. Toute ma vie je garderai cet exemple devant les yeux et m'efforcerai ainsi de régner comme doit le faire une princesse de la Maison d'Orange.

La Reine-Mère

Ses fonctions de régente révolues, la reine Emma se tint rigoureusement à l'écart des affaires publiques qu'elle

(1) Document publié par le journal catholique *De Maasbode* du mardi soir 20 mars 1934, n° 25.455, dans la belle page illustrée consacrée à « La Vie de Sa Majesté la Reine-Mère »

avait dirigées pendant huit ans avec tant de jugement et de tact.

Ce n'est pas la moindre preuve de son abnégation et de sa sagesse de ne vouloir rien retenir d'une influence qu'elle estimait revenir tout entière à sa fille. Elle quitta le Palais royal de La Haye pour se retirer au « Lange Voorhout » dans l'élégant hôtel bourgeois qui avait été la demeure du prince Henri des Pays-Bas, son beau-frère. C'était bien le cadre qui lui convenait : calme, distingué, digne, simple comme sa personne elle-même. Elle n'y fut plus que la Reine-Mère, et comme sa devise avait été toujours : « Non pas être heureux, mais rendre heureux », elle dépensa désormais toute son activité à des œuvres de charité et de bienfaisance.

Lorsque, à la fin de la Régence, la commission constituée sous la présidence du bourgmestre d'Amsterdam pour lui offrir « l'hommage national de la reconnaissance du peuple néerlandais » lui remit, le 2 septembre 1898, les quelque 300.000 florins recueillis, la reine Emma ne les accepta qu'à la condition qu'elle pourrait consacrer cette somme à une œuvre charitable. Et effectivement, elle s'en servit pour aménager en sanatorium la propriété qui lui avait été donnée en 1882 par son royal époux : « Orange-Nassau-Oord », entre Renkeim et Wageningen, et dont elle fit donation à l'État néerlandais. Ce premier sanatorium établi en Hollande grâce à sa générosité reste ainsi l'important monument de sa maternelle sollicitude pour les membres souffrants de la nation néerlandaise. Ce n'est pas le seul.

Quand, un peu plus tard, les Indes orientales et occidentales lui offrirent, de leur côté, un semblable hommage de reconnaissance, elle affecta de même les sommes réunies à son intention au soulagement des malades et des lépreux de ces colonies.

Nombreuses aussi furent les journées dites « fleuries ou de plaisirs » organisées sous son patronage en faveur d'œuvres philanthropiques, et la vente annuelle de « la

petite fleur de la reine Emma » au profit de la ligue antituberculeuse symbolisait son grand esprit de bienfaisance.

Ainsi jusque dans sa retraite la reine Emma continuait de vivre avec le peuple néerlandais. Les hôpitaux, les institutions d'assistance ou d'intérêt social, recevaient fréquemment sa visite. Toujours elle était prête à payer de sa personne ou de sa bourse. Partout elle apportait un mot aimable et un geste royal.

Quoique appartenant à la religion protestante qu'elle observait très ponctuellement, elle donnait aux œuvres catholiques la même aide et les mêmes encouragements. Des photographies reproduites au moment de sa mort la montrent souriante et prévenante au milieu des religieuses du sanatorium catholique « Berg en Bosch » ou de l'hôpital catholique Saint-Jean à Laren comme au milieu des diaconesses des établissements calvinistes.

Ses apparitions dans les cérémonies artistiques ou littéraires étaient fréquentes. Expositions, théâtre, concerts, congrès, tout réclamait constamment son aimable présence. Il lui semblait qu'elle pouvait de la sorte continuer discrètement l'œuvre de sa vie en exerçant une manière de fonction représentative. Elle restait reine, mais reine sans trône et sans autre pouvoir que celui de la bienfaisance et de l'affection sur des sujets volontaires. Elle était aux yeux de tous comme l'incarnation de la plus haute royauté, et d'innombrables ouvrage d'intérêt public étaient baptisés de son nom : ponts, écluses, docks, navires, rues et places publiques, écoles, églises, etc., sont les témoins permanents de l'immense popularité conservée par la « Reine-Mère ».

La grand'mère.

Cette popularité lui venait essentiellement des hautes vertus que la nation vénérait en elle, et aussi de sa proverbiale aménité qui l'avait fait appeler par les Anglais « *the loveliest lady of Europe*, la dame la plus aimable d'Europe ».

Nul mieux qu'elle ne savait parler à la plus humble femme du peuple et la mettre à l'aise sans descendre pour cela à aucune familiarité douteuse. Nul comme elle n'avait de ces gestes spontanés qui ravissaient les cœurs. Telle la jolie anecdote du petit garçon qui dans une avenue déserte de La Haye crie « Hourra ! » sur son passage matinal et que la Reine-Mère, faisant arrêter sa voiture, descend embrasser.

Est-il besoin, après cela, d'ajouter que, lorsque la reine Wilhelmine, au sortir d'une longue attente qui avait torturé une nouvelle fois d'inquiétude les Hollandais sur l'avenir de leur pays, eut mis au monde la princesse Juliana, la reine-mère s'occupa de sa petite-fille avec la même sollicitude qu'autrefois elle avait consacrée à sa propre fille. Son expérience pédagogique ne fut pas absente, certes, de l'éducation donnée à la future reine, de nouveau l'unique espoir de la dynastie.

On raconte que, dans sa prime jeunesse, la princesse Juliana était fort turbulente et qu'il lui arrivait, lorsqu'elle était en visite, de ne pas épargner les bibelots de ses hôtes, mais que, sa grand'mère lui ayant fait doucement la leçon, « elle n'avait jamais rien cassé chez elle ».

On raconte encore qu'au moment des restrictions du ravitaillement et comme à un repas au Palais royal on avait servi des haricots préparés sans beurre, la petite princesse en ayant fait la remarque, la Reine-Mère lui dit doucement « de ne pas se plaindre, qu'il y avait beaucoup de pauvres gens qui n'avaient même pas de beurre à se mettre sur le pain ».

Que d'autres de ces petites histoires, sans grande importance peut-être, mais qui soulignent l'influence exercée par la vénérable grand'mère, on rapporte encore !

Toujours est-il que la princesse Juliana avait la plus grande affection pour cette grand'mère si sage et si bonne qui, parmi toutes ses qualités, eut « l'art de vieillir avec élégance ».

Sa mort, après quelques jours seulement de maladie,

le mardi 20 mars à 7 h. 45 du matin, fut ressentie dans toute la Hollande comme un deuil véritablement national.

Tous les spectacles firent aussitôt relâche ; des milliers et des milliers de personnes de tout rang et de toute condition défilèrent au « Lange Voorhout » devant son cercueil couvert de fleurs ; le mandement collectif des évêques catholiques de Hollande prescrivit dans toutes les églises des prières ; et ce fut au milieu d'un concours énorme de population que le corps transporté en un long cortège de La Haye à Delft fut inhumé le mardi 27 mars dans les caveaux de la vieille église Sainte-Ursule devenue à la Réforme la Nouvelle-Église, à côté de son royal époux et des 36 autres membres de la famille d'Orange qui, à la suite de Guillaume Ier le Taciturne, sont venus reposer dans le mausolée.

Dans le concert de regrets et d'hommages qui s'éleva autour de cette tombe, aucune note discordante ne se fit entendre :

Ce qui frappe dans la douleur générale, constate le rédacteur des « Lettres de la Haye » du *Tijd* (1), c'est qu'il s'agit ici d'une femme qui est arrivée il y a cinquante ans comme une étrangère dans notre pays, mais qui s'est incorporée si complètement à notre peuple, était devenue si totalement néerlandaise, que personne ne songe plus à son origine allemande. Cette femme a été pour la nation hollandaise un don magnifique de la Providence.

Les socialistes eux-mêmes qui, il y a un demi-siècle, se signalaient par leur propagande anti-orangiste (2), s'in-

(1) *De Tijd* du 24 mars 1934 soir.

(2) En 1887, notamment, lors du 70e anniversaire de la naissance du roi Guillaume III, le socialiste Roorda van Eysenga fit paraître dans la revue *Recht voor allen* une série d'articles injurieux pour la Maison d'Orange. Ces articles furent réunis ensuite avec quelques autres dans une brochure intitulée « le roi-Gorille, *Koning-Gorilla* », ce qui souleva contre les socialistes la colère de la population d'Amsterdam et de plusieurs autres grandes villes.

linèrent avec respect devant cette noble figure de reine. Après Jan van Zutphen, le protagoniste de la lutte contre la tuberculose, et le docteur Heyermans qui célébrèrent sa bienfaisance et sa générosité, Henri Polak, l'ancien président du puissant syndicat socialiste des diamantaires et l'un des hommes les plus en vue du parti, fit, dans son discours radiodiffusé par la V.A.R.A. le samedi 24 janvier, cette remarquable confession :

Les social-démocrates n'ont pas à cacher, même en ces jours-ci, qu'ils préfèrent en principe la république à la monarchie. Mais ils ne confondent pas le général avec le spécial. Ils respectent non seulement la Reine comme la tête légale de l'État, mais reconnaissent encore que si le chef couronné de l'État remplit sa fonction et comprend sa tâche comme feu la reine Emma l'a fait durant sa régence, et, comme grâce à son exemple, la reine Wilhelmine l'a fait constamment depuis son accession au trône, il y a fort peu de motifs pour demander un changement de forme de gouvernement...

Simple, et aimable de caractère, d'esprit cultivé et de sens artistique, la reine Emma a vécu au milieu du peuple et avec le peuple qui, dans sa très grande majorité, sympathisait avec elle... (1)

Tant il est vrai que la pratique des vertus chrétiennes fait plus encore pour le bonheur des peuples et la solidité des dynasties que l'habileté des combinaisons diplomatiques ou que la force des baïonnettes !

PAUL VERSCHAVE,
Directeur de l'École de journalisme
de Lille.

(1) Compte-rendu du discours radiophonique du Dr Polak d'après le journal socialiste *Het Volk* reproduit par *De Tijd* du lundi soir 26 mars 1934, n° 27.478.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La monarchie espagnole d'ancien régime, État missionnaire

Il existe toute une littérature destinée à combattre les légendes calomnieuses qui déforment l'histoire coloniale de l'Espagne; il suffit de rappeler les noms de Lummis, de Bourne, de Jerónimo Bécker, de M. Carlos Pereyra. Cependant la *leyenda negra*, qu'il faut faire remonter aux campagnes de Las Casas et qui a plusieurs siècles derrière elle, ne peut se déraciner en quelques années : elle demeure tenace et résiste obstinément. On en a retrouvé l'écho, il y a quelques années, dans le très médiocre livre de M. Juan B. Terán, *La naissance de l'Amérique espagnole*, qui a eu les honneurs peu justifiés d'une traduction française (Paris, 1930) et auquel on a fait un accueil qu'il ne méritait guère. Plus récemment, l'auteur italien d'un manuel de missiologie — quel soulagement, en pareil domaine, que les phrases malheureuses ne soient pas tombées d'une plume française! — émettait cette appréciation sur la colonisation espagnole : « Personne n'a peut-être jamais porté aussi indignement le nom de chrétiens et de catholiques que les conquérants de la Péninsule Ibérique. Ils ont été les pilleurs, les exploiteurs impitoyables, les exterminateurs des malheureux Indiens. La tache de leurs infamies ne s'effacera jamais. » Cette affirmation, qui étonne par sa forme presque injurieuse et dont le caractère absolu ne peut que mettre en défiance tout esprit critique, paraîtra singulièrement étrange à ceux qui ont pu voir, dans l'ancienne Amérique espagnole, le grouillement infini des multitudes indiennes. On s'explique aisément que l'évêque de Vitoria, président de l'Union Missionnaire du Clergé en

Espagne, ait été douloureusement indigné par cette lecture, et qu'il ait suscité une réfutation de ce jugement brutal. Celle-ci a été confiée à un historien jésuite, le R. P. Constantino Bayle, à qui l'on doit d'excellents travaux sur l'histoire religieuse de l'Espagne et sur l'histoire de l'Amérique. C'est un gros livre, bien présenté, qui vient de paraître à Vitoria (1934) et qui forme le VIIe volume de la *Bibliotheca Hispana Missionum*.

Il est intitulé : *España en Indias, Nuevos ataques y nuevas defensas*. C'est donc une apologie qui ne se dissimule pas. Elle repose sur de vastes lectures, et sur une information aussi précise qu'étendue. A cette solidité, elle joint l'agrément d'un style alerte, et surtout la sagesse habile qui se souvient qu'à vouloir trop prouver on ne prouve plus rien, et que l'esprit de système gâte les meilleures causes. Au dénigrement global du missiologue italien, le P. Bayle se garde d'opposer une justification globale : il sait trop bien qu'il y a eu des excès et des abus, et il est trop averti pour les nier sommairement. Il dit simplement que les abus et les excès n'ont pas été la règle; et il le démontre par les textes. Encore faut-il tenir compte de cette évidence générale que les textes parlent beaucoup plus de ce qui est anormal que de ce qui est normal; quand les choses se passent comme il se doit, les documents, le plus souvent restent muets, ou n'existent pas. Le P. Bayle rappelle encore que ces textes sur lesquels on se fonde pour publier les atrocités espagnoles sont presque tous des textes espagnols, et qu'il serait injuste de rendre la communauté solidaire des crimes et des exactions qu'elle était la première à dénoncer et à réprouver. Il rappelle enfin que la diminution de la population indigène au XVIe siècle est due, dans l'ensemble, à d'autres causes qu'aux massacres et au travail forcé : l'alcoolisme et l'usage des stupéfiants, que les mesures les plus sévères ne parvinrent pas à faire disparaître; les maladies épidémiques — telles que la rougeole, peu dangereuse pour les Européens, et fatale aux Indiens —, dont l'hygiène rudimentaire de l'époque ne savait ni prévenir ni enrayer la propagation, et qui faisaient

des victimes par milliers; le petit nombre, surtout au début, des femmes européennes, qui amenait les Espagnols à s'unir avec des Indiennes; un grand nombre de jeunes Indiens se trouvaient ainsi empêchés de fonder un foyer, et le métissage innombrable qui résulta de cette situation fit baisser automatiquement le chiffre des Indiens purs : « chaque métis, écrit le P. Bayle, était un Indien de moins ». Il faudrait ajouter que cette diminution ne dura pas; peu à peu, grâce à la pacification générale et à une meilleure organisation de l'Amérique, la population indigène augmenta de nouveau. Au début du XIXe siècle, elle était certainement égale en nombre, et probablement supérieure, à ce qu'elle était au moment de la découverte.

La politique cruelle et de courte vue que l'on prête d'habitude à l'Espagne en Amérique est d'ailleurs peu vraisemblable chez une nation qui était déjà maîtresse — à l'intérieur de son propre territoire — d'une tradition coloniale et missionnaire. La coïncidence, à quelques mois près, de la prise de Grenade et de la découverte de Colomb a une valeur symbolique susceptible d'interprétations variées. Notons seulement ceci : à peine la reconquête chrétienne est-elle achevée dans la Péninsule, que la Providence offre à ses artisans une nouvelle œuvre de christianisation au-delà des mers. L'Espagne était peut-être le pays le mieux préparé à évangéliser les mondes infidèles : le Cid, tel qu'il apparaît dans l'admirable livre de Menéndez Pidal, protecteur et organisateur de la Valence musulmane, arrêtant à lui seul la poussée des Berbères Almoravides, aussi habile, selon les circonstances, à dompter les princes musulmans qu'à collaborer avec eux, est le vrai précurseur des grands conquérants et des grands administrateurs de l'Amérique; saint Raymond de Peñafort, saint Pierre Pascal, saint Vincent Ferrier, apôtre des musulmans espagnols, sont les vrais précurseurs des grands missionnaires du Nouveau Monde. Rarement la vocation d'un peuple s'est manifestée en pareille clarté.

Aux défenseurs de l'Espagne qui objectent les Lois des Indes, monument indiscutable de justice, de sollicitude et

d'intelligente charité, on répond généralement que ces lois n'étaient pas appliquées. Il n'y a évidemment pas d'autre manière de résoudre la contradiction entre l'équité de ces lois et la montagne de scandales que l'on s'imagine. Peut-être là encore se laisse-t-on abuser et ne réfléchit-on pas assez, comme nous le remarquions tout à l'heure, que les documents signalent beaucoup plus volontiers les cas où l'on violait la loi que ceux où on la respectait. Mais surtout il semble que l'on regarde cette législation comme un magnifique édifice théorique, paisiblement construit par le Conseil des Indes dans des officines lointaines et soigneusement protégées contre le contact des réalités. En fait, le Conseil des Indes n'était pas composé d'idéologues : on le recrutait parmi les anciens fonctionnaires d'Amérique, qui avaient mis la main à la pâte, comme on dit, et qui avaient l'expérience des hommes et du pays. D'ailleurs, la *Recopilacion* est un recueil composite; les dispositions législatives qui s'y trouvent rassemblées sont de dates très diverses; elles n'ont pas été rédigées capricieusement par les bureaux de la métropole, mais fréquemment suscitées ou inspirées par les conquérants, les chefs et les administrateurs du Nouveau Monde, par un grand politique tel que Cortes, par de grands vice-rois tels que Toledo au Pérou, tels que Mendoza, Velasco, Martin Enriquez au Mexique; on y retrouve l'esprit, sinon le texte, des ordonnances qu'ils avaient promulguées. Comment admettre que ces hommes, dont toute l'histoire prouve surabondamment qu'ils savaient se faire obéir, aient accepté de voir rester lettre morte les décisions qu'ils avaient eux-mêmes sollicitées? Et, pour les décisions prises spontanément par le Conseil, comment supposer que ces vice-rois, dont beaucoup étaient des hommes scrupuleusement attachés à leur devoir, se soient révoltés contre l'autorité royale?

Leur conscience, sans aucun doute, leur en aurait fait de vifs reproches; et leur confesseur aussi. En effet — c'est un des traits sur lesquels insiste le P. Bayle et un des plus intéressants de son plaidoyer — nulle colonisation n'a été plus théologienne. On sait toutes les discussions et toutes les dis-

sertations auxquelles ont donné lieu les *encomiendas* : « Dans les annales des conquêtes, écrit justement le P. Bayle, il n'y a pas d'exemple d'une morale aussi timorée, de démarches aussi répétées pour s'assurer que l'on ne fait pas un pas au-delà de la justice, que l'on ne viole pas les droits des vaincus, que celle que l'on trouve dans l'histoire des consultations sur la licéité des *encomiendas* et sur les mesures propres à éviter ou à limiter les attentats et les abus... » Car ce qu'il faut noter encore, c'est que le théologien joue ici un rôle officiel et que, si l'on a eu raison de dire que la civilisation hispano-américaine d'ancien régime était une civilisation de légistes, il faut ajouter qu'elle a été en même temps une civilisation de théologiens.

Le régime du Patronat, en effet, confond l'Église dans l'État. « Aux Indes, disait un évêque du Pérou, il n'y a pour ainsi dire pas d'Église, car le Roi, c'est toute l'Église. » Et l'on devine tout de suite les inconvénients d'un semblable système, qui aboutissait inévitablement à l'asservissement de l'épiscopat et du clergé (1). Il serait injuste cependant de nier les services que rendit le Patronat sous le rapport matériel, surtout au XVIe siècle, avant la fondation de la Congrégation de la Propagande et lorsque l'organisation des missions étrangères restait encore rudimentaire. Quelques chiffres feront entrevoir l'étendue et la valeur de cet effort.

(1) La nocivité profonde du système ressort encore bien plus nettement par les conséquences qu'il a engendrées après sa disparition même. On sait que depuis 1928 et surtout depuis la révolution de 1910-1911, les gouvernements du Mexique travaillent opiniâtrément à asservir l'Église à l'Etat et interviennent constamment dans le domaine proprement spirituel. Or cette attitude, en partie du moins, a pour origine lointaine le Patronat des rois d'Espagne : héritiers de ceux-ci, les gouvernements issus du mouvement d'indépendance prétendent considérer le Patronat non comme un privilège simplement concédé par le Saint-Siège à un prince catholique, mais comme un droit inhérent à la souveraineté même et que ne fait pas disparaître le laïcisme officiel de l'Etat. A leurs yeux, ce droit leur permettrait de se substituer au Pape et aux évêques dans le gouvernement et l'administration de l'Eglise mexicaine.

Tous les religieux qui allaient aux Indes faisaient aux frais de l'État ce long et coûteux voyage; or en vingt-cinq ans 488 Franciscains se rendirent au seul Mexique; de 1759 à 1767, 346 Jésuites passèrent en Amérique; de 1585 à 1595, en dix ans, 454 missionnaires furent envoyés aux Philippines. Quand on sait combien les dépenses de cette sorte pèsent sur le budget des congrégations missionnaires, on peut estimer qu'une aide aussi ample et aussi généreuse doit rendre indulgent pour certains abus. De toute façon, il apparaît que c'est l'État lui-même qui prend en mains la conversion des indigènes païens; c'est lui qui la dirige, l'organise et la contrôle. Propriétaire personnel des Indes par concession pontificale, c'est le Roi qui est responsable personnellement des âmes des Indiens, ses sujets au même titre et sur le même plan que les Espagnols; il considère que c'est lui qui en en rendra compte au Seigneur, et les évêques des Indes ne sont que ses délégués dans l'œuvre de la conversion, on pourrait presque dire ses vicaires apostoliques. La chose est normale. On a qualifié la monarchie espagnole du XVIe siècle d'État-Église. Puisque les missions ne constituent que l'épanouissement naturel de l'Église, puisqu'elles sont « l'Église en marche », il était logique que cet État-Église se présentât comme un « État missionnaire »; et ce n'est pas sans raison que le P. Bayle donne cette expression comme titre à son dernier chapitre.

Cette conception domine et caractérise en effet l'activité coloniale de l'Espagne. Un hispaniste qui n'est pas catholique, M. Marcel Bataillon, le montrait il y a quelques années avec beaucoup de pénétration et de force, et nous terminerons sur ces lignes, que le P. Bayle aurait pu opposer à la condamnation portée par l'auteur italien : « On peut juger très diversement, à ses fruits, écrivait M. Marcel Bataillon, l'action espagnole en Amérique : sa grandeur apparaît à quiconque met l'absolutisme religieux dont elle s'inspire en balance avec le pur mercantilisme. La législation coloniale de l'ancienne Espagne considère « les Indes » comme le prolongement du territoire espagnol. La confusion des points

de vue religieux et juridique dans la justification de la conquête entraîne la reconnaissance d'un véritable droit naturel de l'indigène : de là l'admirable doctrine de Las Casas (1), de Vitoria et de leurs successeurs, œuvre de la raison théologienne, qui fut l'inspiratrice des législateurs, et dont n'approche pas le droit colonial des nations dites libérales. »

ROBERT RICARD,
Professeur à l'Institut des
Hautes Études Marocaines, Rabat.

Le Christianisme et l'Empire romain

La question des rapports du christianisme et de l'Empire romain a suscité depuis longtemps mille problèmes qui n'ont pas cessé d'intéresser les historiens, à en juger par les travaux constamment publiés sur ce sujet. Aussi bien l'époque des persécutions que le siècle de l'Église « triomphante » voient se poser des énigmes, s'affronter des systèmes. Deux livres français viennent, à quelques mois de distance, d'attirer l'attention du public sur ces passionnantes et délicates questions. Livres de même famille, dirons-nous : le premier a pour sujet *Les empereurs romains et le christianisme* (2), des origines à l'avènement de Constantin ; le second s'efforce de reconstituer la figure de *L'empereur Constantin* (3) et particulièrement sa personnalité religieuse. Esquisses un peu rapides l'une et l'autre, sans appareil érudit, mais dont les

(1) Il va sans dire que les graves réserves que l'on est obligé de faire sur l'information historique de Las Casas ne sauraient atteindre les principes mêmes de sa doctrine coloniale.

(2) Léon HOMO, *Les empereurs romains et le christianisme* (Payot, édit.).

(3) André PIGANIOL, *L'empereur Constantin* (Rieder, éd.)

auteurs peuvent inspirer confiance : M. Homo et M. Piganiol ne sont pas des savants d'occasion; universitaires éminents, à Lyon et à Paris, ils ont fait leurs preuves en de nombreux ouvrages d'histoire romaine, qui font honneur à l'érudition française.

L'exposé de M. Homo, qui est vigoureusement charpenté, développe la thèse suivante : les empereurs n'ont pas été animés par une hostilité préconçue contre le christianisme; superstitieux ou sceptiques, aucun d'entre eux n'a été vraiment fanatique, c'est une fatalité inéluctable qui les a poussés à la persécution. Devant un système d'idées étranger à la culture antique, incompatible avec des institutions officielles comme le culte impérial, les princes des deux premiers siècles ne pouvaient rester indifférents; ils ont tâtonné avant de parvenir à la « fixation du délit ». Mais au IIIe siècle, quand l'opinion s'émeut devant les malheurs de l'Empire, ils n'hésitent plus à frapper durement les chrétiens : Decius veut en vain leur arracher un serment civique de caractère païen, Valérien essaie une destruction systématique de l'Église, Dioclétien reprend la tentative, également arrêtée au bout de peu de temps. Mais ce n'est là qu'une face de leur politique religieuse : l'unité morale, que voulaient restaurer les chefs de l'Empire, n'avait pu être reconstituée par « les puérilités d'un paganisme périmé » ni par « les froides pratiques du culte impérial »; les empereurs syriens du IIIe siècle essayèrent d'un syncrétisme où Sévère-Alexandre eût englobé volontiers le christianisme lui-même. Quarante ans plus tard Aurélien organise un culte nouveau en l'honneur du Soleil, divinité suprême de l'Empire, véritable religion d'État, où s'intégrerait le culte de l'empereur devenu dieu à son tour : tentative vaine encore, puisque le christianisme ne se laisse pas absorber au sein de ce déisme païen et triomphe bientôt avec Constantin (1).

(1) La seconde partie du livre, aussi étendue que la première, contient, traduits en français, tous les textes littéraires, épigraphiques, numismatiques, se rapportant au sujet, et classés dans l'ordre même des chapitres et des paragraphes de l'ouvrage.

L'argumentation de M. Piganiol semble prendre la suite de la précédente. En effet il nous présente Constantin comme un fidèle d'Apollon, adepte de cette théologie solaire fort répandue à la fin du IIIe siècle et que Julien professera à son tour au milieu du IVe (1). — Sans doute, dira-t-on, mais ne s'est-il pas « converti » au christianisme en 312, lors de sa victoire sur Maxence? — Nullement, répond M. Piganiol, d'après qui « la légende de la vision de 312 n'est qu'un réarrangement chrétien » (p. 50) d'une vision païenne de 310 et qui voit dans le monogramme constantinien un signe magique apparenté aux emblèmes symboliques des hermétistes égyptiens (2). Demeuré déiste superstitieux, Constantin aurait voulu absorber le christianisme dans sa religion universelle, et c'est dans cet esprit qu'il s'entendit avec Licinius à Milan pour accorder aux chrétiens la tolérance la plus complète. Mais il ne serait pas devenu chrétien avant son baptême *in extremis*. Après 325 encore « plusieurs avenues s'ouvraient devant lui » : culte du Ciel et du Soleil, — aberrations de la gnose, — religion du Christ. « Il hésitait encore, d'autant plus troublé qu'à l'extrémité de chacune de ces voies divergentes, il voyait pareillement briller des croix » (p. 163). Si la tradition le représente comme un fidèle de l'Église, c'est que son entourage lui a dicté des décisions ou un langage chrétiens; mais ses incertitudes se traduisent par bien des mesures favorables encore au paganisme et par l'incohérence de sa politique religieuse. Il a été en définitive le jouet des évêques, — Hosius, puis Eusèbe de Nicomédie, — sans se rendre compte de ce qu'était au juste la religion du Christ.

Telles sont, en en forçant à peine quelques termes, les thèses que développent M. Homo et M. Piganiol. Elles étonneront et choqueront peut-être ceux qui sont habitués aux cli-

(1) Notons ce contraste que marque M. Piganiol entre son héros et l'empereur « apostat » : « Constantin sera converti par des évêques, tandis que Julien sera trompé par des charlatans » (p. 53).

(2) C'est M. Grégoire qui, dans le mémoire cité plus loin, a le premier identifié les visions de 310 et de 312.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

chés de l'histoire ecclésiastique. Les pieux apologistes de jadis, fidèles à la tradition déjà fixée par Eusèbe de Césarée, énumeraient complaisamment les dix persécutions, mises en parallèle avec les dix plaies d'Égypte, vantaient non moins complaisamment les mérites du grand chrétien Constantin et voyaient dans cette résistance à trois siècles d'assauts, dans cette brusque conversion d'empereur, des signes de la Providence. Disons-le tout de suite : ces interprétations historiques n'ont jamais été vérités de foi, et aucun dogme ne serait ébranlé si la science moderne en démontrait la fragilité. On constatera précisément que les systèmes dont nous venons d'exposer les grandes lignes en représentent le contre-pied : c'est l'antichristianisme des persécuteurs, comme le christianisme de Constantin, qui sont minimisés à l'extrême. Ces conclusions n'ont, en soi, rien d'inacceptable. Il est certain que les premiers empereurs ont ignoré les chrétiens (la question se pose, insoluble, pour Claude, dont la fameuse lettre aux Alexandrins offrira toujours un sujet de discussion). Nous savons aussi que les Antonins n'ont persécuté que par à-coups, en vertu des précédents ou d'une loi explicite (on en discute aussi), et qu'au IIIe siècle seulement s'est inaugurée la persécution par édits, inspirés de la Raison d'État qui provoquait également les tentatives de syncrétisme officiel. Dans l'argumentation de M. Homo, les grandes lignes sont inattaquables. Certaines formules seulement paraissent contestables (1). Ainsi le chapitre consacré aux

(1) En présentant le tableau de l'Église chrétienne au milieu du IIIe siècle, M. Homo consacre quelques pages à l'évolution de l'organisation ecclésiastique; il y affirme le passage d'une « constitution démocratique et égalitaire » (Ier siècle) à une « organisation aristocratique » (IIe-IIIe siècles) : cette question de l'épiscopat monarchique, qui est si controversée, semble résolue ici d'une façon tranchante et sommaire que tout le monde n'acceptera pas. — De même, pour la question, moins grave assurément, de savoir si les chrétiens dissimulèrent leurs communautés sous l'apparence de collèges funéraires, M. Homo se rallie à de Rossi, contre la thèse de Mgr Duchesne. Il est permis de préférer celle-ci. Par contre, M. Homo ne paraît pas tenir compte des controverses soulevées sur la réalité juridique de l'Edit de Milan.

persécutions est intitulé *La défensive impériale*; y a-t-il donc eu une « offensive » des chrétiens? En diptyque, un chapitre est consacré à la contre-offensive impériale, à laquelle est assigné comme but le *monothéisme solaire*; cette expression reparaît identique chez M. Piganiol, qui cependant ajoute loyalement : « Ce monothéisme accepte provisoirement l'existence de dieux inférieurs » (p. 26). Ne serait-il donc pas préférable de parler d'un polythéisme à tendance « monarchique »?

Ceci mis à part, on ne trouve guère dans son *Constantin* de formules brillantes, mais équivoques : tout y est nuancé, minutieux sur certains points, suggestif néanmoins. La psychologie de Constantin a été, ces dernières années, l'objet des théories les plus contradictoires. La thèse traditionnelle d'un Constantin converti au christianisme dès 312 a été, récemment encore, défendue brillamment par un historien anglais, M. Norman Baynes (1), qui, de l'avis général, est admirablement au courant de tout ce qui concerne le IVe siècle. Mais les plus récents biographes de cet empereur ont contesté la réalité ou la sincérité de sa conversion : l'excellent byzantiniste M. Henri Grégoire, en une remarquable étude qui annonce un gros livre sur Constantin (2), le présente comme un politique prudent et hardi à la fois, « le Napoléon de la grande révolution religieuse du IVe siècle »; ce sont des vues politiques, ou mieux encore des nécessités politiques qui l'auraient amené à soutenir le christianisme *après* sa victoire sur Maxence, et surtout à la veille de sa lutte contre Licinius; et c'est ce dernier qui serait le premier bienfaiteur du christianisme en Orient, le véritable auteur de ce qu'on a nommé à tort l'Édit de Milan. — M. Piganiol fait, au contraire, de son héros un dévot sincère, dévot d'un paganisme épuré, qui se serait laissé mener par le clergé chrétien : « Il avait cru vaincre au nom du Soleil,

(1) Norman H. Baynes, *Constantine the great and the christian Church* (1929).

(2) Henri Grégoire, *La conversion de Constantin* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1930-1932, pp. 231-272).

les prêtres s'écrièrent qu'il avait vaincu au nom du Christ. Constantin le crut. Il était chrétien sans le savoir » (p. 74). Y a-t-il donc eu là simplement, comme le dit ailleurs (p. 220) le même historien, « le hasard d'une méprise sur le signe de la croix »? Je ne sais si ce n'est pas rabaisser à l'excès la figure du premier empereur qui a reçu le baptême chrétien. A propos des affaires intérieures de l'Église, — dans le cas du donatisme, comme dans celui de l'arianisme, — il est juste de parler de sa « politique imprudente, incohérente, stérile » (p. 105) (1), mais quand il s'est agi de choisir entre le christianisme et le paganisme, il est difficile de croire à une erreur involontaire. Je croirais plutôt à une équivoque délibérément entretenue au début, et à une évolution ultérieure où purent se mêler les considérations d'intérêt et de conviction.

L'on pourrait, à coup sûr, s'étendre longuement sur les développements ingénieux et systématiques de M. Piganiol, ainsi que sur les pages suggestives de M. Grégoire. On comprendra que je ne puisse entreprendre ici de les discuter. Quoi qu'il en soit du reste sur l'accueil qui sera fait à l'une et à l'autre de ces thèses si neuves, il faut répéter que la foi chrétienne ne peut être gênée par les conclusions de l'histoire : si c'est un « hasard » qui a « fait triompher la foi monothéiste sous sa forme chrétienne », selon la formule de M. Piganiol (p. 220), il est permis de le tenir pour un hasard providentiel, car plus on rabaissera les mérites propres d'un Constantin, — « pauvre homme qui tâtonnait », nous dit-on (p. 226), — plus grand apparaîtra le miracle de la victoire chrétienne dont il a été l'instrument décisif. Si l'on croit, avec M. Grégoire, que Constantin, comme Maxence et Licinius, a obéi à des nécessités politiques, on ne manquera pas de relire ce que le même historien écrit en conclusion : « Nous ne croyons pas que cette conception un peu révolu-

(1) Ce jugement sévère rejoint celui des historiens catholiques (cf. en dernier lieu l'étude de l'abbé Bardy sur *La politique religieuse de Constantin après le Concile de Nicée* dans la *Revue des sciences religieuses*, 1928).

tionnaire de l'histoire du triomphe chrétien puisse en rabaisser aux yeux de quiconque la pathétique majesté... La vertu merveilleuse, miraculeuse, si l'on veut, du christianisme n'apparaît-elle point avec une éblouissante évidence dans cette scène plusieurs fois répétée, avec un effet dramatique sans cesse croissant : l'empereur... est toujours, aux heures de crise, contraint de prendre parti dans la lutte entre les deux croyances, et, s'il ne choisit celle qui a pour elle les forces de la vie et de l'avenir, il est brisé? » (p. 269). N'est-ce point là une des leçons éternelles que dégage, tout au long des siècles, l'histoire de l'Église?

JEAN-REMY PALANQUE.

Saint Ambroise et l'Empire Romain

En France les thèses de doctorat ès lettres ne sont pas, comme en Allemagne ou en Italie, de minces brochures où un débutant cherche à donner un échantillon de ses jeunes talents. Ce sont toujours des ouvrages de dimension respectable, excessive même parfois, qui coûtent à leur auteur dix, quinze années de travail et où un érudit met le meilleur de lui-même. De plus en plus « la thèse » tend à devenir le grand œuvre d'une vie. En fait elles représentent souvent des travaux de toute première importance et d'une grande valeur.

On sera d'accord, je pense, pour juger ainsi le *Saint Ambroise* que vient de publier M. J.-R. Palanque, le distingué professeur de l'Université de Montpellier (1). C'est un

(1) Jean-Remy PALANQUE, *Saint Ambroise et l'empire Romain, Contribution à l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat à la fin du IVe siècle.* (Paris, de Boccard, 1933.)

ivre remarquable qui mérite de trouver des lecteurs en dehors du cercle étroit des spécialistes.

Il tient plus que ne promet le titre. Sans doute il laisse de côté certains aspects de la vie de son héros ; mais ce sont des aspects secondaires et d'ailleurs bien étudiés déjà (1). En étudiant l'activité de saint Ambroise dans ses rapports avec l'Empire, c'est bien tout l'essentiel de la vie du grand évêque que M. Palanque fait revivre sous nos yeux.

L'*Introduction* qui s'ouvre sur le récit dramatique de l'élection de saint Ambroise, alors laïque et gouverneur de la province de Milan, par le peuple de cette ville, subjugué par son autorité, est consacrée aux années de formation de celui qui devait être un si grand homme d'Église. M. Palanque a écrit là quelques-unes de ses plus belles pages, pleines d'observations très profondes. Il nous explique bien ce qui distingue saint Ambroise de ses grands contemporains, que l'Église latine a placés à ses côtés parmi ses Pères, Jérôme ou Augustin. A la différence de ces « provinciaux de rang modeste », qui d'une certaine façon n'ont connu la civilisation antique que du dehors et par ses côtés les moins grands, saint Ambroise est un Romain et un aristocrate ; il est le fils d'une grande famille, chrétienne sans doute, mais appartenant à ce milieu de la grande noblesse où chrétiens et païens étaient unis par tant de liens d'amitié et de parenté. Ambroise est bien un Romain, qui se sent profondément solidaire de l'Empire (n'a-t-il pas commencé sa carrière comme fonctionnaire?) et, somme toute, de sa civilisation. Il n'y aura pas chez lui, comme chez Augustin ou Jérôme, un besoin de rompre toute attache avec la culture antique, avec la culture païenne. Mais c'est que

le paganisme n'est pas seulement, à ses yeux, l'amphithéâtre et le lupanar, c'est aussi l'atrium des Symmaques, chez qui il était reçu comme un fils...

(1) On connaît par exemple le travail classique de THAMIN, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle.*

Puis commence le récit minutieux, détaillé, de toutes les affaires où Ambroise, évêque de Milan, de cette ville qui joue en somme, à la place de Rome, le rôle de la capitale d'Occident, se trouve mêlé et mis en relation avec les empereurs, avec Valentinien et ses fils, Gratien en particulier, plus tard avec le grand Théodose. Affaires quelquefois politiques (saint Ambroise a servi d'intermédiaire entre les fils de Valentinien et l'usurpateur Maxime), mais le plus souvent religieuses. M. Palanque nous montre le grand évêque luttant, et, non sans traverses, triomphant, dans ses batailles contre l'hérésie arienne d'une part, et d'autre part contre les derniers tenants du paganisme officiel. Enfin deux chapitres exposent la doctrine des devoirs mutuels de l'État et de l'Église (ou du Chrétien) que saint Ambroise a implicitement, et quelquefois explicitement, formulée pour expliquer et justifier son action.

L'auteur, est-il besoin de le dire? se place sur un terrain exclusivement scientifique, et parle avec la plus grande objectivité : il a voulu « écrire en historien un livre d'histoire ». Mais je ne crois pas que le lecteur chrétien ait là raison de se plaindre. N'était-ce pas la meilleure façon de parler de celui qui fut un saint et un des plus grands dans l'antiquité chrétienne? Nous ne pouvons plus nous contenter des procédés simplistes de l'ancienne hagiographie : la critique fait partie de notre sensibilité. Il y a plus. Autrefois, à une vie de saint on demandait avant tout d'être merveilleuse, de placer l'âme dans un atmosphère surhumaine, déjà toute céleste. Aujourd'hui, le lecteur, même le plus « spirituel », a besoin au contraire qu'on rapproche de lui la figure du saint, qu'on le lui montre « réel », qu'on fasse voir qu'il était bien un homme, un homme comme nous, faible parfois et limité, comme nous; il faut que sa grandeur nous paraisse accessible et fraternelle...

Aussi je crois que la figure que M. Palanque a tracé « en historien » a pour nous tous une grande valeur spirituelle. Son livre fera beaucoup pour faire comprendre et aimer cette

noble figure. Sans doute sont saint Ambroise est un homme, comme tous les hommes, qui a ses limites : c'est un homme d'action, énergique, épris de commandement et aussi, chose curieuse, de popularité (j'avoue que je ne m'attendais pas à voir cet archevêque aristocrate apparaître sous les traits d'un tribun populaire, soulevant les foules et les dressant contre la Cour); il s'est quelquefois laissé entraîner, il est allé trop loin. D'autres fois il s'est trop souvenu de l'école de rhéteur et de son passé d'avocat... Soit : c'était donc un homme, enraciné comme tous les hommes dans une société, dans une culture. Mais c'était aussi un saint, une grande et noble figure, dans laquelle se concrétisent toute la force et la pureté de l'homme d'Église; un grand évêque, qui a su revendiquer et défendre en face de l'Empire les droits de l'Église, de l'âme chrétienne, de l'âme humaine : rien n'est plus remarquable que le souci qu'a saint Ambroise de respecter, de faire respecter la liberté intérieure, et c'est là quelque chose de grand pour un homme du Bas-Empire...

Enfin M. Palanque a bien mis en lumière le caractère actuel de la pensée de saint Ambroise, actuel, je veux dire éternel : dans le difficile problème des rapports de l'Église et de l'État, problème qui n'a cessé de se poser avec acuité à toutes les générations chrétiennes, à la nôtre, comme à toutes celles qui nous ont précédés, saint Ambroise a tracé son esprit, celle de l'Église Catholique. La part faite à ce qui chez saint Ambroise reste relatif au Romain, au Romain du Bas-Empire, sa position est essentiellement celle qu'ont assumée après lui les Pères et les Docteurs de l'Église, et le lecteur chrétien trouve encore à s'y nourrir.

●

Je voudrais, pour finir, dire quelques mots de la thèse complémentaire du même auteur (1), qui offre la même perfec-

(1) *Essai sur la Préfecture du Prétoire du Bas-Empire* (id., *ibid*).

tion technique et la même valeur. Sans doute est-elle d'un caractère plus austère : l'auteur y étudie la préfecture du prétoire entre 324 et 423 ap. J.-C. Il rassemble toutes les mentions connues des titulaires de cette magistrature, les confronte, les critique. En somme il aboutit à constituer les « Fastes préfectoraux », une liste des préfets, avec leurs ressorts et les dates de leur magistrature. Son travail est un modèle de critique intelligente et consciencieuse : jamais il ne cherche à dissimuler le caractère conjectural des conclusions auxquelles il faut parfois se contenter d'arriver. Étant donné le caractère technique de ce travail, il sera certainement moins lu que son *Saint Ambroise*; mais il sera assidûment consulté. Il a sa place marquée dans nos grandes bibliothèques à côté des classiques *Regesten der Kaiser una Päpste* d'Otto Seeck, qu'il corrige et complète et avec lesquels il constitue l'instrument de travail essentiel pour la chronologie du Bas-Empire.

Naples.

H.-I. Marrou.

LES LETTRES ET LES ARTS

FORST DE BATTAGLIA. *La littérature polonaise contemporaine.*

Ce panorama de la poésie et du roman polonais sera un document fort utile pour tous ceux qui s'intéressent aux lettres étrangères.

JACQUES MADAULE. *Le cas de Julien Green.*

« Je tombai sous la domination de cette idée que la vie est une illusion, et que la grande réalité c'est la mort. »

GERMAINE MAILLET. *L'art préhistorique.*

Pour la première fois des monographies sont consacrées aux artistes préhistoriques.

P. B. *M. Léon Daudet a-t-il du talent?*

Une question bizarre que certaines incompréhensions nous forcent à poser...

A travers les revues.

La voix humaine.

LA LITTÉRATURE POLONAISE CONTEMPORAINE

Questionné sur les grands noms de la littérature polonaise contemporaine, l'intellectuel moyen est enclin à répondre comme ce brave maire de village auquel on avait demandé des renseignements sur les habitants les plus âgés de sa commune : Ils sont tous morts. En effet Sienkiewicz et Reymont, les deux prix Nobel polonais, ont disparu. Zeromski, l'éminent romancier dont le nom avait commencé à pénétrer dans quelques milieux lettrés, Przybyszewski, assez connu en Allemagne et dans les pays scandinaves — il a été l'ami de Strindberg et du fameux peintre norvégien Munch —, le baron Weyssenhoff, présenté au public français par les admirables traductions de M. Paul Cazin, ne vivent plus, et leurs successeurs n'arrivent pas à conquérir cette notoriété internationale si facilement échue à des auteurs suédois, danois, hongrois, pour ne pas citer Russes et Sud-Américains, célèbres en dépit de leur exotisme.

Car nulle illusion n'est permise : les tentatives fort maladroites de la propagande polonaise officielle ont été infructueuses. A part le triomphe passager de M. Ossendowski, aucun écrivain, aucun livre polonais n'ont atteint les lecteurs français, anglais ou américains, italiens ou allemands. La statistique des traductions semble opposer un éloquent démenti à cette affirmation, le Ministère des Affaires Étrangères de Varsovie a organisé, il y a quelques

mois, une brillante exposition où les éditions européennes et américaines, voire même asiatiques, des ouvrages polonais pullulaient. C'était fort beau à regarder, mais allez vous renseigner auprès des éditeurs sur le nombre des volumes vendus, enquêtez chez les professeurs d'histoire littéraire ou chez les rédacteurs des grandes revues : vous reviendrez petit Stanislas comme avant. Les célébrités du Parnasse polonais sont profondément ignorées et leurs ouvrages traduits « aux frais de la Princesse » ou parfois aux soins d'un mécène-éditeur ou d'un éditeur trop optimiste restent consignés dans les magasins des libraires.

C'est dommage, c'est regrettable, non seulement du point de vue polonais — aux bords de la Vistule on ne prêche pas l'autarchie intellectuelle —, mais aussi par égard au public mondial qui puiserait dans beaucoup d'auteurs polonais contemporains une source de haute joie intellectuelle et de sincère plaisir artistique. Dans cet article je ne veux pas dresser un catalogue indigeste des écrivains remarquables (et remarqués dans leur patrie), je n'aspire point à dessiner un tableau de toute la littérature polonaise d'aujourd'hui ; il me suffit de mettre en relief quelques réussites de l'année dernière qui devraient se prolonger au-delà des frontières polonaises.

La poésie

La poésie lyrique est sans doute le genre le plus noble de la littérature, elle partage aussi le sort de chaque noblesse authentique : elle se fait rare et, tout en jouissant de la considération du vulgaire, elle ne dépasse guère les cénacles des privilégiés. Certes, il y a des excep-

tions à cette règle, mais les Mirabeau de la poésie ne sont guère plus fréquents que les Victor Hugo de la politique. La Pologne actuelle n'a pas la chance de posséder un Mirabeau parmi les maîtres du vers. C'est en vain que nous parlerions à l'homme de la rue varsovien de MM. Staff, Lesmian, Tuwim, Zegadlowicz, de Mmes Illakowicz, Pawlikowska, des meilleurs poètes de son pays; il les ignorerait tous. Comment l'étranger serait-il plus avancé dans la connaissance du lyrisme polonais contemporain ? Pour que les Kipling et les Rilke polonais sortent de la pénombre, leurs œuvres devraient accuser le tirage du *Kornett Rilke* ou des *Barrack Room Ballads*. La poésie de l'époque après Mickiewicz, surtout quand elle se pique d'être populaire ou prolétarienne, demeure le régal d'une élite.

Un régal d'ailleurs délicieux. L'année qui vient de s'écouler nous a apporté deux volumes de *M. Juljan Tuwim*, *La Bible des Bohémiens* et *La Foire aux Vers*. On y retrouve la violence et la prodigieuse culture de langage qui ont consacré cet auteur comme chef de file de sa génération. Les hommes de quarante ans, adolescents au début de la guerre, jeunes gens turbulents, révoltés, insoumis, agressifs pendant les années de la débâcle, se ressemblent dans tous les pays. On aurait tort (et on a tort) d'attribuer les qualités distinctives de la poésie tuwimienne à l'origine juive de ce démolisseur de traditions. En lisant ses premiers vers, ceux du « Printemps » qui l'a rendu célèbre ou ceux de l'attaque contre les généraux qui lui a coûté tant d'inimitiés, les lecteurs occidentaux auront vite distingué le frère d'armes poétiques des Radiguet et des Cocteau, des futuristes italiens et des expressionnistes bolchévisants dans les pays allemands. L'idéologie de Tuwim est un humanitarisme cruel plein de ressentiment contre les pouvoirs établis et plus tard

enversés, c'est un cynisme s'attendrissant en cachette ur les misères universelles et insolemment haineux con- re la splendeur et la grandeur des classes dirigeantes. La énéralophobie de M. Tuwim s'est apaisée : il coudoie les rands chefs, quand il se rend aux réceptions des diffé- ents manitous officiels ; il a faussé compagnie aux cama- ades de la guerre civile, mais son lyrisme n'a rien perdu e son élan révolutionnaire, ni de sa froide méchanceté. 'atmosphère de la « Bible des Bohémiens » est presque audelairienne, nourrie de Symboles, morbide, hantée ar le souci de la forme parfaite, remplie d'effroi apocalyp- ique.

Malgré son penchant très net vers un panthéisme najestueux, donc parnassien, M. Tuwim n'est pas un oète religieux ; il se distingue par là du catholique à ebours que fut le créateur des *Fleurs du Mal*. Dieu est erriblement absent de cette œuvre marmoréenne. Dans es satires, dans les parodies et dans les autres pièces ombattives de la *Foire aux Vers*, elle confirme son carac- ère satanique. La psychanalyse ne saurait ignorer la rédilection de M. Tuwim pour l'histoire des superstiions magiques et pour le « diable dans toutes ses incar- ions ». C'est jusque dans son orgueil, dans son mépris raiment infernaux que nous retrouvons, chez l'auteur de *Bible des Bohémiens*, le prince des ténèbres inspirant n prince des poètes. Qu'elle est diabolique, cette joie de alir la pureté, cette ivresse de brutalité qui revient pres- ue sur chaque page ! Georges Sorel aurait aimé tant de iolence et Cécile Sorel ne descend pas mieux un escalier ue M. Tuwim ne descend des hauteurs métaphysiques usqu'aux bas fonds de l'insulte et de l'ordure. Ce qui ne ous empêche pas de voir en lui un très grand poète et ans ses deux derniers livres un des principaux événe- ents de l'année littéraire.

Si l'admiration pour ce troublant fleuriste du mal comporte de sérieuses réserves à l'égard des sentiments et des ressentiments qu'il exprime, les *Ballades héroïques* de Mlle *Kazimiera Illakowicz* peuvent être accueillies sans scrupules moraux. Elles magnifient des exploits généreux accomplis par des Grands et des Petits, par des rois et des conducteurs d'hommes, par des humbles et des simples. Le diapason de cette émouvante musique intérieure est essentiellement chrétien. C'est la vertu que couronne de lauriers Mlle Illakowicz, et comme ses louanges ne sombrent jamais dans la banalité (quoique ses strophes soient intentionnellement à la portée de tout le monde), comme les hautes pensées n'excluent ici ni des accents familiers, ni une agréable bonne humeur, l'ambiance des *Ballades héroïques* ne rappelle pas l'odeur de fade pseudo-sainteté qu'exhalent généralement les prix de vertu. Tel récit d'une chute (nullement symbolique) fait par une brave fille évoque le souvenir des premiers volumes de Franz Werfel, tel cycle dédié au roi Ladislas de Pologne et de Hongrie, qui succomba contre les infidèles devant Varna, a l'envergure d'une Chanson de Roland polonaise. Vraiment, d'une chanson, car la langue de Mlle Illakowicz, c'est de la musique, encore et toujours ; il n'y a, dans ses créations spontanées et passionnément vécues, aucune trace de « littérature ». Héritière d'une double tradition, populaire et romantique venant du même coin, si fertile en poètes, qui a mûri Mickiewicz et Slowacki, cette magicienne du rythme mélodieux et ensorcelant représente de la façon la plus authentique l'âme de la Pologne éternelle, tendre et héroïque, sensible et croyante, charitable et pourtant dure, quand l'honneur est en cause. Il importe de ne pas oublier que Mlle Illakowicz a été pendant de longues années la secré-

taire de Pilsudski. Lui qui de son vivant est entré dans la légende a inspiré quelques très beaux vers des *Ballades héroïques*.

Voici un troisième aspect du lyrisme polonais contemporain : l'œuvre riche, abondante et variée, de *M. Emil Zegadlowicz*. En feuilletant les nombreux volumes de cet auteur on dirait un Jammes sarmate, ami des braves gens, des bonnes bêtes et du bon Dieu. La piété de notre poète est sincère, mais elle tient parfois de cette mièvre familiarité avec l'Éternel commune au miséricordieux chantre français qui voulait intégrer la demeure céleste avec les ânes et aux mystiques silésiens, proches géographiquement de M. Zegadlowicz. Ce dernier habite une « vieille forteresse arienne » (compositeur, ne remplacez pas, dans cet ajectif, l'*i* humanitaire, par un *y* raciste !), au pied des monts Suèdes. Mal lui en a pris d'avoir déserté ce calme foyer ; Varsovie et Poznan ont vite fini d'ennuyer le paisible héraut des joies rustiques. Retourné à la campagne, il nous a offert cette année deux volumes, *Lumières dans les retranchements* et *Voix clandestines*. Présentés avec le soin typographique habituel des livres de M. Zegadlowicz, ces choix contiennent du meilleur et du pire. Il y a de doux mensonges de La Palisse, qui nous ouvrent plus de parenthèses que d'horizons ; il y a du verbiage à la Péguy (les poètes franciscains de tous les pays se ressemblent par leur ardeur à répéter les grands mots afin de faire taire les grands maux de notre siècle). Cependant nous n'avons aucune difficulté à découvrir dans ce paysage pas assez choisi l'âme d'un adorable poète. Des fantaisies surprenantes, déconcertantes, mais pleines de saveur et de force évocatrice (*Ombres et lumières*), des tableaux merveilleusement suggestifs, comme la Grande Peur des hannetons et des singes dans la forêt brûlante

(*Mort révolutionnaire*), de petits chefs-d'œuvre comme la *Mort de la Cigogne.*

Les recueils de *MM. Jaroslav Iwaszkiewicz* (*Été 1932*) et *Kazimierz Wierzvnski* (*Amère Floraison*) sont les confessions d'un pessimisme mélancolique résigné et bien slave, harmonieuses et d'une forme accomplie. Procédant du groupe « Skamander », auquel a également appartenu M. Tuwin et qui fut la pépinière de la nouvelle poésie polonaise, ces deux auteurs démontrent combien l'écho du Parnasse est encore retentissant dans leur patrie et comme il se confond avec la voix de Slowacki, le vrai maître de tout le mouvement lyrique polonais d'après-guerre.

Plus ça change, plus c'est la même chose : dans ces parages les poètes rebroussent toujours chemin aux sources romantiques de leur veine. Nul intermède ne saurait durer. L'expressionnisme aussi bien que les autres « isme » se sont assagis ; la poésie polonaise ne sort pas du « cercle magique » que les Grands Romantiques ont dessiné autour d'elle. Cette unité n'exclut pas la multiplicité des idées. Pareillement au romantisme français les vers polonais nous révèlent des apôtres d'une charité mal ordonnée qui commence par Messieurs (ou Mesdames) les assassins (-ines), voire *M. Adam Znamirowski*, introducteur au *Chaos des perspectives*, et des révolutionnaires militantes de ce même humanitarisme, à l'exemple de *Mme Elzbiota Szemplinska*. Nous pouvons goûter les charmantes minauderies de *Mme Marja Pawlikoswka* (*La Garnison endormie*), nous aurons vite soupé du naturisme érotique et docte de *M. Juljan Przybos* (*Au fond de la Forêt*). Inutile de dire que tous ces auteurs ont un talent très appréciable, sans quoi nous n'aurions pas à nous occuper d'eux.

Une place à part convient aux rares poètes de la foi. *M. Stanislaw Bakowski* est de leur petit nombre et il nous invite à des voyages symboliques, vers des défilés entre les cimes de montagnes neigeuses. *M. Jerzy Braun* nous conduit en des chemins encore plus dangereux, lui, le *Danseur sur les Abîmes*. C'est dans ces épigones, qui eux-mêmes sentent douloureusement le contraste entre leurs efforts et leurs réussites, c'est dans les nobles rêveries chrétiennes de MM. Braun et Bakowski que revit avec le plus de fidélité sinon le génie, du moins l'idéal de Mickiewicz et des penseurs romantiques. (M. Braun s'est constitué le plus ardent champion d'un de ces philosophes, Hoene-Wronski, immortalisé par Balzac dans la *Recherche de l'Absolu*.)

Pour compléter ce tableau de la poésie lyrique, nous aurions encore à citer les jeunes, mais force nous est de nous arrêter. Contentons-nous de nommer *MM. Czechowicz*, chantre fort original du terroir; *Czuchnowski*, bizarre autant que non étrange au milieu de ces néologismes qui expriment le zèle révolutionnaire de leur inventeur; *Gembarzewski*, *Milosz, Mlodozeniec,* tous très proches de la nature, sans s'éloigner d'un art déjà raffiné; *Zelechowski*, prisonnier des cheminées d'usine, amoureux des arbres, interprète du pays silésien où l'industrieux labeur rejoint le doux chuchotement de la forêt.

Le roman

Pareil schisme entre le public et les aristarques ne se reproduit pas sur le terrain de la prose narrative. Ici les quelques grands succès ont été préparés et acceptés par

les professionnels et par les amateurs. Tout d'abord le beau « roman-fleuve » de Mme *Marja Dabrowska* — entre parenthèse : fille de l'excellent peintre Gerson et par lui d'origine française —. Il s'appelle *Les Jours et les Nuits* et il dépeint la société polonaise depuis le milieu du XIXe siècle avec plus de réalisme que feu Gerson n'en avait employé pour susciter le passé polonais. L'exactitude impartiale et impassible de Mme Dabrowska ne le cède point à M. Jules Romains, mais, comme cet auteur, elle cache derrière une surface de chroniqueur « objectif » la plus tendre pitié envers ses héros. Tristes héros parfois, héros tristes presque toujours. Car cette chevauchée à travers trois générations n'est pas un joyeux voyage. Les malheurs politiques pèsent sur la nation et aucun de ses membres n'échappe à ce sort de la collectivité. « Comment voulez-vous que je sois heureux, moi, pendant que mon peuple est dans la misère? » Cette phrase pourrait servir de devise au cycle entier de Mme Dabrowska. Bravement, le couple autour duquel se concentre une action magistralement composée et racontée supporte les avatars de son existence; une chaste fierté empêche le mari de se montrer à sa femme tel qu'en lui-même sa participation à la révolte contre l'oppresseur russe l'avait changé, la femme passe à côté du vrai bonheur conjugal. Pas de plainte, pas de lutte désespérée contre la Providence. Un voile de mélancolie pèse sur tout le paysage gracieux et endormi. Il sera déchiré, un jour de gloire future, et alors la nation récoltera les fruits de la patiente résignation des ancêtres. Sans être nettement chrétien, l'esprit de ces livres est de la plus noble grandeur morale. La sûre maîtrise du récit, de la description et de l'analyse, fait de l'œuvre de Mme Dabrowska un des meilleurs romans de la littérature mondiale contemporaine. Il a été couronné du Grand Prix de l'État Polonais; le public international

devrait sanctionner ce jugement par l'accueil qu'il réserverait aux traductions de ce livre extraordinaire.

Non moins attrayant, mais s'adressant à un milieu de lettrés plus restreint, le *Disque Olympique* de M. *Jan Parandowski* est une brillante reconstitution du monde hellénique. Une civilisation ressuscite devant nous ; on l'a crue morte jusqu'au moment où l'on s'est aperçu du retour victorieux de l'idéal grec. Cet idéal, la « Kalokagathie », la belle âme dans un corps sain, M. Parandowski la montre en action. Il nous invite aux Jeux Olympiques de l'an 476 av. J.-C. Jeune Anacharsis, prudent Télémaque, Agathon éclairé, que vous êtes loin de ce charmant récit, si peu ressemblant aux ennuyeux romans « antiquaires » ! Il se rapproche plutôt de Pierre Louys ou même de Hölderlin et de son *Hypérion*. Le poète qui a écrit le *Disque Olympique* est aussi un érudit d'une science soigneusement cachée, mais néanmoins très palpable. Enfin M. Parandowski nous gagne par son style mesuré, élégant, sobre et souple.

Un curieux livre de M. *Piotr Choynowski*, tableau d'un passé bien proche dans l'espace et dans le temps et pourtant si éloigné de nous, possède une facture aussi séduisante. Varsovie d'avant-guerre, un fils de famille mêlé aux tentatives désespérées de sa nation qui essaye de briser les chaînes de la servitude russe : voilà le contenu d'une épopée. Cependant nous lisons tout simplement les souvenirs d'un héros réfractaire aux grands mots. Grièvement blessé à la guerre contre les Bolchéviks, il décrit dans son désœuvrement involontaire les heurs et les malheurs de la Pologne et les siens propres, *Avec les Yeux de la Jeunesse*. Ces yeux, aveugles et perspicaces en même temps, M. *Jaroslav Iwaszkiewicz* en fait les témoins et les

artisans d'un grand bonheur manqué, et c'est là le leitmotif de *Les Demoiselles de Wilko*. Symphonie pastorale d'une acerbe mélancolie, souvent s'accompagnant d'actes gratuits authentiquement gidiens, ce conte dégage tout l'indicible charme de la vie campagnarde polonaise. Mais il est d'une amoralité agaçante, tout imbu d'égotisme suprême, grossièrement terrestre, quoique finement poétique. Les regrets de Victor qui ne retrouve plus dans le château de Wilko la riche échelle des joies érotiques et autres qu'il avait en partie savourées, en partie manquées vingt ans plus tôt, ces tristesses n'atteignent pas les profondeurs de l'âme. Un second petit roman de ce même volume est franchement la tragédie animale d'un être à face humaine. Atteint de phtisie, un jeune homme agonise dans la maison de son frère, au milieu de la forêt, se cramponnant à la vie, jouissant des plaisirs sexuels et léguant à son héritier des concupiscences maladives.

La facture essentiellement catholique des *Récits ambigus* de M. *Michal Choromanski* les sépare des visions de tourments érotiques que M. Iwaszkiewicz décrit sans arrière-pensée morale, même avec une sympathie manifeste pour les invalides de l'amour. L'auteur, un des plus fiers espoirs de la littérature polonaise, titulaire du premier prix de la Jeunesse, est de la race des Mauriac et des Bernanos. La misère du péché ressort brutalement des pages suggestives de son livre. Ceux qui le lisent n'auront pas envie de s'offrir à Vénus tout entière à sa proie attachée. Dans son roman *Jalousie et Médecine* — composé après ces contes, mais publié avant eux — M. Choromanski dessinait déjà d'une plume impitoyable les folies de la convoitise et les convoitises de la folie. Dans les *Récits ambigus* la passion sexuelle se confond entièrement avec la démence. L'apport décisif de ce jeune maître, c'est qu'il

prive les plaisirs érotiques de la fausse gloriole dont le romantisme a coutume de les entourer. Quant à la technique, Joseph Conrad et Proust ont enseigné à M. Choromanski le procédé rétrospectif; avec M. Paul Morand il excelle dans l'art de manier le « miroir à plusieurs faces ». A l'égal du roman-fleuve de Mme Dabrowska, le livre de M. Choromanski demande impérieusement les honneurs de nombreuses traductions.

J'aurais tort de revendiquer la même faveur pour l'*Homme sorti du souterrain* de M. *Michal Rusinek*. Certes, les mérites de cet autre as parmi les jeunes romanciers polonais valent parfaitement ceux de son rival. Si ce dernier a plus d'imagination, plus de force visionnaire, M. Rusinek possède davantage le sens du réel et le don d'observer la vie quotidienne. Mais le sujet de son beau roman est exclusivement polonais. A première vue le contraire pourrait sembler vrai. L'effort acharné et enfin victorieux d'un honnête fils de concierge, triomphant de la misère et de la sottise humaines, cet épisode de l'immense lutte pour l'existence où le fort l'emporte sur la fortune, trouvera des lecteurs d'un bout du monde à l'autre. Les ouvrages de l'allemand Fallada traitent le même problème et on les a traduits dans toutes les langues. Cependant la cheville ouvrière de l'affabulation chez Rusinek n'est pas un mot d'ordre universellement humain; l'action y est typiquement, exclusivement polonaise. L'homme du peuple ne sort pas d'un souterrain quelconque : il vient des plus basses couches de la nation polonaise, il se jette dès son enfance dans la petite guerre pour l'indépendance. Il va de Cracovie à Gdynia, des Monts Carpathes à la Mer Polonaise, sans jamais traverser les frontières, et s'il réussit, c'est dans sa patrie, par sa patrie, pour sa patrie. Le lecteur étranger ne saurait pas apprécier à leur juste et considérable valeur les descriptions que M. Rusinek donne

du milieu de petites gens chrétiens et juifs, et de la frénésie constructive dans le port de Gdynia.

La couleur locale, c'est encore le côté fort et faible à la fois du ravissant kaléidoscope que sont les *Deux Lunes* de Mme *Maria Kuncewiczowa*. L'antagonisme entre le marché des commerçants et la cité des rêves, entre l'artisan et l'artiste, c'est de tous les pays. Mais l'auteur a vivement insisté sur le cadre de son récit, et alors les étrangers ne sauront plus savourer, comme elles le méritent, ses eaux-fortes délicates qui englobent toute la vie intérieure et extérieure d'un coin perdu de province polonaise. Porteurs juifs et porte-parole du messianisme paysan, huissiers et bourgmestres, épicières et bambins : seule Mme Stryjenska et ses dessins endiablés nous révèlent un folklore si savamment stylisé, mitigé et arrangé. D'autre part, une colonie de bohèmes ; ils regardent à travers des lunettes invisibles, et leur façon de contempler les choses en fait des voyants, selon les uns, des astigmatiques, selon les autres. Ces peintres et leurs compagnes langoureuses, capricieuses, amoureuses, la lune leur apparaît d'un éclat rougeâtre, quand aux affreux bourgeois elle ne luit que d'une lumière jaune et pâle. Tout le problème de Chatterton est là ; mais ce problème mis à côté, les jolies images de Mme Kuncewiczowa, goûtées sans ambitions philosophiques, exercent un charme irrésistible. Elles font penser à Nerval et à Jean Paul.

Solidement rattachée au sol, Mme *Pola Gojawiczynska* a débuté par des contes d'un réalisme sans restriction. Avec *La Terre d'Élisabeth* et *La vie quotidienne*, nous sommes tout près des artistes et des narrateurs flamands. En lisant les péripéties d'Élisabeth qui accompagne d'un lieu de pèlerinage à l'autre son père, peintre d'églises ambulant, et sa mère, femme du peuple et femme d'affai-

es, si jamais il en fut, en revivant avec elle les tableaux e l'allégresse et de la piété populaires dans cette Silésie royante et laborieuse, j'ai pensé aux inoubliables *Louanes des Saints Populaires* du grand poète belge Camille Melloy et aux bois d'une naïveté congéniale dont Félix Timmermans les a ornés. C'est vous donner la mesure de Mme Gojawczynska, nouvelle venue qui d'emblée s'est onquis une place enviable parmi les prosateurs polonais d'aujourd'hui.

Un autre novice, M. *Bruno Schulz*, étale dans les *Magains couleur de cannelle* les preuves incontestables d'un alent vigoureux et antipathique. Montrer le monde des dultes tel que le voient les enfants, ce n'est pas trop euf ; le « complexe d'Œdipe » du pauvre gosse — heueusement imaginaire — dont M. Schulz se constitue interprète, est un des plus solides bateaux qui naviguent ur le fleuve des courants littéraires contemporains. La émence aussi se rencontre chez chaque romancier polonais d'aujourd'hui qui se respecte. Deux qualités élèvent éanmoins le volume de M. Schulz au-dessus des productions du surréalisme moyen : il y a une fantaisie énorme, ni Père-Ubu, mi Lautréamont, il écrit une langue imaée, abracadrabrante au possible, mais suggestive et pitoresque. Puis, la folie de l'auteur semble authentique ; es tracs ne sont pas truqués, ce n'est pas un arriviste, 'est un Jarryviste. Au prochain.

Il s'appelle M. *Anatol Stern* et à une époque préhistorique d'il y a cinq ans il appartenait aux révolutionnaires e l'art et de la société. En ce moment la presse de droite accueille et ses anciens amis le conspuent. Ça ne nous ntéresserait pas outre mesure, s'il s'agissait uniquement 'une satire littéraire, *L'École des Génies*, qui a été joué n octobre 1933 et qui est déjà largement oubliée. Mais ous sommes en présence d'un très original roman de

M. Stern, *Le Pèlerin passionné*, où quelques problèmes qui inquiètent notre temps de colère sont traités sérieusement et avec un sens moral louable. Feu Moréas aurait à protester contre le vol avec effraction dans la sphère romane commis par M. Stern lorsqu'il choisit son titre. Cependant quel tribunal oserait accepter pareille plainte? Notre auteur exécute des procureurs de la République, car, hommes chargés de péchés, ils n'ont pas le droit d'accuser, d'instruire, de condamner; il est vrai qu'après cela il supprime aussi les exécuteurs des exécuteurs; son héros qui abat le juge se juge soi-même digne de mort. Même les assassins légaux ne doivent pas être assassinés par les hors-la-loi. Communistes et fascistes répugnent à M. Stern. Pourtant il serait erroné de prêter à son roman un caractère catholique, comme on l'a essayé. Cette haine de la violence, cette doctrine de ne pas résister au Mal vient de Tolstoï ou, si nous voulons rester dans les frontières polonaises, de la morale arienne (pour mettre le point sur l'*i* : les Ariens ont été une secte chrétienne judaïsante, socialisante répandue en Pologne au XVIe siècle et plus tard supprimée). Quoi qu'il en soit, le *Pèlerin passionné* est un effort remarquable pour envisager la question Crime et Châtiment.

Sympathique dans sa sincérité et par sa charité envers les pauvres bêtes humaines traquées, exploitées et si avides d'un brin de bonheur, le livre de M. *Jan Wiktor*, *Des Saules sur la Seine*, ne résiste pas à une critique de sa facture artistique. Observateur attendri de la vie d'émigrés polonais en France, M. Wiktor aurait pu mieux faire. Ses penchants vers le roman policier et vers un naturalisme puéril et sentimental l'entraînent et ils faussent les données de son exposé oscillant entre un humanitarisme barbussien et un vague nationalisme socialisant, quoique teinté aussi de religiosité floue.

Ces éléments, moins les résidus chrétiens, s'unissent pour rendre insupportable la trilogie de guerre qu'un des romanciers polonais les plus connus, M. *Andrzej Strug*, a publiée sous le titre de *La Croix Jaune*. Nous n'en parlons qu'à regret et forcés par la situation privilégiée qu'occupe l'auteur dans sa patrie. Autrement cette série d'horreurs puérilement présentées, reliées sans goût et sans nécessité, cette exhibition d'une souveraine ignorance des choses françaises et allemandes — qui sont les noyaux de le récit — ne mérite l'attention que pour son comique involontaire. Rien n'est original dans ce roman-fleuve de « Feu » maladroitement confectionné. Une héroïne — toxique dangereux aux hommes, mais femme elle-même et actrice par-dessus le marché —, Ève, s'amuse à faire de l'espionnage et du contre-espionnage, par simple amour de son métier de cinéaste et par simple haine de son autre métier d'amoureuse. La brave fille descend, légitimement, d'une autre Ève dont Zeromski a narré l' « histoire d'un péché »; elle est aussi Mata Hari, des mille et une nuits de lycéens qui rêvent de lendemains épiques et érotiques, mondains et immondes. Et d'une. Puis c'est *Siegfried et le Limousin* : pensez donc, un officier français qui perd sa personnalité et sa nationalité, pendant qu'il vague en Allemagne à ses fonctions d'espion! Puis ce sont des images d'Épinal superposées par des scènes du *Feu*, des *Croix de bois*, de la *Vie des Martyrs*. Les accents sur plusieurs noms français ne sont pas les seuls qui paraissent faux dans l'œuvre de M. Strug. Même les accents de la mélodie intérieure n'y sonnent pas juste. Est-ce la *Marseillaise*, la *Première Brigade*, l'*Internationale* ou tout bonnement un « Chant maçonnique » qui vibre dans cet Océan Pacifique d'ennui et de poésie pour concierges?

Duo si idem faciunt non est idem. M. *Juljusz Kaden-*

Bandrowski n'est pas très éloigné de l'idéologie de Strug, dont il a longtemps partagé le sort : intellectuel radical de l'ancienne Galicie, écrivain révolutionnaire et national, adhérent de Pilsudski, combattant dans les légions polonaises contre la Russie, chantre officiel de la patrie ressuscitée, dignitaire comblé d'honneurs et de puissance. Les deux auteurs se ressemblent aussi par leur humanitarisme, mi-sadique, mi-masochique, par leur foi en l'humanité et dans leur méfiance envers les hommes ; il y a cette même antinomie entre une tendance cosmopolite d'allure maçonnique et un patriotisme sincère, fougueux, sentimental. Mais en littérature tout cela disparaît devant la seule différence qui compte. Strug, autrefois romancier d'un certain talent, a perdu sa veine ; Kaden-Bandrowski est un grand artiste, un poète et un auteur qui sait admirablement composer et narrer, décrire et émouvoir. *Mathieu Bigda* est le dernier d'une demi-douzaine de volumes qui peignent la Pologne d'après-guerre. Tous ont été dictés par la haine passionnée contre les vieux partis, surtout contre la droite chauvine et contre les socialistes affairistes, par l'amour sans borne envers Pilsudski, le Sauveur. *Lui* est le centre, parfois visible, la plupart du temps agissant à la dérobée, de toute action. Cela correspond d'ailleurs fort bien à la réalité polonaise. Et cette réalité dans le sens le plus artistique anime et distingue aussi *Mathieu Bigda*. Inutile et superflu de vouloir identifier les principaux acteurs (dont plusieurs avaient déjà paru dans les romans précédents réunis sous le titre *Les Ailes noires*). Que ce soit Witos, le paysan perverti par le pouvoir, ou Daszynski ou Korfanty ou Dieu sait quel autre cacique parlementaire qui paraisse sous un déguisement transparent : peu importe. L'ensemble de ce panorama est grandiose, étincelant de vie. La fable est brillamment contée : les personnages nous

deviennent familiers après quelques phrases qui les introduisent. Avec Mme Dabrowska, M. Kaden-Bandrowski est sans contredit l'auteur dont l'œuvre publiée au courant de l'année écoulée se prête le mieux à représenter le roman polonais devant l'Aréopage international. En dépit de quelques scènes trop crues et d'une certaine prédilection pour une sensiblerie à la Vicaire savoyard, la création de M. Kaden-Bandrowski est d'une haute élévation morale, chrétienne, si l'on veut, de toute façon nullement hostile aux vérités catholiques. On peut donc tranquillement saluer l'apparition du grand écrivain dans la librairie française, où ses premiers volumes commencent à se frayer le chemin.

Le véritable apport de la nouvelle Pologne à la littérature mondiale est en marche. Espérons que rien ne l'arrêtera. La propagande ne lui servira à rien. La parole est aux critiques et au public. C'est eux que ce succinct compte-rendu veut servir.

O. Forst de Battaglia.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le cas de Julien Green

C'est un cas singulier, et même tragique, si l'on veut bien admettre que le cas d'un écrivain peut être tragique, quelquefois. Lorsque je cherche à le comprendre, j'y suis puissamment aidé par certaines pages de Paul Claudel. La chose surprendra sans doute un peu. Mais il faut se rappeler que rien n'est plus décisif qu'un contraste. Il y a davantage : à plusieurs reprises, et notamment dans la seconde *Conversation dans le Loir-et-Cher*, Claudel évoque un cri dans la nuit, un cri qui serait poussé par un être humain mystérieusement séquestré... Tel est le cri qui dans les romans de Julien Green n'arrive jamais à retentir, et pourtant on ne cesse pas de l'attendre.

Voilà pourquoi Julien Green vaut la peine qu'on s'occupe de lui et qu'on se penche sur son cas extraordinaire. On peut ne pas aimer ses romans, et même il ne me semble pas possible qu'on s'y plaise. Pas plus qu'on ne peut se plaire en enfer. Mais il faut les subir. On est obligé de compter avec eux. On ne s'en débarrasse pas avec un haussement d'épaules. Cette étrange puissance que nous devons leur reconnaître ne semble pas tenir à leur style. Ce style est de ceux dont il n'y a rien à dire, et c'est une immense qualité que cette absence de défauts. Style impersonnel et précis, rapide, coulant, mais sans rien jamais qui accroche le regard. Peut-être le modèle du style qui convient au roman, où notre attention ne doit jamais être distraite du récit. Style qui n'est pas une fin, comme chez trop de nos contemporains, mais un moyen parfaitement approprié. Il y a dans ce style une espèce d'humilité. Mais enfin, si son style n'empêche pas Julien Green de s'imposer, il ne s'impose point par le style.

Ce n'est pas non plus par l'intérêt apparent du récit. Dans

plupart de ses livres, on dirait pendant très longtemps
u'il ne se passe rien. Et pourtant, on sait presque tout de
uite que ce n'est pas vrai, que cette immobilité est illusoire.
atmosphère dans laquelle nous sommes tout de suite plon-
ès est une atmosphère d'orage. Et le calme qui nous envi-
nne est celui qui précède la chute des premières gouttes
le premier grondement du tonnerre. Nous sommes oppres-
s, et cependant nous ne pouvons pas ne pas continuer,
rce que nous attendons avec une curiosité mêlée de ter-
ur la résolution finale. En fait, les récits de Julien Green
nt toujours équivoques. Je veux dire qu'ils sont situés à
ntersection de deux plans qui, d'ordinaire, ne se rencon-
ent pas. Il y a le plan de la réalité vulgaire; le plan où se
ennent les romans naturalistes, et Green semble avoir
bulu parfois se livrer à un pâle pastiche de ces romans.
ais c'est une illusion. Aussitôt que le regard de Green se
ose sur elle, la réalité se décolore. Dépeint-il une maison,
u'il s'agisse de Mont-Cinère ou de la villa des Mesurat à La
our-l'Évêque, elle ne tarde pas à devenir hideuse. Non qu'il
vente à plaisir des détails horribles. Au contraire sa des-
iption est d'habitude parfaitement mesurée, autant que
n style même. Mais simplement il vous force à convenir
vec lui qu'une villa de banlieue ou une maison de campa-
ne en Virginie est en soi une chose hideuse. Et cette cons-
tation s'impose à vous avec la force de l'évidence. Car
uteur lui-même semble merveilleusement impartial, et il
a pas dessein de vous conduire à une conclusion quelcon-
ue. S'il voit les choses ainsi, qu'y peut-il? Disons seule-
ent qu'il est un grand romancier dans la mesure où il
ous impose comme une évidence sa manière de voir.

Ce que je dis des lieux s'entend plus encore des person-
ages. Mais ici les choses deviennent plus compliquées
arce que nous touchons au centre du drame. Le premier
ait qui frappe dans les personnages de Green, c'est qu'ils
araissent tout à fait inaptes aux rapports sociaux les plus
émentaires. Ils sont condamnés à la solitude perpétuelle.
'est d'abord par une espèce de timidité maladive, dont on

aurait tort de sous-estimer l'importance. Je crois, en effet, que certaines formes de la timidité peuvent avoir les conséquences les plus redoutables et provoquer jusqu'à des crimes. C'est précisément ce qui se passe dans l'univers de Julien Green. Mais alors, il devient nécessaire d'expliquer la timidité elle-même. Car ce n'est peut-être pas parce qu'on est timide qu'on ne parle pas; mais on est timide parce qu'on sait qu'*on ne peut pas* parler.

Si j'étudiais en particulier tel ou tel roman de Green, je serais obligé de montrer qu'il justifie presque toujours la timidité de ses personnages par des motifs naturels et plausibles. En général par la manière dont ils ont été élevés. Mais ceci ne résout rien, car, d'habitude, ces monstrueux enfants que sont une Emily Fletcher, une Adrienne Mesurat et tous les autres, sont les dignes fruits d'une famille qui ne pouvait fructifier autrement. En somme, on ne doit jamais chercher à interpréter Julien Green comme s'il s'agissait d'un quelconque romancier naturaliste, tenu d'introduire dans son récit une certaine logique interne. S'il y a dans Green d'apparentes explications naturelles, c'est par pure coquetterie, mais le roman pourrait fort bien s'en passer. Il est substantiellement conçu d'une autre manière. Si Green nous dépeint des personnages rigoureusement enfermés en eux-mêmes, et qui meurent avec leur secret et grâce à leur secret, ce n'est pas parce que de tels personnages existent ou peuvent exister objectivement, mais c'est parce qu'il y a dans l'âme de Julien Green une certaine vision de l'homme qui ne permet pas les contacts.

Et voilà ce qui est grave. Voilà ce qui constitue proprement le cas de Julien Green. En épigraphe d'une de ses nouvelles, *Le Voyageur sur la terre*, il a recopié un mot de Malherbe : « Il n'y a poix qui tienne comme ces imaginations mélancoliques. » Ceci pourrait servir d'épigraphe à toute son œuvre de romancier. L'imagination de Green est mélancolique. Et il ne faut pas entendre par là cette mélancolie romantique, tout arrachée à elle-même par le pittoresque et l'entraînement verbal. Mais une mélancolie plus profonde,

et qui atteint la substance même de l'être et des sources de la vie. On dirait un maléfice. Et je crois que c'est bien le mot juste, car il rend compte du même coup de cette espèce de charme qui nous attache malgré nous à ces romans dont le principal personnage est l'ennui. Ce n'est pas la mélancolie romantique, mais c'est l'*acedia* des théologiens, l'un des sept péchés capitaux, ces péchés dont la conséquence est de nous enfermer en nous-mêmes jusqu'à la mort, à moins que nous ne parvenions à pousser avant la fin le cri libérateur.

Parvenus à ce point, pour mieux comprendre Green, peut-être ne sera-t-il pas inutile de reprendre cet opuscule, aujourd'hui introuvable, qu'il publia en 1924 sous le pseudonyme de Théophile Delaporte : *Pamphlet contre les catholiques de France*. (En fait, il s'agit d'un pamphlet contre les catholiques en général, et non pas seulement contre ceux de France.) Green, dans cet opuscule, parle en catholique. Mais c'est un étrange catholicisme que le sien. A première vue tout étonne et rien ne choque, car nous sommes toujours avec Green dans le domaine de la fausse évidence. Néanmoins, on finit par s'apercevoir qu'à ce catholicisme rigoureux il ne manque rien, si ce n'est la charité, l'amitié surnaturelle de l'homme pour Dieu. Que Dieu nous ait aimés, et jusqu'à mourir pour nous, nous ne le savons que trop, et c'est une constatation assez effrayante. On a l'impression que l'auteur se serait fort bien passé de cet amour insensé. Ce qu'il reproche aux catholiques, c'est de ne pas être suffisamment effrayés, de ne pas trembler comme il conviendrait, en recevant les inimaginables dons de Dieu. Et remarquez bien — car telle est son habileté — qu'il n'a pas tort en effet, et qu'on ne nous donnera jamais trop le sentiment de notre indignité. Mais ce qu'il oublie totalement, c'est que l'Évangile fut avant tout une Bonne Nouvelle. A l'en croire, ce serait une effrayante plaisanterie du Tout-Puissant aux dépens de la plus faible des créatures. Il va plus loin que le jansénisme lui-même, qui du moins faisait une part à la grâce. En somme, Green n'a vu qu'une

face des choses ; mais il serait injuste de méconnaître qu'il l'a bien vue, et c'est pourquoi son opuscule, qui est plein de vérités partielles, n'est jamais indifférent.

On voit maintenant ce qu'il y a au fond de toutes ses œuvres, ce qu'il y avait déjà si nettement dans ce premier écrit : c'est la peur. De même que Green avait peur de son Dieu, de même ses personnages, tous ses personnages, sous des formes diverses, ne cessent pas d'avoir peur. Telle est la source de leur atroce mélancolie, de leur timidité, de leur solitude. Ils se barricadent et renoncent à la vie plutôt que d'en assumer les risques. Si vous me demandez de quoi ils ont peur, c'est ici qu'il faudra évoquer l'autre plan des romans de Julien Green. Ils ont peur de leur ombre, comme on dit. Mais il faut prendre cette expression au pied de la lettre pour lui donner un sens très fort pour la bien appliquer à l'univers de Green. Là, au-dessous de toute chose, il y a l'ombre qu'elle projette. Le domaine véritable de Green n'est donc pas cette réalité qu'il fait semblant de reproduire, mais l'ombre qu'elle recouvre. C'est là que se jouent ces drames invisibles dont les gestes extérieurs ne sont que la conclusion ; c'est là que s'accumulent dans un silence perfide les lourds nuages qui crèveront à la fin. Telle est l'ombre dont tous ses héros sont secrètement effrayés, avant qu'ils ne choisissent de s'y précipiter.

Car cette ombre est ce qu'ils possèdent de plus intime et de plus essentiel. L'ombre n'est rien de positif, mais elle est simplement la privation de la lumière. De même que dans le *Pamphlet* nous constations surtout une absence, c'est aussi l'absence de lumière, l'absence d'amour, l'absence de vie qui est au fond des romans de Green. Et ses héros ont peur de cette absence, qu'ils prennent pour une présence. Constamment, autour d'eux, dans le noir, on sent s'agiter des forces obscures et innommées. Nulle part peut-être ceci n'apparaît plus vivement que dans la longue nouvelle qui est intitulée *Les clefs de la mort*. Un jeune homme est obsédé par la tentation de tuer. Cette tentation revêt la forme d'une voix intérieure qui se substitue à la volonté défaillante. On

dirait plus exactement que ce personnage est un possédé. Et je me demande si nous ne tenons pas ici l'explication dernière de tout. Cette ombre, cette absence devant lesquelles tremblent les héros de Green, est-ce qu'il ne s'agirait pas, en réalité, d'une autre lumière, cette lumière à la lueur de laquelle les damnés sans doute aperçoivent leur effroyable condition? d'une autre présence, celle du Prince de ce monde?

Depuis qu'a paru *le Visionnaire*, ceci n'est plus une simple hypothèse. Le dernier roman de Green avant celui-ci, *Épaves*, avait pu faire craindre un moment que le romancier ne s'éloignât de la voie où il avait tracé un si puissant sillon. Crainte puérile, à la vérité, et qui ne pouvait venir qu'à ceux qui auraient mal lu ce triste mais puissant ouvrage. Seulement il est bien clair que, dans *Épaves*, Green était allé jusqu'à l'extrémité de l'une des voies où le conduit son génie. Il était impossible de pousser plus loin une peinture du néant. Impossible aussi de mieux montrer jusqu'à quel point le néant et le mal se confondent. *Épaves* était une gageure.

Avec *le Visionnaire*, Green nous a donné son livre le plus fort et en même temps celui qui, rétrospectivement, éclaire tous les autres. Les héros y sont toujours les mêmes, je veux dire que l'on y retrouve avec Mme Plasse ce type de femme énergique, sans pitié, brûlé d'une passion sauvage que déjà nous montraient Emily Fletcher, Adrienne Mesurat ou Mme Grosgeorges. Manuel est également l'éternel partenaire masculin de cette virago : pauvre, laid, malade, timide, replié sur lui-même, il est par définition incapable d'inspirer le désir qu'il éprouve. Green est peut-être le seul romancier qui ait su donner un visage — et quel visage! — à l'homme qui n'est pas aimé. La chose est d'autant plus atroce, dans le cas de Manuel, qu'il est aimé, d'une certaine manière, et précisément par la terrible Mme Plasse; mais non par sa fille Marie-Thérèse, pour laquelle il brûlait de désirs. Non pas d'amour, du reste, car l'amour devrait probablement être rayé de notre vocabulaire quand nous par-

lons des romans de Julien Green. Ses héros, ne s'aimant pas eux-mêmes, ne peuvent aimer personne d'autre. Leurs sentiments pour les autres hommes, quand ils ressemblent à ce que l'on appelle d'habitude l'amour, ont quelque chose d'étrangement inhumain. Non pas bestial, car ce serait peu dire, mais inhumain, en ce sens que la plus atroce méchanceté y trouve place. Et peut-être leur terreur continuelle vient-elle de cette conscience qu'ils ont de leur propre méchanceté. C'est pour cela aussi qu'ils ne peuvent pas se confier, aucune de leurs pensées les plus intimes n'étant avouable. On pourrait les dire à bon droit prisonniers de leur malice. Exactement comme en Enfer les damnés seront prisonniers de leurs crimes.

Il y a des moments cependant où cette chose atroce qu'ils portent en eux-mêmes prend figure : c'est dans des visions ou dans des rêves. On ne saurait exagérer l'importance des visions et des rêves dans l'œuvre de Green. C'est en eux qu'apparaît la réalité seconde que les formes visibles nous permettent tout au plus de soupçonner. Tel est le deuxième plan dont je parlais au début de cette étude, le plan sur lequel les romans de Green sont véritablement écrits. Je crois, du reste, qu'il ne faut pas s'en plaindre, tout grand romancier étant beaucoup plus un visionnaire qu'un observateur. Mais ici la vision est toujours une vision infernale; le rêve toujours un cauchemar, et c'est l'effrayante originalité de Green. Personne avant lui n'avait porté à ce degré l'imagination de l'horrible et l'intuition du mal absolu. Non pas le mal tel qu'il se présente à nous d'ordinaire, revêtu de quelques semblants séducteurs, mais le mal sans voiles, tel qu'on se figure que le diable et les damnés doivent l'apercevoir. Car pour Dieu, le mal n'est autre chose qu'une absence. Si bien que nous connaissons maintenant le lieu véritable où se déroulent les romans de Green. Ce n'est pas l'Amérique dans les années qui ont suivi la guerre de Sécession, ni une banlieue quelconque de Paris, ni le seizième arrondissement, ni je ne sais quelle ville d'Auvergne dont les maisons sont faites de laves; mais l'Enfer lui-même, l'Enfer théolo-

ique, pour autant du moins que ces effroyables demeures ont perceptibles à l'homme en cette vie.

Dans *le Visionnaire*, Green a pris beaucoup moins qu'ailleurs la peine de le dissimuler. Mais ici, il faut écarter un contresens généralement commis par la critique à propos de ce livre : on a cru voir une considérable distance entre « ce qui aurait pu être » et « ce qui a été ». Or ceci n'est pas moins imaginaire que cela. Je ne veux pas seulement dire que Mme Plasse n'existe pas plus que la vicomtesse. Mais le monde où est située Mme Plasse n'est pas plus le monde que nous voyons de nos yeux de chair que le château de Nègreterre n'est un château quelque part en France. Que même des critiques aient pu s'y tromper, et qu'ils aient gravement opposé à une vision dans laquelle ils ne trouvent rien à reprendre une soi-disant peinture du monde bourgeois qui leur semble fausse, c'est tout simplement la preuve de la suprême maîtrise de Julien Green.

Il a toujours l'air de vous raconter les choses les plus banales du monde ; personne ne donne moins que lui dans le fantastique apparent. Et puis, tout à coup, il arrive, sans que vous vous soyez rendu compte de rien, que ces objets familiers, que ces personnages quelconques s'animent d'une étrange vie souterraine. Par exemple Mme Georges, qui remplit au château de Nègreterre un vague rôle de gouvernante. Rien ne la distingue d'abord des personnes de son état et, si elle est particulièrement antipathique, elle ne l'est pas beaucoup plus que la plupart des personnages de Julien Green. Mais voici qu'à la fin, écoutant avec terreur la vicomtesse, nous nous demanderons si cette servante n'est pas la Mort elle-même. Notez qu'une telle question ne comporte pas de réponse. Il en est toujours ainsi avec Julien Green, et il pourrait intituler toutes ses œuvres comme il a fait de la partie la plus étrange du récit de Manuel : *Ce qui aurait pu être*. Avec lui, nous sommes toujours dans cette région indécise qui commence aux bords extrêmes de la réalité et se prolonge vers le possible, vers l'infini du possible. Et il n'y a pas une de ses phrases, pas une des paroles qu'il prête à ses

personnages qui ne soit équivoque, et ne comporte une signification souterraine. Il écrivait dans le *Pamphlet* : « Il y a deux faces à tout ce que dit la Bible, l'une apparente, l'autre cachée. Elle est double en ce sens qu'elle comporte deux livres dont l'un est écrit et l'autre ne l'est pas. On lit un de ces livres, on ne peut que se douter de l'existence de l'autre, mais si on ne s'en doute pas, c'est qu'on n'a rien compris au premier. »

Ces aphorismes qui, concernant la Bible, ne sont d'ailleurs pas dénués d'une certaine vérité, doivent s'appliquer rigoureusement aux œuvres de Julien Green. Mais ici, le second livre, qui transparaît à travers les intervalles du premier, est un livre infernal. Dans *le Visionnaire*, Green s'est décidé à nous le dévoiler en partie, et c'est ce qui fait l'exceptionnel intérêt de cet ouvrage. Le sujet en est plutôt banal, si on le réduit à l'essentiel. Il s'agit d'un jeune homme, Manuel, atteint de phtisie, et qui meurt lentement chez sa tante, Mme Plasse. Il désire sa cousine Marie-Thérèse, d'un désir morbide et impuissant, et en même temps il sait qu'il va mourir. C'est donc, si l'on veut, le thème éternel du désir et de la mort qui est ici développé. Il l'est sur trois registres différents : au début et à la fin, nous lisons le récit de Marie-Thérèse, qui voit Manuel de l'extérieur. Marie-Thérèse, c'est, si l'on veut, la vie saine et vigoureuse, telle qu'elle peut se développer à l'ombre de Mme Plasse. Cette jeune fille forme une espèce de contraste. Mais elle est enveloppée dans l'incurable tristesse de l'ensemble. Rien n'est plus affreux, chez Julien Green, que les beaux jours d'été (qu'on relise, par exemple, à ce point de vue, *les Clefs de la mort*). La belle jeune fille qu'est Marie-Thérèse Plasse n'échappe pas à cette horreur. Du reste, comme tous les personnages de Green, elle est en proie à la terreur. Elle tremble devant sa mère, dont elle trace le plus atroce portrait, devant son confesseur, devant son cousin même. Il est visible que, dans une telle atmosphère, la vie ne peut pas avoir le dernier mot.

Le cœur du livre est constitué par le récit de Manuel.

Mais ce récit est double : d'une part il relate l'existence de Manuel chez l'horrible M. Ernest, puis chez Mme Plasse; d'autre part ce qui aurait pu être, les extraordinaires aventures de Manuel au château de Nègreterre. Mais on sent que, profondément, il est toujours question de la même chose. Le sujet véritable du livre, c'est la mort. Mme Plasse est irrévocablement marquée par la mort depuis le double décès de son mari et de son beau-frère, le père de Manuel, qu'elle avait aimé autrefois. C'est pourquoi elle porte toujours le voile des veuves et cet effrayant chapeau noir que sa fille ne peut considérer sans frémir. La haine que Marie-Thérèse ressent pour sa mère, c'est la haine et la crainte que la vie peut éprouver en présence de la mort. On n'explique pas autrement l'attachement que cette femme terrible ressent pour son neveu. Il va mourir; elle sait qu'il va mourir, bien qu'elle fasse tous ses efforts, mais de maladroits efforts pour l'arracher à la mort. Et c'est pourquoi elle l'aime, à cause de cette ombre mortelle qui est répandue sur lui.

Quant à Manuel, s'il désire Marie-Thérèse, il faut surtout bien se garder de dire qu'il l'aime. Mais il est pénétré d'une peur épouvantable à l'approche de la mort. Il essaie d'y échapper par tous les moyens. Il aurait voulu boire la vie à même le corps jeune et sain de sa cousine. Mais elle l'a repoussé précisément comme on repousse la mort. Va-t-il donc se résigner à ces nuits sans sommeil où l'on guette le pas de l'ennemi invisible, à ces décevantes feuilles de température, à cet affaiblissement progressif des forces qui conduit lentement au tombeau? Il imagine de s'enfuir. Mais on ne peut échapper à la maladie qu'en esprit. Il va vivre une vie imaginaire au château de Nègreterre. Mais l'admirable, c'est que la pensée de la mort ne le quitte pas pour autant. Il retrouvera la mort sous une autre forme dans le noir château. Ou plutôt Nègreterre est tout bonnement le château de la mort.

Elle y règne en souveraine. Non seulement par l'intermédiaire de la sinistre Mme Georges; mais par la présence

cachée, au plus profond de ses pierres noires, d'un mourant qui n'achève pas de mourir, le comte de Nègreterre. Si l'on veut, le comte de Nègreterre, c'est l'aspect que Manuel prend à ses propres yeux de visionnaire, lui qui ne peut pas non plus achever de mourir. Ce mourant, nous ne faisons guère que l'entrevoir, d'ailleurs, mais il est partout où on ne le voit pas. Ainsi, les fureurs insensées de son fils, c'est lui qui les explique et qui les justifie : ce jeune homme sait qu'il mourra de la même maladie que son père et il se débat contre cette effrayante certitude. Il est possédé par la mort, comme tous les personnages du *Visionnaire*. Il en va de même de la vicomtesse, fille du moribond et maîtresse de Nègreterre. Mais elle est plus encore : parce qu'elle est belle, encore que sa beauté soit infiniment triste, elle figure ces épousailles du désir et de la mort que Manuel avait en vain recherchées dans les bras de sa cousine. C'est elle aussi qui est la plus clairvoyante et prononce sur la mort les paroles décisives, les paroles que Manuel attendait, ou plutôt celles que son âme, en proie aux angoisses nocturnes, avait depuis longtemps découvertes. Des paroles qui projettent sur toute l'œuvre de Julien Green de singulières clartés. Par exemple, comme elle vient de raconter à Manuel la mort d'une jeune sœur à elle, elle ajoute : « Je n'étais pas triste, je sentais grandir en moi avec la stupéfaction que cause la mort une ingouvernable curiosité. A dater de cette époque, je tombai sous la domination de cette idée que la vie est une illusion et que la grande réalité, c'est la mort. Oui, ce que mon père murmure dans un souffle entrecoupé, c'est cela, le secret des morts. Le monde que nous croyons voir n'existe pas... »

Telle est sans doute la réalité vers laquelle Julien Green, depuis qu'il a commencé d'écrire, s'efforce de nous conduire. Avec *le Visionnaire*, nous avons seulement fait un pas de plus au sein du ténébreux royaume. Mais Mont-Cinère, la maison hantée qu'habite le « Voyageur sur la terre », le sinistre domaine de Ferrière, la villa des Mesurat à La Tour-l'Évêque, la petite ville où se déroule l'action de *Léviathan*, avec ce

mur blanc dans la nuit, où le désir s'écorche désespérément les mains; mais la Seine, qui ressemble tellement à un fleuve infernal roulant comme des épaves les âmes humaines, c'étaient déjà autant de vues partielles sur le domaine de la mort. Je parlais au début d'une absence et d'une présence. Nous savons maintenant que c'est la vie, l'amour, la joie qui sont absents de ces livres effroyables; la mort, la haine et le malheur qui sont présents. Mais il est écrit au Livre de la Sagesse : *C'est par l'envie du Diable que la mort est venue dans le monde.* Le royaume de la mort, tel que Julien Green l'aperçoit, c'est le royaume du démon, le domaine du Prince de ce monde. Il est certainement bon et salutaire de rappeler au monde quelle atroce réalité recouvrent ses prestiges, et c'est pour cela sans doute que deux des romans de Julien Green parurent autrefois dans une collection d'inspiration catholique. Cependant, il peut entrer dans la considération de la mort une secrète complaisance et je ne sais quelle complicité. Ce serait alors une complaisance pour l'enfer, une complicité avec le démon. Je voudrais être sûr que M. Julien Green n'en est pas arrivé là. Quoi qu'il en soit, un livre comme *le Visionnaire*, s'il demeure, dans l'ordre proprement artistique, un chef-d'œuvre et une monstrueuse réussite (sans cela, vaudrait-il la peine qu'on s'en occupât?), a de quoi effrayer, au point de vue spirituel, les plus fermes esprits. Et j'ai bien peur que le château de Nègreterre n'existe nulle autre part qu'en Enfer...

JACQUES MADAULE.

L'art préhistorique

Deux volumes viennent de paraître sur l'art préhistorique, l'un du Dr de Saint-Périer, dans la collection des « Maîtres de l'art ancien » (Rieder), l'autre de Morin-Jean, dans la collection « Les grands Artistes » (Laurens). Ils ne font pas double emploi, mais se complètent très heureusement, le premier étant l'œuvre d'un savant, le second d'un critique d'art. Il n'y avait pas encore de monographie consacrée aux artistes préhistoriques. Ces deux volumes sont donc fort intéressants et leurs excellentes illustrations sont des documents remarquables, dont le choix est très complet.

M. de Saint-Périer étudie les œuvres paléolithiques : graphiques d'aspect purement géométrique, puis les figures réalistes et enfin les stylisations. Parmi les premiers, on connaît ces étonnantes empreintes de mains humaines, « un des plus émouvants vestiges du séjour des Hommes dans les grottes ». On connaît aussi ces curieuses statuettes de femmes obèses ou stéatopyges, dont on n'explique pas encore complètement l'origine. Mais on connaît surtout les admirables figures d'animaux.

M. de Saint-Périer étudie chaque type particulier, puis il en vient à l'art géométrique et à l'art stylisé : « figures dont les origines remontent aux tracés géométriques faits au doigt sur les parois argileuses. Ces graphiques ont été bientôt accompagnés, comme nous l'avons vu, de silhouettes animales qui sont allées se perfectionnant et se multipliant. Mais, à côté d'elles, s'est développée, inégalement suivant les périodes et suivant les régions, une décoration abstraite faite d'éléments géométriques empruntés soit directement à la nature, ou à la technique industrielle,

soit indirectement à des modèles vivants, par une suite d'altérations et de transpositions ». Enfin M. de Saint-Périer écrit un chapitre très prudent et très nuancé sur l'origine et le caractère de l'art préhistorique, où, s'il reconnaît l'influence de la magie, il écarte du moins celle-ci des origines.

Quant à M. Morin-Jean, l'originalité de son livre vient de ce qu'il l'a écrit en critique d'art, ce qui ne l'a nullement empêché d'étayer ses réflexions de solides recherches scientifiques. Et les comparaisons qu'il fait avec les Japonais d'une part, avec les modernes : Rodin, les ballets russes d'autre part, ne sont pas les passages les moins intéressants de son ouvrage, qui abonde en remarques suggestives. Sa distinction entre l'art cérébral et l'art visuel est parfaitement juste. Plus subtile, mais non moins exacte, est sa définition du réalisme cérébral et du réalisme visuel.

M. Morin-Jean étudie fort bien les outils et les techniques préhistoriques, et il parle séparément de la sculpture, de la gravure, de la peinture. Je ne puis le suivre pas à pas, ce qui est dommage. Donnons du moins une idée de sa manière : « Au Magdalénien ancien, un bison gravé sur un bloc calcaire des Champs-blancs est obtenu par une multiplicité de traits légers posés les uns à côté des autres, comme si l'on avait cherché la mise en place par tâtonnements. Tel le croquis d'un Rodin lorsqu'il étudiait un mouvement. » On n'avait pas l'habitude jusqu'alors de voir ainsi analyser l'art préhistorique, mais c'est passionnant.

De même, M. Morin-Jean distingue les écoles régionales, suppose des ateliers d'apprentissage, et indique les divers tempéraments d'artistes. Il montre comment les peintres magdaléniens ont appris le modelé et il souligne aussi les fautes de mémoire visuelle et les défaillances.

Enfin, comme M. de Saint-Périer, il étudie les lois de formation des ornements décoratifs : « Ces lois s'appuient d'une part sur le rabâchage, la recopie d'un dessin qui,

par négligence, se modifie en se simplifiant ; d'autre part sur le rythme, c'est-à-dire sur la répétition, à intervalles réguliers, du même motif. »

Mais « l'adaptation à la fonction », grand principe moderne, qui règle la décoration, est souvent mieux observé par ces artistes que par ceux d'aujourd'hui : « Saisissez le poignard au renne de Laugerie-Basse. Comme il est en main ! Rien d'antiplastique ; aucune saillie gênante, aucun détail compromettant la solidité de l'objet. »

D'autres fois, comme M. de Saint-Périer le fait justement remarquer, on se trouve en présence de décors dont on ne sait à quoi ils s'appliquent, faute de restes suffisants. Mais nous avons vu que cet art stylisé était toujours intéressant en lui-même. Et ces deux livres sont précieux. Fait curieux : ils sont tous deux dédiés à la femme de l'auteur, ce qui est une raison de plus de les trouver sympathiques.

GERMAINE MAILLET.

M. Léon Daudet a-t-il du talent?

Drôle de question. Il paraît pourtant qu'elle se pose, puisque l'article de M. Armand Pierhal dans *La Vie Intellectuelle* du 25 juin, qui osait y répondre affirmativement, a ému certains de nos lecteurs. Notre confrère *l'Aube* s'en est charitablement fait l'écho. Nous lui en sommes d'autant plus obligés qu'il avait été bien discret à notre égard depuis quelque temps — au point même de biffer notre nom d'un article de *l'Osservatore Romano* qui citait expressément *La Vie Intellectuelle*. Mais passons... et revenons à la question.

Il crève les yeux que l'auteur, dans la note incriminée, se bornait à analyser *le style* de Daudet et de Maurras. Son point de vue était assez formel pour n'avoir point besoin d'autre précision : nous ne recommandions certes M. Léon Daudet ni comme moraliste ni comme politique !

Il serait vraiment étrange de nous faire grief de reconnaître les mérites *littéraires* de ceux-là mêmes qui sont par ailleurs nos adversaires. C'est le minimum de justice et d'intelligence. Nos amis qui s'en sont étonnés n'ont assurément connu notre article qu'à travers le compte-rendu un peu... ému de *l'Aube*.

P. B.

A TRAVERS LES REVUES

La voix humaine

La Revue Musicale publie un article de M. Paul Claudel sur les intimes relations de l'âme avec la voix, en prenant ce dernier terme dans son acception musicale :

La parole exprime des idées : le chant, accentuation du ton, est ce qui exprime le sentiment... Par le chant ou voyelle modulée, c'est nous-mêmes qui nous présentons, qualifiés par une certaine touche de notre volonté sur notre émission pneumatique, à l'état de mouvement et de passage... Nous exhalons un souffle, nous nous faisons résonner nous-mêmes, nous associons musicalement notre âme à ces paroles que nous sommes invités à proférer, cela sort d'entre nos lèvres tout imprégné de notre vie. L'anche spirituelle attachée au fond de notre gosier, la langue liquide et souple, n'est pas seulement ce qui nous permet de façonner dans le pétrin de notre bouche l'air vibrant : organe de notre conscience, elle est ce qui nous permet au passage d'en posséder la saveur.

Que la voix exprime le sentiment et la passion n'exclut d'ailleurs pas une certaine discipline, et l'une des meilleures définitions que l'on ait données du chant serait celle de M. André Maurois quand il dit que « le chant est un cri maîtrisé ». Ceci n'empêche pas qu'une voix « prenante » n'exerce une influence très vive sur ceux à qui elle s'adresse, et les affirmations de M. Paul Claudel, pour poétiques qu'elles soient, n'en sont pas moins vraies :

Elle — la voix — est cette mystérieuse *corne* dont parlent les Livres Saints, cette poussée hors de nous, ce dessin que comme une raie de feu nous traçons sur le néant par la modulation de notre propre existence. Il nous a suffi d'un seul cri pour créer autour de nous le silence et pour inviter à l'écho cette immensité tout à coup présente autour de nous... Confions à cet angle musical en nous le soin de développer la gamme, de prolonger autour de l'autel l'encensoir et la guirlande, et de fournir à cette éternité qui est notre ambiance naturelle et acquise l'inépuisable comparaison de la durée.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).